

---

---

## Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 18 octobre 2021

---

---

### SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>Présidence</i> de monsieur Bruno Bernard, Président                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | (p. 9-p. 32) |
| <i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | (p. 9)       |
| <i>Constatation</i> du quorum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | (p. 10)      |
| <i>Dépôts de pouvoirs</i> pour absence momentanée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | (p. 10)      |
| <i>Hommage</i> à la mémoire de monsieur Richard Llung                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | (p. 10)      |
| <i>Interventions</i> préalables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | (p. 10)      |
| <i>Adoption</i> des procès-verbaux des séances des 31 mai et 5 juillet 2021                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (p. 12)      |
| <i>Présidence</i> de madame Emeline Baume, 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (p. 27)      |
| <i>Désignation</i> d'un représentant de la Métropole de Lyon au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon (dossier n° CP-2021-0814)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | (p. 53)      |
| <i>Désignation</i> d'un représentant de la Métropole de Lyon au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALYM) (dossier n°CP-2021-0857)                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | (p. 58)      |
| <i>Désignation</i> d'un représentant de la Métropole de Lyon au sein du comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SYGERLY) (dossier n°CP-2021-0858)                                                                                                                                                                                                                                                                     | (p. 58)      |
| <i>Désignation</i> de représentants de la Métropole de Lyon au sein de la commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Lyon-Bron (dossier n°CP-2021-085 9)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | (p. 59)      |
| <i>Annexe</i> : Résultats des votes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | (p. 68)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0772</b> <i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 juillet 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | (p. 12)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0773</b> <i>Plan Oxygène - Zone à faible émission mobilité (ZFE<sub>m</sub>) de la Métropole de Lyon - Attribution de subventions d'investissement aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du dispositif d'aide à l'achat de véhicules propres de transports de marchandises - Approbation de conventions</i>                                                                                                                                                                   | (p. 34)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0774</b> <i>Développement des modes actifs - Mise en place d'un service de prêt, à titre gratuit, de 10 000 vélos reconditionnés à destination des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon - Approbation du contrat type de prêt à usage</i>                                                                                                                                                                                                      | (p. 37)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0775</b> <i>Champagne-au-Mont-d'Or - Chassieu - Couzon-au-Mont-d'Or - Dardilly - Décines-Charpieu - Francheville - Feyzin - Irigny - La Tour-de-Salvagny - Limonest - Marcy-L'Étoile - Mions - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Genis-Laval - Saint-Priest - Tassin-la-Demi-Lune - Petits travaux de voirie - Fonds d'initiative communale (FIC) - Versement de fonds de concours par les Villes - Approbation des conventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme</i> | (p. 39)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0776</b> <i>Lyon - Actions de proximité territoriales 2021 - Projets d'aménagements de voirie pour l'apaisement des abords des écoles - Versement d'un fonds de concours par la Ville de Lyon - Approbation d'une convention - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme</i>                                                                                                                                                                                                 | (p. 41)      |
| <br>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |              |
| <b>N°CP-2021-0777</b> <i>Correction et exploitation de certaines données issues du fichier national des accidents corporels au titre de la gestion et de l'exploitation des voiries - Approbation d'une convention avec le ministère de l'Intérieur</i>                                                                                                                                                                                                                                                      | (p. 42)      |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0778</b> | <i>Vernaison - Déclassement et désaffectation du domaine public de voirie métropolitain et échange sans soulte, à titre gratuit, de plusieurs emprises situées rue du Péronnet</i>                                                                                                                                                                                                                                                       | (p. 13) |
| <b>N°CP-2021-0779</b> | <i>Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en œuvre des manifestations scientifiques en 2021</i>                                                                                                                                                                                                                 | (p. 13) |
| <b>N°CP-2021-0780</b> | <i>Projet Lyon cité campus - Opération Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) - Convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1</i>                                                                                                                                                                                                                                                      | (p. 13) |
| <b>N°CP-2021-0781</b> | <i>Fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs - Avenant n°1 à la convention relative au projet Vitipro entre la Métropole de Lyon et le porteur de projet - Changement de statut du bénéficiaire et prolongation de la durée d'exécution</i>                                                                                                                                                                                | (p. 13) |
| <b>N°CP-2021-0782</b> | <i>Lyon 7ème - Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) - Versement d'une contribution 2021 à la dotation initiale de la Fondation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | (p. 14) |
| <b>N°CP-2021-0783</b> | <i>Lyon 7ème - Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                                                           | (p. 13) |
| <b>N°CP-2021-0784</b> | <i>Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention à la Fondation Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) pour son programme d'actions 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                                               | (p. 14) |
| <b>N°CP-2021-0785</b> | <i>Accord-cadre de partenariat entre les Hospices civils de Lyon (HCL) et la Métropole de Lyon</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | (p. 15) |
| <b>N°CP-2021-0786</b> | <i>Entrepreneuriat - Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la création d'activités par le public féminin pour leurs programmes d'actions 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                      | (p. 43) |
| <b>N°CP-2021-0787</b> | <i>Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Point information médiation multiservices (PIMMS) Lyon Métropole - Année 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                      | (p. 15) |
| <b>N°CP-2021-0788</b> | <i>Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire au groupement d'intérêt public (GIP) Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) pour le soutien au déploiement de médiateurs numériques et la mise en œuvre du projet partenarial plateforme ressources humaines (RH) autonomie grand-âge - Années 2021-2023</i>                                                                                           | (p. 14) |
| <b>N°CP-2021-0789</b> | <i>Urbanisme transitoire à vocation économique - Individualisation partielle d'une autorisation de programme</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (p. 43) |
| <b>N°CP-2021-0790</b> | <i>Adhésion de la Métropole de Lyon au Groupement d'intérêt public (GIP) du Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                               | (p. 15) |
| <b>N°CP-2021-0791</b> | <i>Ouverture des données métropolitaines - Approbation et autorisation de signer les licences applicables aux données diffusées sur la plateforme data.grandlyon.com - Modification de la délibération du Conseil n°2019- 3724 du 30 septembre 2019</i>                                                                                                                                                                                  | (p. 15) |
| <b>N°CP-2021-0792</b> | <i>Attribution d'une subvention de fonctionnement à France IX Services (ex-Rezopole) pour son programme d'actions 2021 de développement et d'exploitation de nœuds d'échanges internet LyonIX sur le territoire métropolitain</i>                                                                                                                                                                                                        | (p. 15) |
| <b>N°CP-2021-0793</b> | <i>Mise en œuvre accélérée du plan quinquennal Logement d'abord - Attribution de subventions aux associations et structures partenaires pour la période 2021-2022</i>                                                                                                                                                                                                                                                                    | (p. 44) |
| <b>N°CP-2021-0794</b> | <i>Partenariat entre la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi - Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés domiciliés dans la Métropole pour l'année 2021</i>                                                                                                                                                                 | (p. 46) |
| <b>N°CP-2021-0795</b> | <i>Groupement d'intérêt public de la Maison de la veille sociale du Rhône (GIP MVS) - Attribution de subventions exceptionnelles en fonctionnement et en équipement</i>                                                                                                                                                                                                                                                                  | (p. 16) |
| <b>N°CP-2021-0796</b> | <i>Évolution du système de gestion partagée - Subventions exceptionnelles à l'Association du fichier commun du Rhône (AFCR)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | (p. 16) |
| <b>N°CP-2021-0797</b> | <i>Plan de soutien financier des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la crise sanitaire - Application du décret n°2020-822 du 29 juin 2020 - Complément de compensation de la prime Covid-19 accordé au SAAD Vitalliance et compensation des surcoûts générés par l'achat de matériel de protection accordée au SAAD Age et perspectives Lyon 6 - Approbation des conventions et de l'avenant n°1</i> | (p. 16) |
| <b>N°CP-2021-0798</b> | <i>Charte d'échanges de données avec la direction générale des finances publiques (DGFiP) en vue de la mise à disposition d'informations permettant à la Métropole de Lyon d'apprécier les ressources des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)</i>                                                                                                                                                              | (p. 16) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0799</b> | <i>Avenant n°2 à la convention locale carte mobilité inclusion entre la Métropole de Lyon, la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) et l'Imprimerie nationale relatif à l'élargissement du processus existant de la demande de duplicata et/ou de second exemplaire</i>                                                                 | (p. 16) |
| <b>N°CP-2021-0800</b> | <i>Avenant n°1 à la convention relative au projet de déploiement du palier 1 du programme système d'information harmonisé des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Métropole de Lyon et la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH)</i>            | (p. 17) |
| <b>N°CP-2021-0801</b> | <i>Déclinaison métropolitaine de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance</i>                                                                                                                                                                                                                                                                  | (p. 50) |
| <b>N°CP-2021-0802</b> | <i>Protocoles pour l'accompagnement des femmes accouchant dans le secret - Partenariat avec les maternités</i>                                                                                                                                                                                                                                                           | (p. 17) |
| <b>N°CP-2021-0803</b> | <i>Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes - Subventions aux associations</i>                                                                                                                                                                                                                                                                          | (p. 17) |
| <b>N°CP-2021-0804</b> | <i>Schéma métropolitain des enseignements artistiques - Attribution de subventions de soutien à des structures ressources pour l'année 2021</i>                                                                                                                                                                                                                          | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0805</b> | <i>Villeurbanne - Modification des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique (ENMDAD)</i>                                                                                                                                                                                                                       | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0806</b> | <i>Attribution de subventions d'équipement dans le cadre de l'appel à projets équipements culturels à usage partagé - Année 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                     | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0807</b> | <i>Champagne-au-Mont-d'Or - Dardilly - Écully - Lissieu - Limonest - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Collonges-au-Mont-d'Or - Lecture publique - Signature de 2 contrats territoire lecture (CTL) 2021-2023 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or pour le CTL sur le territoire ouest-nord</i> | (p. 65) |
| <b>N°CP-2021-0808</b> | <i>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Opéra de Lyon - Subvention à la Ville de Lyon</i>                                                                                                                                                                                                                                                                               | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0809</b> | <i>Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Dotations de fonctionnement et forfaits d'externat 2022 - Dotations complémentaires 2021 pour les collèges publics - Dotations éducation physique et sportive (EPS) 2021 et 2022 - Modification de la délibération n°CP-2021-0695 du 5 juillet 2021</i>                                  | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0810</b> | <i>Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Participations inter collectivités 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                              | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0811</b> | <i>Vénissieux - Rillieux-la-Pape - Oullins - Collèges publics - Acquisition de matériels spécifiques - Attribution de subventions d'investissement - Équipements</i>                                                                                                                                                                                                     | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0812</b> | <i>Cités scolaires - Participation financière de la Métropole de Lyon au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2020 et approbation de la convention spécifique avec la Cité scolaire internationale</i>                                                                                                                                                  | (p. 18) |
| <b>N°CP-2021-0813</b> | <i>Soutien à la vie associative - Attribution de subventions de soutien aux associations de promotion de l'engagement citoyen pour l'année 2021 - 2ème session</i>                                                                                                                                                                                                       | (p. 67) |
| <b>N°CP-2021-0814</b> | <i>Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant de la Métropole</i>                                                                                                                                                                                                                               | (p. 53) |
| <b>N°CP-2021-0815</b> | <i>Contrôle interne et gestion des risques - Participation de la Métropole de Lyon au Forum des collectivités engagées - Adhésion à Transparency international France</i>                                                                                                                                                                                                | (p. 54) |
| <b>N°CP-2021-0816</b> | <i>Oullins - Déficit de caisse de la régie mixte du parking Arlès Dufour à Oullins - Avis sur la demande de remise gracieuse de la part du régisseur titulaire, employé de la société Effia</i>                                                                                                                                                                          | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0817</b> | <i>Exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les années 2010 à 2021 - Remises gracieuses dans le cadre du revenu de solidarité active (RSA)</i>                                                                                                                                                     | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0818</b> | <i>Bron - Rillieux-la-Pape - Parc-cimetière - Attribution de concessions funéraires dans les cimetières métropolitains sur la période du 1er mai 2021 au 31 juillet 2021</i>                                                                                                                                                                                             | (p. 23) |
| <b>N°CP-2021-0819</b> | <i>Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 44 bis avenue Marc Sangnier</i>                                                         | (p. 19) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0820</b> | <i>Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 8 logements sis 103 chemin de Vassieux</i>                                                                              | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0821</b> | <i>Chassieu - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 20 logements situés chemin de l'Afrique</i>                                                                                          | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0822</b> | <i>Collonges-au-Mont-d'Or - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 22 logements sis 18 bis quai Illhaeusern</i>                                                                   | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0823</b> | <i>Corbas - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 16 logements situés chemin du Fort - Modification de la délibération de la Commission permanente n°CP-2021-0472 du 26 avril 2021</i>                           | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0824</b> | <i>Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 6 logements sis 56 chemin Jean-Marie Vianney</i>                                                                                     | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0825</b> | <i>Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 18 route d'Écully à Dardilly - Modification de la délibération de la Commission permanente n°CP-2021-0576 du 31 mai 2021</i> | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0826</b> | <i>Fontaines-sur-Saône - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 26-28 rue Gambetta</i>                                                                                                              | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0827</b> | <i>Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 32 place de Suel</i>                                                                                                                                     | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0828</b> | <i>Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Soutien aux chantiers impactés par la crise Covid-19 - Réhabilitation de 108 logements sis 1 allée du Carême</i>                                                                           | (p. 19) |
| <b>N°CP-2021-0829</b> | <i>Limonest - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 310 route de Bellevue</i>                                                                                                                              | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0830</b> | <i>Lyon 2ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 10 rue Denuzière</i>                                                                                                                                   | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0831</b> | <i>Lyon 3ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 64-66 avenue Lacassagne</i>                                                                                   | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0832</b> | <i>Lyon 4ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements sis 3 rue Duviard</i>                                                                                                                             | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0833</b> | <i>Lyon 5ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 153 bis et ter rue Joliot Curie</i>                                                                                                                   | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0834</b> | <i>Lyon 6ème - Garanties d'emprunts accordées à l'Association scolaire (AES) Fénélon-La-Trinité auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERAL) - Rénovation et extension du collège Fénélon sis 31 rue de Sèze - Délibération complémentaire à la décision n°CP-2018-2713 de la Commission permanente du 12 novembre 2018</i>                                                     | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0835</b> | <i>Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 39 rue de l'Université</i>                                                                                                                            | (p. 20) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0836</b> | <i>Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 36-38 rue André Bollier</i>                                                                                                                                                                                         | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0837</b> | <i>Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements situés 22 rue Garon Duret</i>                                                                                                                                                                                                                                  | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0838</b> | <i>Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 285-287 avenue Berthelot et 92 rue Villon</i>                                                                                                                                                                            | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0839</b> | <i>Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 29 rue Saint Pierre de Vaise</i>                                                                                                                                                                                                                            | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0840</b> | <i>Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition de l'ilot 5 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Duchère</i>                                                                                                                                                                                                             | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0841</b> | <i>Mions - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 45 logements sis 27 rue du 11 novembre 1918</i>                                                                                                                                                                                                                                          | (p. 20) |
| <b>N°CP-2021-0842</b> | <i>Oullins - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 32 boulevard John-Fitzgerald Kennedy</i>                                                                                                                                                                                                                       | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0843</b> | <i>Sainte-Foy-lès-Lyon - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 1 chemin des Verzières</i>                                                                                                                                                                                                                         | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0844</b> | <i>Tassin-la-Demi-Lune - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 25 logements sis 209 avenue Charles de Gaulle</i>                                                                                                                                                                       | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0845</b> | <i>Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 324 logements sis 10 à 19 chemin de la Ferme</i>                                                                                                                                                                                                                                                      | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0846</b> | <i>Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 63 logements situés 1 à 2 chemin du Puits</i>                                                                                                                                                                                                                                                         | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0847</b> | <i>Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 20 logements sis 13 rue Anatole France à Vénissieux - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2020- 3713 du 10 février 2020</i>                                                                                                                            | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0848</b> | <i>Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées au Fonds de dotation intitulé Fonds Sainte Marie auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Transfert de dette foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes sis 23 rue Alfred Dreyfus - Modification de la délibération du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon n° 2014- 0462 du 15 décembre 2014 reprenant les engagements pris par le Conseil général du Rhône par délibération n° 16 du 28 septembre 2012</i> | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0849</b> | <i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 2 rue Paul Péchoux</i>                                                                                                                                                                                                                                   | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0850</b> | <i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 12 logements sis 229 rue Francis de Pressensé - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021- 0369 du 22 février 2021</i>                                                                                                                            | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0851</b> | <i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 16 logements sis 16 à 18 rue de la Convention</i>                                                                                                                                                                                                                       | (p. 21) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0852</b> | Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 12 logements sis 18 rue de la Convention                                                                                                                                                                                       | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0853</b> | Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Mère Térèse auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA) - Rénovation et extension du self et construction d'un oratoire sis 37 rue Gervais Bussièrre                                                                                                                                                                                  | (p. 21) |
| <b>N°CP-2021-0854</b> | Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 3 logements sis 1 rue Paul Péchoux                                                                                                                                                                                                                    | (p. 22) |
| <b>N°CP-2021-0855</b> | Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) - Usufruit de 17 logements sis 115 rue Château Gaillard                                                                                                                                      | (p. 22) |
| <b>N°CP-2021-0856</b> | Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 12 rue Frédéric Fays à Villeurbanne                                                                                                                                                                      | (p. 22) |
| <b>N°CP-2021-0857</b> | Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Désignation d'un représentant de la Métropole                                                                                                                                                                                                                                                                                            | (p. 57) |
| <b>N°CP-2021-0858</b> | Comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY) - Désignation d'un représentant de la Métropole                                                                                                                                                                                                                                                            | (p. 58) |
| <b>N°CP-2021-0859</b> | Bron - Lyon - Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Lyon-Bron - Désignation d'un représentant de la Métropole                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (p. 59) |
| <b>N°CP-2021-0860</b> | Surveillance de la qualité radiologique de l'air - Attribution d'une subvention à la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) pour la mise en place d'un réseau de surveillance sur le territoire métropolitain                                                                                                                                                                                       | (p. 59) |
| <b>N°CP-2021-0861</b> | Appel à projets 2021 sur les périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) - Attribution de subventions aux porteurs de projets                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (p. 62) |
| <b>N°CP-2021-0862</b> | Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Modifications des conditions financières - Avenants à signer entre la Métropole et la Commune de Chaponost, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) et le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY)                                              | (p. 23) |
| <b>N°CP-2021-0863</b> | Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Fixation des conditions techniques et financières - Conventions de transport et de traitement des eaux usées entre la Métropole et la société Aéroport de Lyon, les Communes de Janneyrias, Jons, Pusignan et Villette d'Anthon                                                                          | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0864</b> | Surcoûts d'exploitation dus à l'ensablement de la station d'épuration de Pierre-Bénite à la suite des travaux de prolongation du métro B à Lyon - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec les sociétés Implenia et Demathieu Bard et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) portant indemnisation de la Métropole de Lyon                                                            | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0865</b> | Albigny-sur-Saône - Collonges-au-Mont-d'Or - Couzon-au-Mont-d'Or - Feyzin - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Saint-Fons - Saint-Romain-au-Mont-d'Or - Solaize - Vénissieux - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lot n°9 du marché n°2017-17 - Lot n°16 du marché n°2017-21 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Établissements René Collet et Cie | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0866</b> | Craponne - Indemnisation du préjudice lié à une information erronée quant à l'existence d'un réseau public d'assainissement au droit d'une parcelle de terrain cadastrée AH 147 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel                                                                                                                                                                                                               | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0867</b> | Quincieux - Convention pour le transport et le traitement des eaux usées en provenance du hameau de Varennes via le système d'assainissement de Trévoux - Bords de Saône - Fixation des conditions techniques et financières                                                                                                                                                                                                                       | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0868</b> | Saint-Priest - Corbas - Mions - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - lot n°11 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise COIRO TP                                                                                                                                                                                                                                             | (p. 24) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0869</b> | <i>Programme Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique 2 (ACTEE 2) - Appel à manifestation d'intérêt Sequoia - Convention avec les membres du consortium pour la rénovation énergétique du patrimoine public sur le territoire métropolitain - Demande de subvention à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) Individualisation initiale d'autorisation de programme</i> | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0870</b> | <i>Lyon 5ème - Tassin-la-Demi-Lune - Sainte-Foy-lès-Lyon - Saint-Genis-Laval - Oullins - Pierre-Bénite - Études opérationnelles pour la création, l'extension, la densification, l'interconnexion de réseaux de chaleur et de froid existants ou nouveaux - Perception de subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Individualisation partielle d'autorisation de programme</i>            | (p. 25) |
| <b>N°CP-2021-0871</b> | <i>Prime air bois - Modification du règlement des aides - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | (p. 24) |
| <b>N°CP-2021-0872</b> | <i>Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) - Accompagner le changement de comportement alimentaire 2021-2022 - Attribution de subventions à l'association Rhône-Loire pour le développement de l'agriculture biologique (ARDAB) et à la Fédération des centres sociaux du Rhône (FCSR)</i>                                                                                                                                 | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0873</b> | <i>Bron - Caluire-et-Cuire - Lyon - Vénissieux - Appel à projet Agir pour ma santé dans mon quartier - Attribution de subventions aux Villes de Caluire-et-Cuire et Vénissieux, à l'association Santé-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (SERA) et au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Priest</i>                                                                                                                    | (p. 25) |
| <b>N°CP-2021-0874</b> | <i>Politique agricole - Partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'association Graine d'emplois et avec l'association Paragrêle 69 - Attribution de subventions</i>                                                                                                                                                                                             | (p. 25) |
| <b>N°CP-2021-0875</b> | <i>Soutien à une action expérimentale d'évolution de copropriétés vers le modèle de coopérative d'habitants - Attribution d'une subvention à la fédération Habicoop pour l'année 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                            | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0876</b> | <i>Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Fabrique de l'habitat participatif pour l'année 2021</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0877</b> | <i>Urban innovative actions Home silk road - Projet européen L'Autre Soie - Versement de la seconde avance de subvention aux partenaires de consortium</i>                                                                                                                                                                                                                                                                           | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0878</b> | <i>Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier Saint-Priest Bellevue - Attribution de subventions d'équipement à la SEMCODA, la CDC habitat social, l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat et In'li AURA pour le relogement de ménages</i>                                                                                                                                             | (p. 30) |
| <b>N°CP-2021-0879</b> | <i>Bron - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire de Bron Terrailon-Chenier - Attribution d'une subvention à Foncia Lyon pour l'opération de résidentialisation de la copropriété Guillermin - Individualisation totale d'autorisation de programme</i>                                                                                                                                   | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0880</b> | <i>Bron - Givors - Lyon - Rillieux-la-Pape - Saint-Fons - Saint-Priest - Vaulx-en-Velin - Vénissieux - Villeurbanne - Contrat de ville métropolitain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Approbation et signature de la charte locale d'insertion du NPNRU déclinant les engagements des maîtres d'ouvrage des opérations du NPNRU en matière d'insertion</i>                                            | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0881</b> | <i>Rillieux-la-Pape - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire politique de la ville (QPV) de la Ville Nouvelle - Signature de l'ajustement mineur n°1 à la convention NPNRU</i>                                                                                                                                                                                                           | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0882</b> | <i>Vénissieux - Contrat de ville métropolitain - Quartier Minguettes Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2018 - Avenant à la convention de participation financière au bénéfice de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Prorogation du délai de caducité de la convention</i>                                                                                             | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0883</b> | <i>Givors - Vénissieux - Métropole quartiers d'été 2021 - Avenant n°1 à la convention de subvention entre la Métropole de Lyon et l'association Léo Lagrange centre-est pour l'activité collège ouvert 2021 - Complément à la délibération de la Commission permanente n°CP-2021-0614 du 31 mai 2021</i>                                                                                                                             | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0884</b> | <i>Lyon 9ème - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Duchère - Approbation du protocole de liquidation de la convention publique d'aménagement (CPA)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                           | (p. 26) |
| <b>N°CP-2021-0885</b> | <i>Villeurbanne - Projet urbain partenarial (PUP) rue du 1er mars 1943 - Avenant n°1 à la convention de PUP et ses annexes</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | (p. 27) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0886</b> | <i>Lyon 9ème - Projet d'aménagement du secteur de la Sauvegarde - La Duchère - Déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable</i> | (p. 30) |
| <b>N°CP-2021-0887</b> | <i>Villeurbanne - Aménagement des rues du 8 mai 1945 et de la Feyssine, de la place des Buers et de la rue de la Boube prolongée - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme</i>                                                                                           | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0888</b> | <i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de la Sapinière et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) SOFIREL</i>                                                                                             | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0889</b> | <i>Meyzieu - Voirie - Proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Joseph Desbois et appartenant aux associés du lotissement Le Domaine des Bois II</i>                                                                                                  | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0890</b> | <i>Voirie - Acquisition, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, d'une parcelle de terrain nu, située avenue Marcel Mérieux, lieu-dit Les Grandes Trèves appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)</i>                         | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0891</b> | <i>Lyon 7ème - Voirie - Échange avec soulte entre la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'emprises situées avenue du Pont Pasteur</i>                                                                                                                                        | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0892</b> | <i>Caluire-et-Cuire - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 65 quai Clémenceau appartenant à la société civile immobilière (SCI) 1421</i>                                                                                                             | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0893</b> | <i>Corbas - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles cadastrées AD 17, AD 21 et AD 77, d'une superficie totale de 15 086 m<sup>2</sup>, situées lieu-dit Le Carreau</i>                                                                                                 | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0894</b> | <i>Feyzin - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, du lot n° 31 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 7 avenue Jean Jaurès</i>                                                                                                                                               | (p. 27) |
| <b>N°CP-2021-0895</b> | <i>Fleurieu-sur-Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain nu situées impasse des Cerisiers et montée des Bruyères auprès de la société en nom collectif (SNC) APM</i>                                                                             | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0896</b> | <i>Saint-Genis-Laval - Acquisition, à titre onéreux, d'un lot de copropriété situé 23 rue Guilloux</i>                                                                                                                                                                                        | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0897</b> | <i>Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n°908 et 890 situés 40 rue George Sand</i>                                      | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0898</b> | <i>Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest Bellevue - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n°906 et 886 situés 40 rue George Sand</i>                             | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0899</b> | <i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Bron Terrailon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave, formant respectivement les lots n°901 et 965 de la copropriété Le Terrailon, située au 25, rue Jules Védrynes</i>                              | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0900</b> | <i>Champagne-au-Mont-d'Or - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, d'un terrain bâti situé 2 rue Simon Buisson à l'angle de la rue Jean-Claude Bartet</i>                                                                                                                                | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0901</b> | <i>Charbonnières-les-Bains - Équipement - Cession, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, à la Ville, d'un terrain nu aménagé en square situé place Marsonnat</i>                                                                                                                    | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0902</b> | <i>Couzon-au-Mont-d'Or - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société foncière d'Habitat et humanisme, de 13 lots dans un immeuble en copropriété situé 10 place Ampère</i>                                                     | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0903</b> | <i>Genay - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la société civile immobilière (SCI) Naelou, d'un terrain nu situé lieu-dit Les Ruettes à l'angle de la rue Jacquard et du chemin de la Petite Rive</i>                                                                               | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0904</b> | <i>Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque</i>                                                                | (p. 30) |
| <b>N°CP-2021-0905</b> | <i>Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque</i>                                                                | (p. 30) |
| <b>N°CP-2021-0906</b> | <i>Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Équipement public - Cession, à l'euro symbolique, avec dispense de le verser à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'un terrain nu à usage de parc situé rue du Castellard</i>                                                                              | (p. 28) |

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>N°CP-2021-0907</b> | <i>Saint-Genis-Laval - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société anonyme (SA) d'HLM Alliade habitat, d'un immeuble situé 69 avenue Georges Clémenceau</i>                                                                                     | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0908</b> | <i>Tassin-la-Demi-Lune - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Tassin-la-Demi-Lune, d'une propriété (bâti et terrain) située 7 chemin de la Vernique</i>                                                                                                | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0909</b> | <i>Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Villeurbanne, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n°4 et n°38 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn</i>                                        | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0910</b> | <i>Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n°7 et 36 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn</i>                                                                      | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0911</b> | <i>Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n°10 et 23 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn</i>                                                                     | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0912</b> | <i>Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n°11 et 22 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn</i>                                                                     | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0913</b> | <i>Lyon 1er - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 4 place Croix Paquet</i>                                                                                        | (p. 28) |
| <b>N°CP-2021-0914</b> | <i>Lyon 7ème - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail à réhabilitation à la société Néma Lové, de lots de copropriété situés 17 rue de Tourville</i>                                                                                                                        | (p. 29) |
| <b>N°CP-2021-0915</b> | <i>Rillieux-la-Pape - Habitat - Logement social - Avenant de prolongation, à titre onéreux, au bail emphytéotique conclu sur l'immeuble situé 656 chemin Pierre Drevet avec l'association Habitat et humanisme Rhône</i>                                                                                       | (p. 29) |
| <b>N°CP-2021-0916</b> | <i>Givors - Développement urbain - Ilot Oussekiné - Ensemble immobilier en copropriété situé 6,8 rue Charles Simon - Annulation de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété de cet ensemble immobilier</i>                                                                                 | (p. 29) |
| <b>N°CP-2021-0917</b> | <i>Villeurbanne - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat d'un immeuble situé 1 rue Viret - Modification de la délibération de la Commission permanente n°CP-2020-3676 du 13 janvier 2020</i> | (p. 29) |
| <b>N°CP-2021-0918</b> | <i>Politique foncière 2021-2023 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme réserve foncière</i>                                                                                                                                                                                            | (p. 63) |

---

**Présidence de monsieur Bruno Bernard  
Président**

Le lundi 18 octobre 2021 à 09h30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> octobre 2021 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de la Métropole, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Bruno Bernard, Président.

---

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRÉSIDENT :** Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner Madame Fatiha Benahmed pour assurer les fonctions de secrétaire et s'il n'y a pas d'opposition elle est donc désignée.

*(Madame Fatiha Benahmed est désignée).*

---

### Constatation du quorum

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous allons faire un premier vote pour vérifier le quorum, ce qui nous permettra aussi de voir si tout le monde est bien connecté pour les opérations de vote, moi le premier.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le résultat est affiché et le quorum est atteint.

**Présents** : M. Artigny, Mme Asti-lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Ben Itah, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-bonaro, Mme Hemain, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

**Absent excusé** : M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue).

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

### Dépôts de pouvoirs pour absence momentanée

M. Blanchard (pouvoir à Mme Boffet), M. Camus (pouvoir à Mme Collin), M. Kimelfeld (pouvoir à Mme Picot), M. Lassagne (pouvoir à Mme Crespy), M. Prosper (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à M. Benzeghiba), Mme Sarselli (pouvoir à M. Seguin), M. Van Styvendael (pouvoir à M. Longueval).

---

### Hommage à la mémoire de monsieur Richard Llung

**M. LE PRÉSIDENT** : Avant de démarrer l'ordre du jour, je voulais rendre hommage, au nom de l'ensemble des élus, à Richard Llung qui est décédé, hier, à l'âge de 56 ans. Il avait été Adjoint à la Ville de Villeurbanne de 2008 à 2019 et Conseiller de notre assemblée aussi de 2008 à 2020 en étant, notamment, Vice-Président à l'urbanisme de 2014 à 2017. Pour lui rendre hommage, je vous demande de faire une minute de silence.

*(Une minute de silence est observée).*

---

### Interventions préalables

**M. LE PRÉSIDENT** : Avant de démarrer, nous avons trois demandes d'interventions préalables. Je donne la parole au groupe Synergies Métropole.

**M. le Conseiller GRIVEL** : Monsieur le Président merci. Chers collègues, vous le savez, les bonnes relations entre les communes et la Métropole de Lyon sont essentielles voire vitales pour assurer la bonne mise en œuvre des politiques publiques. Depuis plusieurs mois, de nombreux Maires vous ont exprimé leur souhait d'être mieux associés aux processus décisionnels de la Métropole.

Le 12 juillet dernier, 66 Conseillères et Conseillers métropolitains vous avaient demandé par courrier d'engager la renégociation de la PPI (programmation pluriannuelle des investissements) métropolitaine avec les Maires.

Le 12 septembre, comme vous le savez, une tribune intitulée "Métropole de Lyon : arrêtons la casse !" était publiée dans le JDD et d'autres supports nationaux et locaux. Elle compte toujours plus de signataires puisqu'à l'heure actuelle 47 Maires (45 communes sur 59 plus deux Maires d'arrondissement) et plus de 400 Conseillers municipaux et métropolitains l'ont signée. Vous en connaissez la teneur, notamment, la demande qu'elle contient d'une révision de certaines dispositions de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) afin d'assurer la pérennité de notre collectivité en construisant une Métropole des communes et des citoyens, notamment, en assurant définitivement la représentation de chacune des communes au sein du Conseil métropolitain.

Le 30 septembre, pour faire suite à l'annulation unilatérale, par vos soins, de la Conférence métropolitaine initialement convoquée pour le 20 septembre, 41 Maires vous ont écrit pour vous demander, sur la base de l'article 66 de notre règlement intérieur, l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Conférence métropolitaine, pour avis des Maires, de la programmation pluriannuelle des investissements 2021 à 2026, en particulier de la liste de l'intégralité des projets retenus ainsi que les montants individualisés pour leur réalisation (en mentionnant, bien sûr, les communes concernées).

Pourtant, vous n'avez pas répondu à ces 66 Conseillères et Conseillers métropolitains, ni aux 41 Maires, ni même convoqué une Conférence métropolitaine. Quelques phrases de votre entourage dans la presse - et vu surtout leur teneur dédaigneuse - ne sauraient suffire et faire office de réponse.

Nous requérons, une nouvelle fois, une réponse officielle, par écrit, ainsi qu'une convocation de la Conférence métropolitaine et une mise à l'ordre du jour de la PPI.

Ne croyez pas, monsieur le Président, qu'il aura suffi d'une allocution de votre part en préambule de notre dernier Conseil et que vous vous félicitez de l'ouverture d'une mission d'information sénatoriale pour l'évaluation de la loi MAPTAM pour apaiser la colère des Maires. Les Maires n'ont pas besoin d'être flattés ou consolés. Ils ont besoin de pouvoir faire le boulot au bénéfice des habitantes et des habitants, de toutes les habitantes et de tous les habitants.

Le temps est donc venu de passer des paroles aux actes !

Ayez l'assurance, monsieur le Président, que nous aussi nous ferons le boulot, que le collectif des Maires y veillera. Et ne croyez pas un seul instant qu'il relâchera la pression sans avoir eu de vraies réponses et de réelles ouvertures pour parvenir rapidement à de nouvelles décisions.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. La parole est au groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Intervention retirée monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller COCHET** : Merci monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui en Commission permanente, sans public et sans journaliste. Aussi, si notre groupe a choisi de prendre la parole, ce n'est pas pour des effets de communication mais il est nécessaire et indispensable d'utiliser chaque occasion pour dénoncer votre comportement à l'égard des élus locaux et, particulièrement, des Maires.

Lors du dernier Conseil de la Métropole, vous avez fait croire à une forme d'ouverture auprès des Maires en indiquant que vous aviez entendu leur appel et que vous acceptiez d'engager un dialogue, notamment, sur la programmation pluriannuelle d'investissement.

Quarante et un Maires ont donc sollicité la réunion d'une Conférence métropolitaine. Vous n'avez même pas daigné nous répondre officiellement. Tout au plus, vous avez indiqué à la presse que vous refusiez de parler de la PPI de manière collective.

Heureusement, pour d'autres élus, notamment le Sénat, l'expression de trois quart des Maires de la Métropole est vue comme un dysfonctionnement majeur de notre institution. Le Sénat a donc fait le choix de lancer une mission d'information en vue de proposer des révisions législatives.

Cette forme d'organisation dictatoriale par l'anéantissement de tout contre-pouvoir que vous donnez à notre institution se poursuit jour après jour.

Notre groupe vous a sollicité pour une mission d'information sur les infrastructures routières. Pas de réponse.

Vous vous déplacez sur la Commune de Saint-Genis-Laval sans en avertir le Maire. Ce qui est la démonstration, encore une fois, de votre absence totale de considération des Maires.

Et nous pourrions parler de l'organisation interne de notre institution. Vos grands engagements sur le respect des groupes dans la répartition des ordres du jour entre Conseil et Commission permanente ne sont jamais respectés. Encore aujourd'hui, vous avez refusé et pour une raison identique et jamais valable : les problèmes de délais. Sauf que vous êtes à l'origine de ce problème de délai. En effet, en diminuant le nombre de séances de Conseils, vous avez choisi de créer vous-même ces difficultés de temporalité. Il existe une règle de bonne foi et de bonne gouvernance : on ne peut pas tirer profit de sa propre turpitude. Vous devriez vous l'appliquer.

Monsieur le Président, nous faisons maintenant face à une véritable incompréhension de votre attitude. Votre repli sur vous-même, votre incapacité à engager un dialogue avec les communes et votre dédain pour les Maires mettent en péril l'institution même.

Nous vous demandons, encore une fois, d'engager un dialogue réel et sincère avec les Maires au profit des habitants de notre Métropole. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur Cochet, merci monsieur Grivel. Rien de nouveau sous le soleil en tout cas de votre côté, moi j'ai fait un certain nombre d'annonces il y a peu. Je prévois un certain nombre d'actions dans les semaines qui viennent et nous en reparlerons directement d'ailleurs avec les Maires, les Maires en poste, en fonction et non pas avec les Conseillers métropolitains d'opposition aujourd'hui. Je ne vais pas redire ce que j'ai dit puisque, de toute façon, monsieur Cochet, quoi qu'il en soit vous répétez toujours la même chose, y compris des choses fausses qui sont depuis ... C'est ma réponse.

Et, sur la Conférence métropolitaine des Maires, il y en aura une qui aura lieu au mois de novembre et qui permettra, notamment, de répondre à la demande des Maires qui a été faite.

---

#### **Adoption des procès-verbaux des Commissions permanentes des 31 mai et 5 juillet 2021**

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous commençons par les procès-verbaux des Commissions permanentes des 31 mai et 5 juillet 2021 et nous mettons au vote l'adoption de ces procès-verbaux.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos. Pour les prochains votes, si on peut faire un peu plus court qu'une minute, une fois que tout le monde sera connecté et en route.

*(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).*

---

#### **PREMIÈRE PARTIE**

*Dossiers n'ayant pas fait l'objet de demandes  
de débats en Conférence des Présidents*

---

**N°CP-2021-0772** - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 juillet 2021 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous passons au compte-rendu des déplacements autorisés, je vous demande de bien vouloir me donner acte de cette communication, et je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

---

## I - COMMISSION DÉPLACEMENTS ET VOIRIE

---

**N° CP-2021-0778** - Vernaison - Déclassement et désaffectation du domaine public de voirie métropolitain et échange sans soulte, à titre gratuit, de plusieurs emprises situées rue du Péronnet - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Territoire services urbains

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission déplacements et voirie a désigné monsieur le Vice-Président Bagnon comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0778.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité, Mme COLLIN Blandine, M. PAYRE Renaud, Mme VACHER Lucie, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pas pris part au vote sur ce dossier (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président BAGNON.

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous passons au dossier rapporté par monsieur le Vice-Président...Monsieur Cochet ?

**M. le Conseiller COCHET** : S'il vous plaît, suite à votre non-réponse, notre groupe demande une suspension de séance de cinq minutes.

**M. le Conseiller GRIVEL** : Quinze minutes.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Demande de suspension que nous partageons.

**M. LE PRÉSIDENT** : Écoutez, on va suspendre la séance cinq minutes. Elle reprendra à 9 heures 54.

*(La séance est suspendue).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Chers collègues, nous reprenons la séance.

---

## II - COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE, INSERTION ET EMPLOI

---

**N° CP-2021-0779** - Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en œuvre des manifestations scientifiques en 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

**N° CP-2021-0780** - Projet Lyon cité campus - Opération Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) - Convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

**N°CP-2021-0781** - Fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs - Avenant n°1 à la convention relative au projet Vitipro entre la Métropole de Lyon et le porteur de projet - Changement de statut du bénéficiaire et prolongation de la durée d'exécution - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

**N° CP-2021-0783** - Lyon 7ème - Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement économique, numérique, insertion et emploi a désigné monsieur le Vice-Président Longueval comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0779 à CP-2021-0781 et CP-2021-0783.

Les avis sont favorables de la commission. Merci d'ouvrir le vote.

Les votes sont ouverts, il y a quatre dossiers.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Les votes sont clos.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LONGUEVAL.

---

**N° CP-2021-0782** - Lyon 7ème - Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) - Versement d'une contribution 2021 à la dotation initiale de la Fondation - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

**N° CP-2021-0784** - Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention à la Fondation Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) pour son programme d'actions 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

**N° CP-2021-0788** - Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire au groupement d'intérêt public (GIP) Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) pour le soutien au déploiement de médiateurs numériques et la mise en œuvre du projet partenarial plateforme ressources humaines (RH) autonomie grand-âge - Années 2021-2023 - Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement économique, numérique, insertion et emploi a désigné madame la Vice-Présidente Dromain comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0782, CP-2021-0874 et CP-2021-0788.

Avis favorable de la commission. Merci d'ouvrir le vote.

Les votes sont ouverts.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Les votes sont clos.

Adoptés à l'unanimité.

Les élus mentionnés ci-après n'ayant pas pris part au vote sur les dossiers n°CP-2021-0782 et n°CP-2021-0784 (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*) :

- n°CP-2021-0784 : M. LONGUEVAL Jean-Michel, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL),

- n°CP-2021-0782 : Mme BAUME Emeline, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de la Fondation de soutien à l'innovation sociale,

- n°CP-2021-0782 : Mme BAUME Emeline, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de la Fondation BigBooster,

- n°CP-2021-0782 : M. GUELPA-BONARO Philippe, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la Fondation pour la médiation industrielle.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DROMAIN.

---

**N° CP-2021-0785** - Accord-cadre de partenariat entre les Hospices civils de Lyon (HCL) et la Métropole de Lyon - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Le dossier numéro CP-2021-0785 a été retiré de l'ordre du jour.

---

**N° CP-2021-0787** - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Point information médiation multiservices (PIMMS) Lyon Métropole - Année 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement économique, numérique, insertion et emploi a désigné madame la Vice-Présidente Hemain comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0787.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente HEMAIN.

---

**N° CP-2021-0790** - Adhésion de la Métropole de Lyon au Groupement d'intérêt public (GIP) du Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) - Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

**N° CP-2021-0791** - Ouverture des données métropolitaines - Approbation et autorisation de signer les licences applicables aux données diffusées sur la plateforme data.grandlyon.com - Modification de la délibération du Conseil n° 2019-3724 du 30 septembre 2019 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

**N° CP-2021-0792** - Attribution d'une subvention de fonctionnement à France IX Services (ex-Rezopole) pour son programme d'actions 2021 de développement et d'exploitation de nœuds d'échanges internet LyonIX sur le territoire métropolitain - Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement économique, numérique, insertion et emploi a désigné madame la Vice-Présidente Baume comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0790 à CP-2021-0792.

Avis favorable de la commission. Merci d'ouvrir le vote.

Les votes sont ouverts.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Les votes sont clos.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BAUME.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Cochet ?

**M. le Conseiller COCHET** : Monsieur le Président, je crois que chaque responsable de groupe a un message d'une minute à vous adresser. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Cochet, c'est quand même moi qui préside la séance donc les responsables de groupe auront la parole au moment où je leur donne, ce n'est pas vous qui distribuez la parole dans cette assemblée.

**M. le Conseiller COCHET** : Ce n'est pas ce que j'ai dit.

**M. LE PRÉSIDENT** : D'accord.

**M. le Conseiller PELAEZ** : C'est une demande collective monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Très bien. Donc je n'ai pas compris la demande. Vous voulez reprendre la parole ?

**M. le Conseiller PELAEZ** : Oui. Monsieur le Président, il y a eu une suspension de séance, vous imaginez bien que ce n'est pas pour rien. Donc après cette suspension de séance, on aimerait ne serait-ce qu'une minute si c'est possible, s'il est encore possible de pouvoir discuter entre nous, de pouvoir dire pourquoi on a fait cette demande de suspension de séance.

**M. LE PRÉSIDENT** : Très bien. On va finir les dossiers sans voix et on fera un tour de parole pour tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

---

### III - COMMISSION DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ACTION SOCIALE

---

**N° CP-2021-0795** - Groupement d'intérêt public de la Maison de la veille sociale du Rhône (GIP MVS) - Attribution de subventions exceptionnelles en fonctionnement et en équipement - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement solidaire et action sociale a désigné monsieur le Vice-Président Payre comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0795.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PAYRE.

---

**N° CP-2021-0796** - Évolution du système de gestion partagée - Subventions exceptionnelles à l'Association du fichier commun du Rhône (AFCR) - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

**N° CP-2021-0797** - Plan de soutien financier des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la crise sanitaire - Application du décret n°2020-822 du 29 juin 2020 - Complément de compensation de la prime Covid-19 accordé au SAAD Vitalliance et compensation des surcoûts générés par l'achat de matériel de protection accordée au SAAD Age et perspectives Lyon 6 - Approbation des conventions et de l'avenant n° 1 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - PA-PH

**N° CP-2021-0798** - Charte d'échanges de données avec la direction générale des finances publiques (DGFIP) en vue de la mise à disposition d'informations permettant à la Métropole de Lyon d'apprécier les ressources des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Vie à domicile

**N° CP-2021-0799** - Avenant n° 2 à la convention locale carte mobilité inclusion entre la Métropole de Lyon, la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) et l'Imprimerie nationale relatif à l'élargissement du processus existant de la demande de duplicata et/ou de second exemplaire - Délégation Solidarités, habitat et éducation - MDMPH

**N° CP-2021-0800** - Avenant n° 1 à la convention relative au projet de déploiement du palier 1 du programme système d'information harmonisé des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Métropole de Lyon et la Maison départementale métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) - Délégation Solidarités, habitat et éducation - MDMPH

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement solidaire et action sociale a désigné monsieur le Vice-Président Blanchard comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0796 à CP-2021-0800.

Avis favorable de la commission pour ces cinq rapports.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, M. PAYRE Renaud, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'Association de gestion du fichier commun de la demande locative sociale du Rhône, n'ayant pas pris part au vote sur le dossier n°CP-2021-0796 (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président BLANCHARD.

---

**N° CP-2021-0802** - Protocoles pour l'accompagnement des femmes accouchant dans le secret - Partenariat avec les maternités - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Adoption

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement solidaire et action sociale a désigné madame la Vice-Présidente Vacher comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0802.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VACHER.

---

**N° CP-2021-0803** - Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes - Subventions aux associations - Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction Administration et développement RH

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission développement solidaire et action sociale a désigné madame la Vice-Présidente Picard comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0803.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICARD.

---

**IV - COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT**

---

---

**N° CP-2021-0804** - Schéma métropolitain des enseignements artistiques - Attribution de subventions de soutien à des structures ressources pour l'année 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

**N° CP-2021-0805** - Villeurbanne - Modification des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique (ENMDAD) - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

**N° CP-2021-0806** - Attribution de subventions d'équipement dans le cadre de l'appel à projets équipements culturels à usage partagé - Année 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

**N° CP-2021-0808** - Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Opéra de Lyon - Subvention à la Ville de Lyon - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission éducation, culture, patrimoine et sport a désigné monsieur le Président Bernard comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0804 à CP2021-0806, et CP-2021-0808.

Avis favorable de la commission sur ces quatre rapports.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président BERNARD.

---

**N° CP-2021-0809** - Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Dotations de fonctionnement et forfaits d'externat 2022 - Dotations complémentaires 2021 pour les collèges publics - Dotations éducation physique et sportive (EPS) 2021 et 2022 - Modification de la délibération n° CP-2021-0695 du 5 juillet 2021 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

**N° CP-2021-0810** - Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Participations inter collectivités 2021 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

**N° CP-2021-0811** - Vénissieux - Rillieux-la-Pape - Oullins - Collèges publics - Acquisition de matériels spécifiques - Attribution de subventions d'investissement - Équipements - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

**N° CP-2021-0812** - Cités scolaires - Participation financière de la Métropole de Lyon au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2020 et approbation de la convention spécifique avec la Cité scolaire internationale - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission éducation, culture, patrimoine et sport a désigné madame la Vice-Présidente Moreira comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0809 à 2021-CP-0812.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente MOREIRA.

---

**V - COMMISSION FINANCES, INSTITUTIONS, RESSOURCES ET ORGANISATION TERRITORIALE**

---

**N° CP-2021-0816** - Oullins - Déficits de caisse de la régie mixte du parking Arlès Dufour à Oullins - Avis sur la demande de remise gracieuse de la part du régisseur titulaire, employé de la société Effia - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0817** - Exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les années 2010 à 2021 - Remises gracieuses dans le cadre du revenu de solidarité active (RSA) - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0819** - Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 44 bis avenue Marc Sangnier - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0820** - Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 8 logements sis 103 chemin de Vassieux - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0821** - Chassieu - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 20 logements situés chemin de l'Afrique - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0822** - Collonges-au-Mont-d'Or - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 22 logements sis 18 bis quai Illhaeusern - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0823** - Corbas - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 16 logements situés chemin du Fort - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0472 du 26 avril 2021 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0824** - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 6 logements sis 56 chemin Jean-Marie Vianney - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0825** - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 18 route d'Ecully à Dardilly - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0576 du 31 mai 2021 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0826** - Fontaines-sur-Saône - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 26-28 rue Gambetta - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0827** - Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 32 place de Suel - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0828** - Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Soutien aux chantiers impactés par la crise Covid-19 - Réhabilitation de 108 logements sis 1 allée du Carême - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0829** - Limonest - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 310 route de Bellevue - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0830** - Lyon 2ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 10 rue Denuzière - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0831** - Lyon 3ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 64-66 avenue Lacassagne - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0832** - Lyon 4ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements sis 3 rue Duviard - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0833** - Lyon 5ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 153 bis et ter rue Joliot Curie - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0834** - Lyon 6ème - Garanties d'emprunts accordées à l'Association scolaire (AES) Fénélon-La-Trinité auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERAL) - Rénovation et extension du collège Fénélon sis 31 rue de Sèze - Délibération complémentaire à la décision n° CP-2018-2713 de la Commission permanente du 12 novembre 2018 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0835** - Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 39 rue de l'Université - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0836** - Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 36-38 rue André Bollier - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0837** - Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements situés 22 rue Garon Duret - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0838** - Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 285-287 avenue Berthelot et 92 rue Villon - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0839** - Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 29 rue Saint Pierre de Vaise - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0840** - Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition de l'ilot 5 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Duchère - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0841** - Mions - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 45 logements sis 27 rue du 11 novembre 1918 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0842** - Oullins - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 32 boulevard John-Fitzgerald Kennedy - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0843** - Sainte-Foy-lès-Lyon - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 1 chemin des Verzières - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0844** - Tassin-la-Demi-Lune - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 25 logements sis 209 avenue Charles de Gaulle - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0845** - Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 324 logements sis 10 à 19 chemin de la Ferme - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0846** - Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 63 logements situés 1 à 2 chemin du Puits - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0847** - Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 20 logements sis 13 rue Anatole France à Vénissieux - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2020-3713 du 10 février 2020 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0848** - Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées au Fonds de dotation intitulé Fonds Sainte Marie auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Transfert de dette foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes sis 23 rue Alfred Dreyfus - Modification de la délibération du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon n° 2014-0462 du 15 décembre 2014 reprenant les engagements pris par le Conseil général du Rhône par délibération n° 16 du 28 septembre 2012 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0849** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 2 rue Paul Péchoux - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0850** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 12 logements sis 229 rue Francis de Pressensé - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0369 du 22 février 2021 - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0851** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 16 logements sis 16 à 18 rue de la Convention - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0852** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 12 logements sis 18 rue de la Convention - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0853** - Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Mère Térèse auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA) - Rénovation et extension du self et construction d'un oratoire sis 37 rue Gervais Bussière - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N°CP-2021-0854** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 3 logements sis 1 rue Paul Péchoux - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N°CP-2021-0855** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) - Usufruit de 17 logements sis 115 rue Château Gaillard - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**N° CP-2021-0856** - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 12 rue Frédéric Faÿs à Villeurbanne - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale a désigné monsieur le Vice-Président Artigny comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0816, CP-2021-0817 et CP-2021-0819 à CP-2021-0856.

Avis favorable de la commission pour l'ensemble de ces dossiers. Nous allons les voter en plusieurs fois.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-081 6 à n°CP-2021-0821.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-082 2 à n°CP-2021-0826.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-082 7 à n°CP-2021-0831.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-083 2 à n°CP-2021-0836.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-083 7 à n°CP-2021-0841.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-084 2 à n°CP-2021-0846.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-084 7 à n°CP-2021-0851.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-085 2 à n°CP-2021-0856.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, les élus mentionnés ci-après n'ayant pas pris part au vote sur les dossiers suivants (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*) :

- n°CP-2021-0819, n°CP-2021-0822, n°CP-2021-0826 , n°CP-2021-0828, n°CP-2021-0844 et n°CP-2021-08 55 : Mme VACHER Lucie, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de la société Immobilière Rhône-Alpes,

- n°CP-2021-0831, n°CP-2021-0836, n°CP-2021-0851 et n°CP-2021-0852 : Mme MOREIRA Véronique, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de la société Batigère Rhône-Alpes,

- n°CP-2021-0821, n°CP-2021-0824, n°CP-2021-0838 et n°CP-2021-0847 : M. PAYRE Renaud, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la société Alliade habitat,

- n°CP-2021-0827, n°CP-2021-0829, n°CP-2021-0830 , n°CP-2021-0833, n°CP-2021-0835, n°CP-2021-0837 , n°CP-2021-0839, n°CP-2021-0842, n°CP-2021-0843, n°CP-2021-0849 : Mme PANASSIER Catherine, membre de l'association Habitat et Humanisme Rhône,

- n°CP-2021-0840 : M. PAYRE Renaud, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la SEM Patrimoniale du Grand Lyon,

- n°CP-2021-0845, n°CP-2021-0846 et n°CP-2021-08 54 : M. GASCON Gilles, Mme MOREIRA Véronique, M. PAYRE Renaud, M. VAN STYVENDAEL Cédric, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Est Métropole habitat.

Rapporteur : M. le Vice-Président ARTIGNY.

---

**N° CP-2021-0818** - Bron - Rillieux-la-Pape - Parc-cimetière - Attribution de concessions funéraires dans les cimetières métropolitains sur la période du 1er mai 2021 au 31 juillet 2021 - Délégation Ressources humaines et moyens généraux - Direction Patrimoine et moyens généraux

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale a désigné madame la Vice-Présidente Khelifi comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0818.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente KHELIFI.

---

## VI - COMMISSION PROXIMITÉ, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

---

**N° CP-2021-0862** - Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Modifications des conditions financières - Avenants à signer entre la Métropole et la Commune de Chaponost, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) et le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**N° CP-2021-0863** - Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Fixation des conditions techniques et financières - Conventions de transport et de traitement des eaux usées entre la Métropole et la société Aéroport de Lyon, les Communes de Janneyrias, Jons, Pusignan et Villette d'Anthon - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**N° CP-2021-0864** - Surcoûts d'exploitation dus à l'ensablement de la station d'épuration de Pierre-Bénite à la suite des travaux de prolongation du métro B à Lyon - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec les sociétés Implenla et Demathieu Bard et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) portant indemnisation de la Métropole de Lyon - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

**N° CP-2021-0865** - Albigny-sur-Saône - Collonges-au-Mont-d'Or - Couzon-au-Mont-d'Or - Feyzin - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Saint-Fons - Saint-Romain-au-Mont-d'Or - Solaize - Vénissieux - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lot n°9 du marché n°2017-17 - Lot n°16 du marché n°2017-21 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Établissements René Collet et Cie - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**N° CP-2021-0866** - Craponne - Indemnisation du préjudice lié à une information erronée quant à l'existence d'un réseau public d'assainissement au droit d'une parcelle de terrain cadastrée AH 147 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**N° CP-2021-0867** - Quincieux - Convention pour le transport et le traitement des eaux usées en provenance du hameau de Varennes via le système d'assainissement de Trévoux - Bords de Saône - Fixation des conditions techniques et financières - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**N° CP-2021-0868** - Saint-Priest - Corbas - Mions - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - lot n°11 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise COIRO TP - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission proximité, environnement et agriculture a désigné madame la Vice-Présidente Groperrin comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0862 à CP-2021-0868.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-0862 à n°CP-2021-0866.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-0867 et n°CP-2021-0868.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GROSPERRIN.

---

**N° CP-2021-0869** - Programme Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique 2 (ACTEE 2) - Appel à manifestation d'intérêt Sequoia - Convention avec les membres du consortium pour la rénovation énergétique du patrimoine public sur le territoire métropolitain - Demande de subvention à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) Individualisation initiale d'autorisation de programme - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

**N° CP-2021-0871** - Prime air bois - Modification du règlement des aides - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

**N° CP-2021-0873** - Bron - Caluire-et-Cuire - Lyon - Vénissieux - Appel à projet Agir pour ma santé dans mon quartier - Attribution de subventions aux Villes de Caluire-et-Cuire et Vénissieux, à l'association Santé-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (SERA) et au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Priest - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

**N° CP-2021-0874** - Politique agricole - Partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'association Graine d'emplois et avec l'association Paragrêle 69 - Attribution de subventions - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission proximité, environnement et agriculture a désigné monsieur le Vice-Président Athanaze comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0869, CP-2021-0871, CP-2021-0873 et CP-2021-0874.

Avis favorable de la commission. Le dossier n° CP-2021-0871 fait l'objet d'une note au rapporteur.

Dans l'exposé des motifs, dans le **II - Objectifs : augmentation du montant de la prime air bois pour les ménages modestes**, au troisième paragraphe, il convient de lire :

"Le montant de la prime était de 1 000 € sans condition de ressources et de 2 000 € pour les ménages modestes."

au lieu de :

"Le montant de la prime est de 1 000 € sans condition de ressources et de 3 000 € pour les ménages modestes."

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, les élus mentionnés ci-après n'ayant pas pris part au vote sur les dossiers suivants (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*) :

- n° CP-2021-0869 : Mme BROSSAUD Claire, Mme DEHAN Nathalie, M. GUELPA-BONARO, M. RAY Jean-Claude, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC),

- n° CP-2021-0869 : M. RAY Jean-Claude, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la société publique locale (SPL) d'efficacité énergétique (OSER),

- n° CP-2021-0874 : M. CAMUS Jérémy, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes.

Rapporteur : M. le Vice-Président ATHANAZE.

---

**N° CP-2021-0870** - Lyon 5ème - Tassin-la-Demi-Lune - Sainte-Foy-lès-Lyon - Saint-Genis-Laval - Oullins - Pierre-Bénite - Études opérationnelles pour la création, l'extension, la densification, l'interconnexion de réseaux de chaleur et de froid existants ou nouveaux - Perception de subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Individualisation partielle d'autorisation de programme - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission proximité, environnement et agriculture a désigné monsieur le Vice-Président Guelpa-Bonaro comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0870.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président GUELPA-BONARO.

---

**N° CP-2021-0872** - Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) - Accompagner le changement de comportement alimentaire 2021-2022 - Attribution de subventions à l'association Rhône-Loire pour le développement de l'agriculture biologique (ARDAB) et à la Fédération des centres sociaux du Rhône (FCSR) - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission proximité, environnement et agriculture a désigné monsieur le Vice-Président Camus comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0872.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

Le vote est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CAMUS.

---

## VII - COMMISSION URBANISME, HABITAT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

---

**N° CP-2021-0875** - Soutien à une action expérimentale d'évolution de copropriétés vers le modèle de coopérative d'habitants - Attribution d'une subvention à la fédération Habicoop pour l'année 2021 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

**N° CP-2021-0876** - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Fabrique de l'habitat participatif pour l'année 2021 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

**N° CP-2021-0880** - Bron - Givors - Lyon - Rillieux-la-Pape - Saint-Fons - Saint-Priest - Vaulx-en-Velin – Vénissieux - Villeurbanne - Contrat de ville métropolitain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Approbation et signature de la charte locale d'insertion du NPNRU déclinant les engagements des maîtres d'ouvrage des opérations du NPNRU en matière d'insertion - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

**N° CP-2021-0883** - Givors - Vénissieux - Métropole quartiers d'été 2021 - Avenant n° 1 à la convention de subvention entre la Métropole de Lyon et l'association Léo Lagrange centre-est pour l'activité collège ouvert 2021 - Complément à la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0614 du 31 mai 2021 - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

**N° CP-2021-0884** - Lyon 9ème - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Duchère - Approbation du protocole de liquidation de la convention publique d'aménagement (CPA) - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

---

**M. LE PRÉSIDENT** : La commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville a désigné monsieur le Vice-Président Payre comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0875, CP-2021-0876, CP-2021-0880, CP-2021-0883 et CP-2021-0884.

Avis favorable de la commission pour ces cinq rapports.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, Mmes BROSSAUD Claire, Mme GEOFFROY Hélène, M. GUELPA-BONARO Philippe, Mme VESSILLER Béatrice, délégués de la Métropole de Lyon au sein de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), n'ayant pas pris part au vote sur le dossier n° CP-2021-0884 (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président PAYRE.

---

**Présidence de madame Emeline Baume**  
**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente**

---

**N° CP-2021-0877** - Urban innovative actions Home silk road - Projet européen L'Autre Soie - Versement de la seconde avance de subvention aux partenaires de consortium - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

**N° CP-2021-0879** - Bron - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire de Bron Terrailon-Chenier - Attribution d'une subvention à Foncia Lyon pour l'opération de résidentialisation de la copropriété Guillermin - Individualisation totale d'autorisation de programme - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

**N° CP-2021-0881** - Rillieux-la-Pape - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire politique de la ville (QPV) de la Ville Nouvelle - Signature de l'ajustement mineur n° 1 à la convention NPNRU - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

**N° CP-2021-0882** - Vénissieux - Contrat de ville métropolitain - Quartier Minguettes Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2018 - Avenant à la convention de participation financière au bénéfice de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Prorogation du délai de caducité de la convention - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

**N° CP-2021-0885** - Villeurbanne - Projet urbain partenarial (PUP) rue du 1er mars 1943 - Avenant n° 1 à la convention de PUP et ses annexes - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

**N° CP-2021-0887** - Villeurbanne - Aménagement des rues du 8 mai 1945 et de la Feysine, de la place des Buers et de la rue de la Boube prolongée - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

**N° CP-2021-0888** - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de la Sapinière et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) SOFIREL - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0889** - Meyzieu - Voirie - Proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Joseph Desbois et appartenant aux associés du lotissement Le Domaine des Bois II - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0890** - Voirie - Acquisition, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, d'une parcelle de terrain nu, située avenue Marcel Mérieux, lieu-dit Les Grandes Trêves appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0891** - Lyon 7ème - Voirie - Échange avec soulte entre la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'emprises situées avenue du Pont Pasteur - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0892** - Caluire-et-Cuire - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 65 quai Clémenceau appartenant à la société civile immobilière (SCI) 1421 - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0893** - Corbas - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles cadastrées AD 17, AD 21 et AD 77, d'une superficie totale de 15 086 m<sup>2</sup>, situées lieu-dit Le Carreau - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0894** - Feyzin - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, du lot n°31 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 7 avenue Jean Jaurès - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0895** - Fleurieu-sur-Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain nu situées impasse des Cerisiers et montée des Bruyères auprès de la société en nom collectif (SNC) APM - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0896** - Saint-Genis-Laval - Acquisition, à titre onéreux, d'un lot de copropriété situé 23 rue Guilloux - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0897** - Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n° 908 et 890 situés 40 rue George Sand - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0898** - Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest Bellevue - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n° 906 et 886 situés 40 rue George Sand - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0899** - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Bron Terraillon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave, formant respectivement les lots n°901 et 965 de la copropriété Le Terraillon, située au 25, rue Jules Védrines - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0900** - Champagne-au-Mont-d'Or - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, d'un terrain bâti situé 2 rue Simon Buisson à l'angle de la rue Jean-Claude Bartet - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0901** - Charbonnières-les-Bains - Équipement - Cession, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, à la Ville, d'un terrain nu aménagé en square situé place Marsonnat - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0902** - Couzon-au-Mont-d'Or - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société foncière d'Habitat et humanisme, de 13 lots dans un immeuble en copropriété situé 10 place Ampère - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0903** - Genay - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la société civile immobilière (SCI) Naelou, d'un terrain nu situé lieudit Les Ruettes à l'angle de la rue Jacquard et du chemin de la Petite Rive - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0906** - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Équipement public - Cession, à l'euro symbolique, avec dispense de le verser à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'un terrain nu à usage de parc situé rue du Castellard - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0907** - Saint-Genis-Laval - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société anonyme (SA) d'HLM Alliade habitat, d'un immeuble situé 69 avenue Georges Clémenceau - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0908** - Tassin-la-Demi-Lune - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Tassin-la-Demi-Lune, d'une propriété (bâti et terrain) située 7 chemin de la Vernique - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0909** - Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Villeurbanne, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 4 et n°38 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0910** - Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 7 et 36 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0911** - Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 10 et 23 de la copropriété située

**N° CP-2021-0912** - Villeurbanne - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 11 et 22 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N°CP-2021-0913** - Lyon 1er - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 4 place Croix Paquet - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0914** - Lyon 7ème - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail à réhabilitation à la société Néma Lové, de lots de copropriété situés 17 rue de Tourville - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0915** - Rillieux-la-Pape - Habitat - Logement social - Avenant de prolongation, à titre onéreux, au bail emphytéotique conclu sur l'immeuble situé 656 chemin Pierre Drevet avec l'association Habitat et humanisme Rhône - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0916** - Givors - Développement urbain - Ilot Oussekiné - Ensemble immobilier en copropriété situé 6,8 rue Charles Simon - Annulation de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété de cet ensemble immobilier - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0917** - Villeurbanne - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat d'un immeuble situé 1 rue Viret - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2020-3676 du 13 janvier 2020 - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

---

**MME LA PRÉSIDENTE** : La commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville a désigné madame la Vice-Présidente Vessiller comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0877, CP-2021-0879, CP-2021-0881 et CP-2021-0882, CP-2021-0885, CP-2021-0887 à CP-2021-0903 et CP-2021-0906 à CP-2021-0917.

Avis favorable de la commission.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-087 7 à n°CP-2021-0885.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-088 7 à n°CP-2021-0891.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-089 2 à n°CP-2021-0896.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-089 7 à n°CP-2021-0901.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-090 2 à n°CP-2021-0908.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-090 9 à n°CP-2021-0913.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Le vote est ouvert pour les dossiers n°CP-2021-091 4 à n°CP-2021-0917.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, les élus mentionnés ci-après n'ayant pas pris part au vote sur les dossiers suivants (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*) :

- n°CP-2021-0877 : M. BERNARD Bruno, à sa demande, en lien avec l'Association lyonnaise nouvelle d'écoute et d'accompagnement (ALYNEA),

- n°CP-2021-0877 et n°CP-2021-0917 : M. GASCON Gilles, Mme MOREIRA Véronique, M. PAYRE Renaud, M. VAN STYVENDAEL Cédric, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Est Métropole habitat,

- n°CP-2021-0882 : Mme FRIER Nathalie, Mme NACHURY Dominique, M. PAYRE Renaud, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, ainsi que M. BERNARD Bruno, à sa demande,

- n°CP-2021-0892 et n°CP-2021-0913 : Mme NACHURY D ominique, M. PAYRE Renaud, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, ainsi que M. BERNARD Bruno, à sa demande,

- n°CP-2021-0885 : M. PAYRE Renaud, délégué de la Métropole de Lyon au sein de la société Alliade habitat,

- n°CP-2021-0902, et n°CP-2021-0915 : Mme PANASSIER Catherine, membre de l'association Habitat et Humanisme Rhône.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

---

**N° CP-2021-0878** - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier Saint-Priest Bellevue - Attribution de subventions d'équipement à la SEMCODA, la CDC habitat social, l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat et In'li AURA pour le relogement de ménages - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

**N° CP-2021-0886** - Lyon 9ème - Projet d'aménagement du secteur de la Sauvegarde - La Duchère - Déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Planification et stratégies territoriales

**N° CP-2021-0904** - Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**N° CP-2021-0905** - Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

---

**MME LA PRÉSIDENTE** : La commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville a désigné madame la Conseillère Benahmed comme rapporteur des dossiers numéros CP-2021-0878, CP-2021-0886, CP-2021-0904 et CP-2021-0905.

Avis favorable de la commission. Le dossier numéro CP-2021-0886 fait l'objet d'une note au rapporteur.

Dans l'exposé des motifs, paragraphe **2°- Les modalités de concertation** du titre **IV - Objectifs et modalités de concertation**, il convient de lire :

**« 2°- Les modalités de concertation**

La concertation se déroulera du 2 novembre au 3 décembre 2021 inclus.

Il est prévu la mise à disposition du dossier de concertation :

- à l'Hôtel de la Métropole, 20 rue du Lac à Lyon 3ème,
- à la Ville de Lyon, direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7ème,

- à la Mairie du 9ème arrondissement de Lyon, 6 place du Marché,
- à la mission Lyon La Duchère, 12 bis place Abbé Pierre à Lyon 9ème,
- sur le site internet de la Métropole : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com).

Le public disposera de différents moyens pour faire connaître ses observations pendant cette période de concertation :

- en les consignants dans un des cahiers accompagnant le dossier de concertation qui seront mis en place dès l'ouverture de la concertation préalable :

- . à la Ville de Lyon, direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7ème,
- . à la Mairie du 9ème arrondissement de Lyon, 6 place du Marché,
- . à la mission Lyon La Duchère, 12 bis place Abbé Pierre à Lyon 9ème,
- . à l'Hôtel de la Métropole, 20 rue du Lac à Lyon 3ème.

- en les adressant par écrit à la Métropole - délégation de l'urbanisme et des mobilités - direction planification et stratégies territoriales - service planification - 20 rue du Lac CS33569 69505 Lyon cedex 03,

- en envoyant un message électronique à l'adresse: [concertationpluh-sauvegarde@grandlyon.com](mailto:concertationpluh-sauvegarde@grandlyon.com) »

au lieu de :

## « 2°- Les modalités de concertation

La concertation se déroulera du 2 novembre au 3 décembre 2021 inclus.

Il est prévu la mise à disposition du dossier de concertation :

- à l'Hôtel de la Métropole, 20 rue du Lac à Lyon 3ème,
- la Ville de Lyon, direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7ème,
- à la Mairie du 9ème arrondissement de Lyon, 6 place du Marché,
- sur le site internet de la Métropole : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com).

Le public disposera de différents moyens pour faire connaître ses observations pendant cette période de concertation :

- en les consignants dans un des cahiers accompagnant le dossier de concertation qui seront mis en place dès l'ouverture de la concertation préalable :

- . à la Ville de Lyon, direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7ème,
- . à la Mairie du 9ème arrondissement de Lyon, 6 place du Marché,
- . à l'Hôtel de la Métropole, 20 rue du Lac à Lyon 3ème.

- en les adressant par écrit à la Métropole - délégation de l'urbanisme et des mobilités - direction planification et stratégies territoriales - service planification - 20 rue du Lac CS33569 69505 Lyon cedex 03,

- en envoyant un message électronique à l'adresse: [concertationpluh-sauvegarde@grandlyon.com](mailto:concertationpluh-sauvegarde@grandlyon.com) »

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**MME LA PRÉSIDENTE** : Le vote est clos.

Adoptés à l'unanimité, les élus mentionnés ci-après n'ayant pas pris part au vote sur les dossiers suivants (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*) :

- n°CP-2021-0878 : M. PAYRE Renaud, délégué de la Métropole de Lyon au de la société CDC habitat social,
- n°CP-2021-0878 : Mme COLLIN Blandine, M. PAYRE Renaud, Mme VACHER Lucie, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat,
- n°CP-2021-0904 et n°CP-2021-0905 : Mme COLLIN Blandine, M. PAYRE Renaud, Mme VACHER Lucie, Mme VESSILLER Béatrice, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat,

- n°CP-2021-0886 : Mme NACHURY Dominique, M. PAYRE Renaud, délégués de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, ainsi que M. BERNARD Bruno, à sa demande,

- n°CP-2021-0886 : Mme BROSSAUD Claire, Mme GEOFFROY Hélène, M. GUELPA-BONARO Philippe, délégués de la Métropole de Lyon au sein de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL).

Rapporteur : Mme la Conseillère BENAHMED.

---

**Présidence de monsieur Bruno Bernard**  
**Président**

---

---

**DEUXIÈME PARTIE**

*Dossiers ayant fait l'objet de demandes  
de débats en Conférence des Présidents*

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous attaquons l'ordre du jour avec les dossiers avec débats. Suite à la demande de prise de parole, monsieur Pelaez, vous avez une minute.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Oui monsieur le Président. Vous imaginez bien que ce n'est pas rien quand il y a l'ensemble des groupes de l'opposition qui, collectivement, ensemble, décide de réagir et demande une suspension de séance.

Une opposition qui pourtant n'est pas toujours unique, nous avons des désaccords entre nous, des fois sur le fond, des fois sur la forme, mais il y a un dialogue entre nous.

Nous avons trouvé que c'était suffisamment grave pour que nous puissions intervenir ensemble.

Dans une démocratie, il y a une majorité et il y a une opposition. On est tous d'accord là-dessus. Il y a le fond et il y a la forme. Sur le fond, on est tous d'accord, on est en désaccord. Pas de problème, nous, cela ne nous pose pas de soucis, c'est la démocratie. J'espère que ça ne vous pose pas de problème non plus. Et puis, il y a la forme. Et la manière dont vous avez réagi ce matin avec un comportement hautain et quelque peu méprisant n'est pas acceptable monsieur le Président.

On peut ne pas être d'accord mais on se doit de répondre, on se doit de respecter la légitimité des uns et des autres. Nous avons tous ici notre légitimité, nous avons tous été élus, je vous le rappelle, au suffrage universel.

Effectivement, ça nous pose un problème sur l'avenir de cette institution. Alors moi, je ne suis pas d'accord, par exemple, avec le choix qu'a fait un autre groupe d'opposition de demander une modification de la loi MAPTAM. Vous voyez, on peut ne pas être d'accord. Mais en tout cas, on a tous envie que cette institution fonctionne correctement. Et là, votre comportement, votre attitude depuis le début, fait que ça pose un sérieux problème.

Je ne sais pas si c'est une tactique de votre part de ne vouloir jamais répondre sur le fond et de toujours avoir ce comportement ou si c'est parce que vous êtes mal à l'aise avec cet exercice et que vous ne savez pas faire, ce n'est pas mon problème. Notre seul problème à nous, c'est que l'institution fonctionne correctement et que vous respectiez votre opposition et, notamment, les élus que sont aussi les Maires.

Nous avons été obligés de marquer le coup car on finit par se poser la question de comment on va pouvoir continuer. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie monsieur Pelaez. Monsieur Grivel ?

**M. le Conseiller GRIVEL** : Merci de nous donner la parole. Nous allons prendre position les uns après les autres et donc, on va donc éviter d'être redondant et évidemment, que l'on suit la plupart des réflexions qui sont dites.

Monsieur le Président, vous avez dit quelque chose d'assez ahurissant. Vous avez dit "je ne dialogue pas, en tout cas, je ne réponds pas aux Conseillers métropolitains d'opposition". C'est quelque chose qui, si on n'est pas assis, de toute façon il faut chercher deux sièges pour essayer de trouver notre position.

Je voudrais simplement vous dire que quand nous rédigeons nos interventions, on a un certain nombre de termes qui nous viennent à l'esprit, dédain, mépris ou autre. Nous faisons très attention de se dire "attention, il faut que l'on conserve l'art du dialogue". Mais franchement, avec vous, avec la réaction de ce matin, le terme "dédain" ou "mépris" devient une grande banalité. On va donc, finalement, les utiliser tout le temps. Ce sera complètement banalisé.

Vous prenez le risque, par rapport à nous, d'écarter les Maires, les Conseillers municipaux et vous savez qu'ils ont suivi leur Maire. Pour faire court, vous prenez le risque de fissurer cette Métropole en écartant les Maires, les Conseillers municipaux et les Conseillers métropolitains. Cette Métropole n'a pas besoin de ça aujourd'hui, je crois que c'est important.

Vous avez dit aussi, par ailleurs, "Moi, cette Métropole, je l'ai effectivement en main". D'accord, la légitimité est là dont acte, les élections sont passées, on ne va pas revenir là-dessus. En tout cas, écoutez les Maires qui ont besoin car ils poursuivent leur politique d'agrandir une crèche, d'agrandir un groupe scolaire, de faire des voiries de sécurité pour les piétons ou d'autres choses. Écoutez-les car c'est ce dont ils ont besoin. N'écarter pas, à travers eux, et à travers nous, plus de la moitié des habitants de la Métropole de Lyon, c'est-à-dire 600 000 à 700 000 habitantes et habitants.

Je terminerai en disant que ce que nous disons aujourd'hui n'est pas un problème d'écologie, ce n'est un problème de discussion sur le fond. C'est simplement de savoir, finalement, quelle est votre mode de gouvernance qui nous surprend à chaque fois. Est-ce que c'est un problème de méthode ou alors, je le reprends à travers ce qu'a dit monsieur Pelaez, que c'est plus que cela et que c'est une attitude délibérée vis à vis de l'opposition ? Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur Grivel. Oui, monsieur Kimelfeld.

**M. le Conseiller KIMELFELD** : Monsieur le Président, mes chers collègues. Je dois dire, monsieur le Président, que ce matin vous m'avez surpris. Je pensais que, lors de cette première séance en présentiel, il y a longtemps que l'on ne s'était pas retrouvé tous ici, vous auriez un message de bienvenu et un message fort sur la vigueur de la démocratie ici dans cette assemblée.

Ce n'est pas ça que vous nous avez livré comme message, c'est un message quelque part, je ne sais pas si vous aurez l'occasion de le réécouter, mais en tout cas, il résonne comme une forme de mépris pour l'opposition. Évidemment, il ne peut pas résonner comme ça pour votre exécutif.

Lors de mon intervention au Conseil de la Métropole, il y a à peu près trois semaines, je vous avais invité, en tout cas avec beaucoup d'humilité, à reprendre le dialogue avec les Maires. Je vous avais dit d'ailleurs, à cette occasion, que nous étions là pour aider et pour accompagner à la reprise de ce dialogue tellement important pour la Métropole mais surtout pour les habitantes et habitants de la Métropole.

Vous aviez pris, finalement, dans une intervention avant même nos interventions, des engagements. Vous aviez fait un pas en avant. Vous avez dit que l'on allait rediscuter de la PPI, que l'on allait faire en sorte que la Conférence des Maires puissent se dérouler dans de bonnes conditions et que le dialogue soit réouvert. Vous aviez dit, Marc ne m'en voudra pas, que vous alliez déterrer le rapport Grivel ou, en tout cas, qu'il y a des propositions qui sont faites, que l'on ne part pas de la page blanche. C'était important de faire passer ce message.

Finalement, au lieu de respecter vos engagements, rien ne s'est passé et vous nous dites qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Effectivement, rien de nouveau sous le soleil car aucun des engagements que vous avez pris, il y a maintenant trois semaines, n'ont été engagés.

Vous dites souvent vous réjouir, vous l'avez dit souvent dans beaucoup d'*interviews*, que cette assemblée est élue au suffrage universel direct. Ce suffrage universel direct entraîne quelques exigences. D'abord, beaucoup plus de respect pour vos propres engagements puisque, finalement, c'est devant celles et ceux qui ont élu des membres de cette assemblée que les engagements vous les donnez et pas simplement devant des élus qui ont été désignés par d'autres élus, version Métropole Grand Lyon.

C'est aussi plus de respect pour tous les élus qui tous, individuellement, ici, ont été élus au suffrage universel direct, minoritaire, majoritaire mais dépositaire d'un avis de nos concitoyens à un moment donné lors de ces élections.

Il n'est pas trop tard, à mon avis, pour renverser les choses. Cela ne dépend que de vous, et uniquement de vous.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. D'autres demandes de prise de parole ? Monsieur Cochet.

**M. le Conseiller COCHET** : Merci monsieur le Président. J'essaierai de ne pas être redondant par rapport aux trois autres interventions. Si vous aviez des doutes quand vous aviez qualifié, notamment, la démarche qui avait été initiée par des Maires de droite, je pense que l'illustration, qu'il y a aujourd'hui autour de cet hémicycle, montre bien que c'est bien au-delà des appartenances politiques.

Je crois quand même, monsieur le Président, qu'il y a un moment d'anthologie que vous avez réalisé. Je vous cite "*je ne traite pas avec les Conseillers métropolitains d'opposition*". Je ne sais pas ce que pense votre majorité, notamment un certain nombre de Vice-Présidents qui ont siégé sous d'autres présidences, mais cette attitude méprisante, et je dirais à la limite de la correction de ce qu'est la démocratie, est juste inentendable.

Je terminerai simplement avec une petite maxime de Paul Valéry, si cela peut vous inspirer monsieur le Président, "*un chef est un homme qui a besoin des autres*". Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Il y a d'autres demandes d'intervention ? Non.

Je vais redire quelques mots car, à *priori*, vous avez l'art de ne pas comprendre ou que vous souhaitez ne pas comprendre. (*rumeurs dans la salle*). Vous remarquerez que je vous ai écouté, vous voyez, la démocratie et le dialogue c'est déjà écouter à défaut de se comprendre. Monsieur Cochet, si vous pouvez me laisser m'exprimer, je vous en remerciais.

Monsieur Kimelfeld l'a rappelé, j'ai dit, lors du dernier Conseil métropolitain, que nous souhaitions travailler avec les Maires et j'ai même lancé plusieurs pistes. Naturellement, je ne sais plus si c'était il y a deux semaines ou trois, c'est en cours. C'est le premier point, je ne vais pas répéter toutes les trois semaines la même chose puisque de toute façon, à *priori*, il y a un certain nombre de propos que je peux tenir qui ne sont pas pris en compte par des élus d'opposition. Quand je dis élus d'opposition, il n'y a pas de mépris. Il y a des élus de la majorité, ceux qui votent un budget, et d'opposition, ceux qui ne le votent pas. C'est comme cela que ça se déroule depuis longtemps.

J'ai repris la parole devant l'AMF (Association des Maires de France), il y a encore quelques jours, pour redire notre volonté de travailler avec les Maires. Quand je dis que je ne souhaite pas écouter les Conseillers d'opposition sur les liens avec les Maires, ou en tout cas la formulation que vous m'avez fait reprendre monsieur Cochet, je veux simplement dire que j'ai besoin d'un dialogue direct avec les Maires. Ce n'est pas par la parole de groupe d'opposition que cela va aider à travailler ensemble. Après, vous faites de cet élément ce que vous souhaitez.

Dans vos propos liminaires, monsieur Grivel a repris un plaidoyer contre la loi MAPTAM, qui d'ailleurs ici est minoritaire au sein de cette assemblée mais qui est respectable. Je ne vais pas refaire le débat sur la loi MAPTAM à chaque Conseil ou Commission permanente. Monsieur Cochet, dans vos propos préalables, vous avez repris un terme très simple, "dictatorial". Vous me traitez de dictateur et vous vous étonnez que l'on n'arrive pas à travailler ensemble. Reprenez et relisez vos propos. Il n'y a pas d'un côté des Conseillers d'opposition, monsieur Cochet, qui peuvent dire n'importe quoi, puisque vous dites n'importe quoi en l'occurrence, et de l'autre côté, quand je ne vous répondrais pas comme vous le souhaitez, je serais hautain et méprisant.

Sur les éléments que vous avez demandés, puisqu'il y avait un élément demandé dans vos interventions préalables, qui était la demande de Maires d'une Conférence métropolitaine des Maires pour parler de la PPI : je vous ai répondu qu'elle aurait lieu au mois de novembre. Pour moi, les choses sont claires.

J'aimerais également que l'on puisse avoir des débats sereins. Il faut faire preuve d'un peu de mesure et tout irait beaucoup mieux.

Nous passons aux rapports avec débats.

---

**N° CP-2021-0773 - déplacements et voirie** - Plan Oxygène - Zone à faible émission mobilité (ZFE<sub>m</sub>) de la Métropole de Lyon - Attribution de subventions d'investissement aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du dispositif d'aide à l'achat de véhicules propres de transports de marchandises - Approbation de conventions - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Direction Voirie, végétal, nettoyage

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Kohlhaas a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0773.

L'avis favorable de la commission est favorable pour ce dossier.

Je donne la parole au groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. le Conseiller GEOURJON** : Monsieur le Président, chers collègues. De manière très sereine et très constructive, nous approuverons bien évidemment ce rapport visant à aider les entreprises à s'adapter à la mise en place de la ZFE dans sa version adoptée, en 2019, qui comportait un important volet de mesures d'accompagnement.

Je ne reviendrai pas sur notre demande, celle de l'ensemble des groupes d'opposition, d'un référendum, non pas sur le principe de la ZFE, nous y sommes favorables, mais sur les modalités de mise en œuvre de cette extension de ZFE.

Je ne reviendrai pas sur les votes en séance publique qui sont, par la suite, dans le secret des couloirs de la Métropole ou du Cabinet du Président, mystérieusement corrigés.

Je ne reviendrai pas non plus sur le sort apporté à notre proposition d'organiser des réunions publiques sur le territoire des 59 communes et des 14 circonscriptions de la Métropole. Vous y avez répondu en expliquant que ce n'était pas votre choix, faute d'envie et de moyens. Nous nous contenterons donc du guide méthodologique pour monter des réunions nous-même. Les Maires, Conseillers municipaux, Conseillers métropolitains et les habitants seront seuls juges de votre choix.

Enfin, je ne reviendrai pas sur notre demande que vous adressiez, dès maintenant, un courrier d'information à tous les habitants concernés par la future extension de la ZFE. Informer directement les citoyens nous paraissait légitime, vous avez fait le choix de ne rien faire.

Étant d'un naturel optimiste, et pensant que chacun peut évoluer, j'aimerais vous faire une nouvelle fois une proposition.

Chacun d'entre nous, ici présents, a pu constater l'importance de la campagne publicitaire que vous avez déployée pour lancer la nouvelle identité marketing et visuelle du REV (Réseau express vélo) : panneaux publicitaires JC Decaux en 4x3, panneaux publicitaires JC Decaux sur les abris bus, panneaux publicitaires sur les sucettes JC Decaux, sans oublier les écrans publicitaires lumineux *Clear Chanel* dans les stations de métro. Heureusement que vous vous êtes engagé à supprimer tout affichage publicitaire sur le territoire de la Métropole de Lyon à moyen terme.

Majorité comme opposition, nous sommes conscients du fort impact que l'extension de la ZFE va avoir sur le quotidien des habitants, des entreprises, des associations, des commerçants et artisans et enfin, des salariés du territoire métropolitain.

Aussi, nous vous demandons, à nouveau, de déployer, dès maintenant, une campagne d'information de même ampleur que la campagne publicitaire en faveur des Voies lyonnaises. Une campagne d'information invitant chacun à participer à la concertation, en cours actuellement, et indiquant aussi le calendrier de mise en œuvre, puisque comme l'a indiqué en commission le Vice-Président Kohlhaas, ce calendrier est déjà arrêté et n'est pas ouvert à la concertation.

Personne ne comprendrait pourquoi l'un des sujets le plus important du mandat, qui va directement ou indirectement concerner chaque habitant, ou chaque salarié, ne bénéficie pas d'une campagne d'information ambitieuse dès la phase concertation.

Dans le cas contraire, au vu du rejet de toutes nos propositions et de l'absence de contre-propositions de votre part, on pourrait avoir l'impression que, finalement, vous ne cherchez pas à susciter de la participation à la concertation et que vous ne souhaitez pas un débat public sur les modalités de mise en œuvre et les mesures d'accompagnement à la nécessaire extension de la ZFE.

Monsieur le Président, quand vous souhaitez communiquer sur la concertation, vous savez le faire. Je prendrai l'exemple du projet d'extension du tramway T10. Vous avez recruté deux agences pour gérer la concertation : l'une en charge de la communication et organisation des réunions publiques et l'autre de l'animation de ces réunions. Vous avez édité des *flyers* distribués sur les lignes de transports en commun, adressé ces mêmes *flyers* aux entreprises installées sur les secteurs desservis par le futur tramway T10 et affiché la concertation dans les bus. J'ai même constaté ce matin, en arrivant à l'Hôtel de Métropole, qu'une affiche était placardée à l'entrée de la Métropole.

Depuis fin août, vous avez organisé une dizaine de réunions, toutes en présentiel. La réunion à laquelle j'ai assisté, en Mairie du 7ème, a rassemblé entre 50 et 80 participants. Félicitations monsieur le Président, vous savez communiquer, vous savez mobiliser les habitants et les salariés dans des phases de concertation. Aussi, monsieur le Président, nous vous le demandons simplement, de mettre la même énergie pour la concertation préalable à l'extension de la ZFE. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, la parole est à monsieur le Vice-Président Kohlhaas.

**M. le Vice-Président KOHLHAAS** : Merci monsieur le Président, merci monsieur Geourjon. Quelques précisions, ici on vote une délibération, effectivement, liée à la ZFE, adoptée en 2019 et mise en place en 2020, puis en 2021 concernant les véhicules professionnels et les nombreuses mesures d'accompagnement que vous citez monsieur Geourjon, enfin il y en avait qu'une, l'aide au changement de véhicule. Ce dispositif ne fonctionne absolument pas car nous votons 86 000 € d'aide, aujourd'hui, mais nous ne sommes même pas au dixième de ce qui était prévu dans la délibération de 2019 en matière d'accompagnement des entreprises à la transformation des flottes de véhicules. Nous travaillons, depuis plusieurs mois, avec les professionnels pour faire évoluer ce dispositif d'accompagnement qui, de leurs mots à eux, ne correspond réellement pas au besoin.

Vous parlez de la future ZFE dans votre intervention, et pas du tout de cette ZFE économique qui a été mise en place par nos prédécesseurs.

Un mot sur le référendum, le projet de ZFE ce n'est pas oui ou non puisque l'on est obligé de le mettre en place. Dans le projet de ZFE, ce qui est important c'est surtout le comment. Le comment, ce sont des dizaines de curseurs avec les véhicules interdits, le calendrier, le périmètre, les exceptions, les dérogations, l'ensemble des mesures d'accompagnement, notamment dans la transition de l'équipement des ménages en véhicule, mais aussi en faveur des solutions moins polluantes des mobilités alternatives que nous souhaitons développer. C'est cela qu'essaye de construire la concertation qui a été lancée il y a maintenant un mois et qui va durer encore quatre mois. Pour votre information, j'ai vu quelques panneaux 3x4 sur la concertation ZFE, je pense qu'il y a quand même de l'information et il y a déjà plusieurs milliers de personnes qui ont contribué à cette concertation. Je pense qu'ils ont reçu l'information de la concertation de cette ZFE et ils sont très engagés dans la participation.

Évidemment, en plus de toutes les réunions qui ont déjà eu lieu, il y a en a encore en cours cette semaine, nous avons envoyé un courrier à toutes les communes, mais aussi à de nombreuses associations avec lesquels nous sommes en relai, pour que l'on puisse faire un maximum de réunion publique dans tous les territoires, dans tous les quartiers. En particulier dans les quartiers où les gens ont du mal à participer à des concertations et donc nous avons pris le relai, notamment, des associations d'éducation populaire pour mettre en œuvre ces débats publics et y participer. Nous y enverrons, dans la mesure du possible, puisque nous nous attendons à plusieurs centaines de réunions publiques, c'est l'objectif en tout cas, des élus, qui ne sont pas obligatoirement les Vice-Présidents concernés mais qui peuvent être d'autres élus de la Métropole ou des gens des services.

Je pense qu'il y a eu un *quiproquo* dans l'interprétation que vous faites de mes propos. Nous avons voté une délibération en Conseil métropolitain ici-même en mars 2021. C'est seulement ce que nous avons voté dans cette délibération qui fixe les choses. Rien d'autre n'est arrêté, tout est à construire. Comme vous avez dit que le calendrier est arrêté, vous l'interprétez un peu. Il est voté dans cette délibération de mars 2021 que pour le périmètre central, le Crit'air 1, périmètre qui n'est pas défini encore, serait interdit en 2026. Tout le reste du calendrier, tous les périmètres, et bien sûr tous les dispositifs d'accompagnement je l'ai déjà dit, sont soumis à cette concertation qui est une véritable co-construction. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur Geourjon pour avoir rappelé la qualité de la concertation du tramway T10. Vous nous demandez de mettre la même énergie, il n'est pas question de mettre la même énergie. L'énergie pour la ZFE est beaucoup plus forte, c'est un dossier bien plus important pour nos concitoyens.

Les propositions que vous avez faites ont été entendues. J'ai signé un courrier à l'ensemble des Maires, récemment, pour que l'on organise beaucoup plus de réunions. Il n'y a aucun souci pour organiser plus de réunions et plus de communication, le Vice-Président Kohlhaas l'a rappelé.

Dernier point, nous ne voulons pas interdire la publicité mais la réduire. Les mots ont leur importance.

Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KOHLHAAS.

---

**N° CP-2021-0774 - déplacements et voirie** - Développement des modes actifs - Mise en place d'un service de prêt, à titre gratuit, de 10 000 vélos reconditionnés à destination des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon - Approbation du contrat type de prêt à usage - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Direction Voirie, végétal, nettoyage

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bagnon a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0774. L'avis de la commission est favorable pour ce dossier.

Monsieur Bagnon, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BAGNON, rapporteur** : Merci monsieur le Président, chers collègues. Par cette délibération, il s'agit d'approuver le contrat type pour le service de prêt à titre gratuit de 10 000 vélos reconditionnés. Pour rappel, cette offre a pour objectif de développer la pratique du vélo des jeunes majeurs de 18 à 25 ans en s'appropriant, dès les premières années de leur vie d'adulte, la pratique régulière du vélo et en leur permettant de se déplacer lorsqu'ils sont éloignés des transports en commun.

Ce dispositif répond également aux objectifs métropolitains suivants et complémentaires :

- soutenir les jeunes à faible revenu, en formation ou en démarche d'insertion sociale et professionnelle,
- développer la filière recyclage des vélos, c'est un point très important actuellement,
- soutenir l'insertion par l'activité économique de personnes en difficulté
- améliorer la santé publique en luttant contre la sédentarité, je vous rappelle cet enjeu absolument majeur.

Je tiens à souligner, qu'en plus de ces nombreux intérêts, ce dispositif est peu coûteux pour notre collectivité et qu'il bénéficie d'un financement de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 1,8 million d'euros, soit 38 % du coût total.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Il y a des demandes de prise de parole, je commence par le groupe du Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller CHARMOT** : Monsieur le Président, chers collègues. Par délibération du Conseil n° 2021-0567 du 21 juin 2021, la Métropole a approuvé la mise en place d'un service de prêt, à titre gratuit, de 10 000 vélos reconditionnés, à destination des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans, résidant sur le territoire de la Métropole.

Parfois éloignés des réseaux de transports en commun pour pouvoir se déplacer et se rendre sur leur lieu d'études ou de travail, vous comptez ainsi les inciter à la pratique régulière du vélo comme moyen de transport quotidien. Cela reste à voir. Nous suivrons avec attention l'évolution de ce nouveau dispositif d'incitation à la pratique cyclable.

Ce dispositif de prêt gratuit, pour l'utilisateur, doit permettre le développement de la filière du recyclage des vélos et faciliter l'insertion par l'activité économique de personnes en difficulté.

Quelques points en lien avec ces principes nous interrogent toutefois.

Tout d'abord, sur les bénéficiaires, il n'est pas destiné aux jeunes en alternance à *priori*. Permettre l'accès à de très jeunes actifs en situation d'emploi avec une modeste rémunération serait approprié. Autant encourager le travail. Ce serait d'ailleurs un service complémentaire à envisager dans les résidences de jeunes actifs par exemple.

Sur le plan financier, depuis la première présentation du projet, le budget a augmenté de 20 %, passant de 4 millions d'euros à 4,8 millions d'euros au moment du vote de la délibération de juin, laissant penser que l'engagement financier du projet est mal évalué et peut encore augmenter, voire déraper.

Sur l'utilisation des vélos, vous n'avez pas répondu à la question sur le stationnement des cycles dans les lieux de destination des jeunes. Vous semblez transférer la responsabilité de prévoir leur installation en nombre suffisant aux établissements qui les accueilleront (centre de formation, universités, entreprises) et aux jeunes eux-mêmes, à leur domicile, avec les risques de vol que l'on connaît.

Les places sécurisées seront doublées d'ici la fin de l'année 2022 dites-vous. Soit, mais où ?

Vous dites avoir pris du retard sur le sujet alors-même que les tensions sur le marché des matériaux créent déjà une certaine pénurie d'arceaux vélos demandés par les communes d'après vos services.

Sur leur entretien, un réseau d'ateliers vélos participatifs et solidaires d'autoréparation, soutenu par la Métropole de Lyon, est partenaire du dispositif. Toutefois, il ne couvre que très partiellement le territoire et mériterait d'être renforcé rapidement dans le cadre de ce plan 10 000 vélos. Faute de quoi, les ateliers seront débordés et l'entretien sera négligé, au risque d'imposer un coût de remise en état au jeune à la restitution.

Certes, vous avez répondu sur la tarification des services de réparation si elle s'avère nécessaire à la restitution du vélo pour sa remise en circulation. L'utilisateur est donc averti. Vous ne précisez pas, cependant, si vous comptez aussi facturer le vol ou la dégradation des vélos sauf à avoir prévu de mettre en place un contrat d'assurance lié au prêt. Si c'est le cas, par qui sera-t-il financé ?

Au regard de la situation, des points encore flous du dispositif et l'évaluation de sa montée en puissance qui devra être observée et des impacts financiers de sa gestion incertains, nous nous abstenons sur cette délibération.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, la parole est au groupe Les écologistes.

**Mme la Conseillère BENAHMED** : Je suis certaine que tout le monde ici partagera mon propos. Nous savons, toutes et tous, combien il est important d'investir dans notre jeunesse, leur venir en aide c'est investir dans leur futur. Le contexte particulier que nous traversons appelle des solutions nouvelles. Ce devoir de solidarité envers les jeunes, nous le traduisons en acte concret. Par exemple, quand nous permettons à plus d'étudiants boursiers ou de jeunes chômeurs de bénéficier d'une tarification solidaire TCL (Transports en commun lyonnais). Nous le traduisons aussi en acte quand nous permettons à des centaines de jeunes de bénéficier d'un indispensable filet de sécurité. Je parle, bien sûr, du Revenu solidarité jeunes. En seulement quatre mois, 500 jeunes, qui jusque-là n'avaient droit à rien, ont pu en bénéficier. La moitié d'entre eux en est sortie, au bout de trois mois, avec un retour vers l'emploi.

Aujourd'hui, cette même motivation nous anime car, avec ce service de prêt gratuit de 10 000 vélos, nous permettons à des milliers de jeunes de découvrir et d'adopter le vélo au quotidien. Nous leur offrons, ainsi les moyens très concrets d'une mobilité propre. Ce système de prêt sera mis en œuvre avec le réseau d'acteurs et d'ateliers vélo du territoire que nous continuerons de soutenir par ailleurs et sera en partie géré par les entreprises d'insertion.

La démarche que nous vous proposons est donc d'autant plus vertueuse socialement qu'elle permettra la création d'emplois locaux durables et utiles au développement de la filière vélo. Avec cette offre inédite, la Métropole de Lyon se distingue une nouvelle fois en se dotant de la plus grande flotte de vélos mécaniques en location longue durée de France. Par ailleurs, elle est la seule uniquement composée de vélos reconditionnés.

Tarification solidaire des TCL, Revenu de solidarité jeunes ou service de prêt de 10 000 vélos, ces mesures ont toutes un point commun : elles répondent concrètement aux besoins essentiels de nos jeunes et font avancer la transition écologique tout en ouvrant pour plus d'équité sociale et c'est sans aucun doute l'une de nos missions les plus enthousiasmantes. Il est bien dommage qu'elle ne soit pas soutenue unanimement.

Je vous remercie monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci madame Benahmed, merci au Vice-Président de la présentation de ce projet et à monsieur Charmot pour son intervention.

C'est, en effet, un dispositif innovant, cela été dit, qui lie des problématiques de mobilité et qui en plus, avec le reconditionnement de nos vélos, permet à des vélos, qui allaient être mis au rebut, d'avoir une seconde vie. De plus, il y a un intérêt en termes d'insertion.

Concernant votre question sur le vol des vélos monsieur Charmot. A priori, nous n'avons pas dû être clairs, donc je vais l'être. Si le jeune fait une déclaration de vol, une fois le vélo volé, rien ne lui est demandé bien sûr. Vous ne devez pas avoir eu de réponse à ce point, qui est naturellement important.

Cette question du vol, vous avez raison de la signaler, c'est un objet très important. On a des modalités à mettre en place de stationnements sécurisés et de dispositifs antivols et nous y travaillons. Nous ferons des annonces d'ici la fin de l'année à ce sujet et je compte, d'ailleurs, sur l'ensemble des Maires pour nous aider à mettre en place du stationnement sécurisé.

Concernant le budget de 4,8 millions d'euros TTC ou 4 millions d'euros HT, je rappelle quand même que 1,8 million d'euros vont être financés par l'ADEME et qu'il va donc rester 3 millions d'euros à la charge de la Métropole de Lyon.

Sur les publics qui pourraient être utilisateurs, les jeunes en alternance, comme les jeunes actifs, pourraient être en effet les utilisateurs. Nous allons lancer le dispositif et au fur et à mesure de son déploiement, nous verrons comment le réadapter mais quand on innove sur de tel dispositif, il faut bien partir sur quelque chose et le recalibrer au fil du temps.

Je regrette, à mon tour, que ce dossier ne fasse pas l'unanimité mais, naturellement, chacun est libre de ses positions. Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BAGNON.

---

**N° CP-2021-0775 - déplacements et voirie** - Petits travaux de voirie - Fonds d'initiative communale (FIC) - Versement de fonds de concours par les Villes - Approbation des conventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Direction Voirie, végétal, nettoyage

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bagnon a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0775.

L'avis de la commission est favorable pour ce dossier.

Nous avons des demandes de prise de parole du groupe Synergies-Métropole et Inventer la Métropole de demain. La parole est au groupe Synergies-Métropole.

**M. le Conseiller VINCENT** : Monsieur le Président, merci, chers collègues, mesdames et messieurs, le groupe Synergies votera favorablement ce rapport relatif au FIC afin de ne pas pénaliser les projets de voirie sur les communes concernées.

Il n'en reste pas moins que, sur le fond, nous ne sommes toujours pas satisfaits du nouveau dispositif pour les budgets FIC et PROX, qui correspondent au volet financier n°1 du pacte de cohérence métropolitain.

Je tiens à rappeler que notre groupe avait souhaité, en la matière, être particulièrement constructif en étant, notamment, proactif au sein du groupe de travail sur le volet financier du pacte de cohérence territorial (PCT) il y a un peu moins d'un an.

Cela avait permis d'obtenir quelques avancées, notamment le montant plancher de 25 000 € de FIC annuel pour les plus petites communes. Il n'en demeure pas moins que les solutions trouvées sont incomplètes et que les nouveaux critères d'attribution, purement démographiques, ont conduit à une réduction massive du FIC pour près d'un quart des communes de la Métropole, soit 13 d'entre elles, dont 12 dans le Val de Saône. Certaines ont tout bonnement vu leur budget FIC divisé par deux par rapport au précédent mandat.

Vous aviez précisé que l'ambition initiale était celle d'une plus grande équité entre les territoires. Si les critères sont, en effet, objectifs sur le papier, leur application se révèle, comme nous l'avions annoncé, inéquitable dans les faits. Car, en vérité, objectivité et équité n'ont pas grand-chose à voir. De la même façon, voirie et démographie, ce n'est quand même pas tout à fait la même chose.

Comme je vous l'ai dit lors du dernier Conseil de la Métropole, lors des débats sur la décision budgétaire modificative, je vous le redis aujourd'hui : "l'égalitarisme, ce n'est pas l'égalité. L'uniformité, ce n'est pas l'équité. Les politiques territoriales de la Métropole ne peuvent pas se construire sur le simple critère de la population à un moment T, sans tenir compte des dynamiques démographiques, des réalités économiques, sociales, géographiques, topographiques, historiques de nos territoires, des ressources de nos communes, des besoins réels et des volontés de nos habitants".

Bref, l'équité territoriale, je le réaffirme une nouvelle fois, demande d'adapter nos politiques publiques aux réalités du terrain, pas de définir des critères uniformes à l'échelle de notre Métropole et de les appliquer de façon aveugle sur l'ensemble de notre territoire.

Je tiens, toutefois, à souligner l'écoute de la Vice-Présidente Hélène Geoffroy qui a permis les quelques avancées que j'évoquais. Je crois, par ailleurs, que la souplesse annoncée sur l'utilisation des budgets PROX, pour l'année en cours, va dans le bon sens tant nos communes sont désemparées face à l'insuffisance des budgets FIC qui ne permettent pas de mener à bien les projets.

Pour continuer d'avancer, nous avons maintenant besoin que les projets soient étudiés et chiffrés dans le détail, sans quoi nous ne sommes pas en mesure de prioriser et d'arbitrer.

Je rappelle au passage qu'il ne s'agit pas, à travers ces projets, de bétonner ou de bitumer nos communes, comme certains dans votre majorité aiment à le penser ou à le faire croire. Il s'agit de réaliser des aménagements répondant aux besoins de nos habitantes et de nos habitants, pour apaiser et sécuriser les mobilités, notamment renforcer la marchabilité et la cyclabilité, pour améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite par exemple.

Et souvent, au passage, cela permet de végétaliser et de désimpermeabiliser les sols sur le domaine public de voirie. Ce sont, me semble-t-il, des objectifs d'intérêt général sur lesquels nous devrions tous nous retrouver. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, la parole est au groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Intervention retirée.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, la parole est à monsieur le Vice-Président Bagnon.

**M. le Vice-Président BAGNON** : Merci monsieur le Président. Comme vous l'avez signalé, effectivement, les nouvelles règles concernant l'attribution des enveloppes FIC et PROX avaient bien vocation à assurer plus d'équité territoriale puisqu'effectivement, en découvrant les chiffres, j'ai pu prendre conscience d'écart relativement importants.

Je tiens à signaler qu'il n'y a pas que le critère démographique qui est pris en compte, il y a également la surface de voirie par commune. On a bien ces deux critères. Après, évidemment, aucun système n'est absolument parfait, c'est toujours améliorable. Vous avez attiré notre attention sur le fait qu'il fallait pondérer l'aspect démographique par la prise en compte de voirie.

Je me satisfais, effectivement, qu'il y ait un *consensus* et j'ai pu le constater lors de mes visites sur les territoires auprès des communes. L'ensemble des objectifs que vous avez cités, nous les partageons effectivement. Il s'agit de développer les mobilités actives, de sécuriser ces usages, et c'est tout à fait essentiel, de désimpermeabiliser et de végétaliser.

Nous nous retrouvons sur l'ensemble de ces projets. Il y a, effectivement, parfois des petites divergences que nous abordons au cas par cas et dans un esprit de dialogue.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur le Vice-Président. Je rappelle, également, que suite aux échanges qui avaient eu lieu après la définition de ces nouveaux critères FIC et PROX, où d'ailleurs de nombreux Maires de bords politiques différents m'avaient remercié d'avoir donné de la transparence et de l'équité à travers ces critères, j'ai eu plusieurs alertes de Maires de petite commune sur les difficultés. Monsieur Vincent et monsieur Grivel m'en avaient parlé.

Nous avons quand même ajouté, je le rappelle car certains ont l'air de l'avoir oublié, une enveloppe dédiée trottoir-sécurité pour pouvoir passer des dossiers de commune de petite taille même si elles n'avaient plus le FIC et le PROX nécessaire. C'est, par exemple, le cas à Poleymieux-au-Mont-d'Or où le trottoir demandé par madame Cardona va être réalisé sur ce budget.

Pour ceux qui l'auraient oublié, j'écoute leur *interview*. Je rappelle, quand même, ce fait très simple mais qui répond quand même à une partie des demandes qui auraient pu être faites. Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

(Opérations de vote).

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BAGNON.

---

**N°CP-2021-0776 - déplacements et voirie** - Actions de proximité territoriales 2021 - Projets d'aménagements de voirie pour l'apaisement des abords des écoles - Versement d'un fonds de concours par la Ville de Lyon - Approbation d'une convention - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Direction Voirie, végétal, nettoyage

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bagnon a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0776. Monsieur Bagnon, vous avez la parole.

L'avis favorable de la commission est favorable pour ce dossier.

Un temps de parole est demandé par le groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**Mme la Conseillère CROIZIER** : Monsieur le Président, mes chers collègues. Cette délibération concerne le versement d'un fonds de concours par la Ville de Lyon pour accompagner financièrement les opérations de proximité de la Métropole en faveur de l'apaisement de l'espace proche des établissements scolaires et d'accueil des jeunes enfants.

Nous voterons positivement, bien entendu, mais nous déplorons que la Métropole de Lyon ne souhaite pas réellement accompagner les objectifs forts de végétalisation de la ville, en particulier pour les écoles, en ne dédiant pas un budget spécifique sur ces opérations. Là encore, nous devons utiliser nos budgets de proximité au-delà de la participation éventuelle de 25 % plafonnée à 25 000 € de la Ville de Lyon.

Après la suppression des budgets dits PAMA (plan d'action pour les mobilités actives) grâce auxquels, au mandat dernier, la Mairie du 6ème a pu mettre en place sa politique de double sens cyclable, après l'intégration des études dans nos budgets de proximité, ce sont désormais les grandes orientations de la ville qui doivent s'intégrer dans nos budgets métropolitains de proximité, au détriment de la politique forte que nous avons de mise en accessibilité et de sécurisation des carrefours.

Vous avez su le faire à grand frais pour le vélo, nous regrettons que l'intérêt d'individualiser un budget pour accompagner la politique de sécurisation et végétalisation, en particulier au droit des écoles, n'ait pas été retenu. C'est révélateur d'un manque de cohérence entre les deux collectivités sur des objectifs que nous aurions pu partager.

Ce manque de cohérence fut d'ailleurs très bien illustré par le refus du Maire de Lyon, le 27 mai dernier, de réunir une commission générale pour une présentation de la déclinaison de la PPI métropolitaine sur le territoire de la Ville de Lyon. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci madame Croizier. Si je comprends bien, vous souhaitez que la Métropole finance plus la Ville de Lyon ? Je pourrais être pleinement d'accord, mais nous avons un budget limité quand même donc à un moment donné on ne peut pas toujours financer plus. La Ville de Lyon est naturellement bien traitée, comme toutes les communes, à travers ces dossiers. Je mets ce rapport aux voix.

**Mme la Conseillère CROIZIER** : Ce n'est pas tout à fait ça. Je vous ai simplement dit...

**M. LE PRÉSIDENT** : Je m'excuse madame Croizier si je n'ai pas bien compris. Merci. Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BAGNON.

---

**N° CP-2021-0777 - déplacements et voirie** - Correction et exploitation de certaines données issues du fichier national des accidents corporels au titre de la gestion et de l'exploitation des voiries - Approbation d'une convention avec le ministère de l'Intérieur - Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Direction Voirie, végétal, nettoyage

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bagnon a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0777.

L'avis de la commission est favorable pour ce dossier.

Il y a une demande d'intervention du groupe Synergies-Métropole.

**M. le Conseiller GRIVEL** : Merci de nous donner la parole. C'est simplement une explication sur le texte et de vote. Ce rapport est relatif à une convention entre la Métropole de Lyon et l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, rattaché au ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités d'accès en correction et exploitation de certaines données issues du fichier national d'accidents corporels de la circulation routière. Ce fichier est mis à disposition par le biais de l'outil TRAx.

Cette convention confèrera, pour cinq ans, un droit d'accès et de correction et d'exploitation des données de force de l'ordre (police, gendarmerie, CRS -compagnies républicaines de sécurité-) à la Métropole, à savoir les fiches, bulletins d'analyses et accidents corporels de la circulation.

L'utilisation de ces données d'accidentologie est essentielle, notamment, dans le cadre de la programmation des aménagements de voirie dont on parle très souvent et dont on vient de parler et de sécuriser les points noirs.

Néanmoins, nous tenons à rappeler, et ceci est l'expérience du terrain pendant plusieurs années, que les données d'accidentologie des sapeurs-pompiers diffèrent souvent des données des forces de l'ordre qui, elles-mêmes, sont souvent sous-évaluées par rapport à celles des sapeurs-pompiers qui sont, nous le savons dans les communes, sur le terrain exactement dans la comptabilité de ces accidents corporels et qui savent très bien les reporter d'une année sur l'autre.

Il est donc particulièrement intéressant, afin d'assurer un regroupement des données pour porter un diagnostic le plus exhaustif possible, de prendre attache, et nous le souhaitons, avec le SDMIS (Service départemental métropolitain d'incendie et de secours) pour bénéficier également de leur remontée.

J'ai soulevé cette question en commission déplacements et voirie et il ne semblait pas que cela soit prévu alors que ce recatement de données nous paraît essentiel.

Nous voterons ce rapport pour ne pas bloquer le travail sur des données qui nous paraissent sujettes, non pas à caution, mais à modification. Ce travail sur des sujets de sécurité des personnes est plus important, c'est pour cela que nous voterons ce rapport positivement.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je donne la parole à monsieur le Vice-Président Bagnon.

**M. le Vice-Président BAGNON** : Merci monsieur le Président. Oui monsieur Grivel, vous aviez abordé le point en commission et je vous avais, d'ailleurs, remercié pour nous avoir réalertés sur ce sujet que l'on avait bien en tête, je vous avais rassuré à ce moment-là. Il faut absolument croiser ces données car, effectivement, comme vous l'avez dit, nous n'avons pas l'exhaustivité de l'accidentologie.

Je tiens à rappeler que, puisqu'on parle d'accidentologie, on est, depuis quatre à cinq ans, après une nette baisse jusque dans les années 2015, sur une hausse de l'accidentologie qui est extrêmement préoccupante. Pour rappel, en 2019, ce sont les dernières statistiques à notre disposition, nous avons eu 35 décès tous modes sur les voiries de la Métropole. C'est une forte augmentation car, sur les dernières années, on a une augmentation de + 25 % pour les piétons et les automobilistes principalement.

Il est donc temps d'agir de façon plus vigoureuse au regard cette dynamique. Bien sûr, vous avez parlé des aménagements de voirie qui sont tout à fait indispensables et il y a souvent, dans l'analyse des accidents, des problématiques d'aménagement qui ressortent. Après, bien sûr, il y a aussi les comportements et puis les dispositifs plutôt de sanction, notamment des dispositifs de radars, où des actions sont en cours avec la Préfecture du Rhône.

Je souhaitais, effectivement, que l'on repartage entre nous sur l'évolution de l'accidentologie routière sur la Métropole de Lyon et la nécessité de tous contribuer, à notre niveau, à sa réduction. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci pour ces deux interventions. Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BAGNON.

---

**N° CP-2021-0786 - développement économique, numérique, insertion et emploi** - Entrepreneuriat - Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la création d'activités par le public féminin pour leurs programmes d'actions 2021 - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Baume a été désignée comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0786. L'avis de la commission est favorable pour ce dossier.

Il y avait un temps de parole qui avait été demandé mais qui a été retiré. Je mets donc ce dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BAUME.

---

**N° CP-2021-0789 - développement économique, numérique, insertion et emploi** - Urbanisme transitoire à vocation économique - Individualisation partielle d'une autorisation de programme - Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Baume a été désignée comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0789. L'avis de la commission est favorable pour ce dossier.

Nous avons une demande d'intervention du groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Intervention retirée.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BAUME.

---

**N° CP-2021-0793 - développement solidaire et action sociale** - Mise en œuvre accélérée du plan quinquennal Logement d'abord - Attribution de subventions aux associations et structures partenaires pour la période 2021-2022 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Payre a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0793. Avis favorable de la commission.

Un temps de parole du groupe Rassemblement de la droite du centre et de la société civile.

**Mme la Conseillère CORSALE** : Monsieur le Président, mes chers collègues, cette délibération propose à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions à trois associations pour un montant total de 190 000 €, au titre de leur programme d'actions 2021-2022 prévu dans le cadre du plan quinquennal Logement d'abord.

En septembre 2017, le Président de la République a lancé le plan quinquennal "pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme". Ce plan fixe un objectif louable : faire passer directement les personnes en détresse de la rue au logement.

Je tiens à rappeler que cette notion de "Logement d'abord" n'est pas nouvelle : elle avait déjà été mise en avant, dès novembre 2009, par Benoist Apparu, alors secrétaire d'État chargé du logement. Sa réforme reposait sur deux principes : la mise en place d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement des sans-abris et la logique du "Logement d'abord" comme priorité absolue.

Et, je ne m'attarderai pas sur la loi Dalo (droit au logement opposable) de mars 2007 qui a fait de l'État le garant du droit au logement sous la présidence de Jacques Chirac.

Cette délibération ne souffre d'aucune contestation sur l'opportunité d'accompagner toute personne en situation de détresse.

Dès lors que l'hébergement est assuré dans un cadre pérenne et digne, il constitue une étape essentielle pour ces personnes et les acteurs sociaux peuvent être fiers de leur travail !

En revanche, toute politique publique mérite d'être questionnée. Toute politique publique doit être évaluée. Toute politique publique doit être soumise à une obligation de résultat. C'est d'autant plus vrai que ce plan s'achèvera en 2022.

Pourquoi le Gouvernement a-t-il opté pour ce plan quinquennal ? N'aurait-il pas été plus judicieux de proposer un plan pour la mise en œuvre du droit opposable au logement ?

Le changement de sémantique n'est, à vrai dire, pas neutre. Il permet d'occulter que le logement est un droit fondamental dont l'État est le garant. Il permet surtout de mettre sur le tapis l'obligation d'évaluation et de résultat.

En réalité, ce plan "Logement d'abord" apparaît comme une invitation à renoncer à mesurer le nombre de personnes à la rue ou sans domicile, à évaluer nos politiques publiques.

C'est un peu ce qui transpire, monsieur le Président, à la lecture de cette délibération.

Quels sont les moyens financiers alloués par la Métropole depuis la mise en œuvre de ce plan et le nombre total de personnes sans domicile mises à l'abri ?

Quel bilan faites-vous de la réduction du sans-abrisme dans notre agglomération, ces deux dernières années ?

Quelle est la part des jeunes chez les personnes SDF (sans domicile fixe) ? Quelle est la part des mineurs non accompagnés ?

Quel est le parcours et la situation administrative en France de ces personnes ?

Quelle mesure concrète entendez-vous mettre en œuvre, à l'approche de l'hiver, pour les salariés qui vivent dans leur véhicule et qui ne sont pas considérés comme prioritaires... *dixit* les bailleurs sociaux ?

Votre renoncement à évaluer votre politique, monsieur le Président, est un révélateur. Vous nous dites clairement ici : *"Regardez le nombre de personnes que nous aidons, regardez les moyens alloués, mais surtout, ne regardez pas le nombre de personnes non prises en charge."*

En ce sens, vous inscrivez simplement vos pas dans ceux du Gouvernement actuel.

Pour l'ensemble de ces raisons, mon groupe et moi-même, nous abstiendrons sur ce rapport. Je vous remercie de votre attention.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. La parole est au Vice-Président Renaud Payre.

**M. le Vice-Président PAYRE** : Merci monsieur le Président. Merci beaucoup pour une partie de vos propos. Je pense à la partie de vos propos où vous indiquez que nous partageons finalement les mêmes objectifs. Ce n'est pas le lieu ici pour se prononcer sur les objectifs du Gouvernement et, notamment, du plan quinquennal Logement d'abord.

Je crois qu'il est important de rappeler, non pas que cette délibération cherche à dire "voici ce que nous faisons" et de communiquer mais plutôt d'indiquer les subventions que nous souhaitons apporter, notamment, à LAHSo (Association de l'hôtel social). C'est 100 000 € au profit de LAHSo dans le cadre de ses projets, notamment, les lieux repères. C'est 40 000 € au profit du MAS (mouvement d'action sociale) mais c'est aussi 50 000 € dédiés, notamment, à la recherche associée, notamment, au plan Logement d'abord et pour l'évaluer. Nous en avons parlé en commission, vous souhaitez avoir les rapports d'évaluation et nous vous les communiquerons. Nous sommes en train de finaliser cela. Rappelons, simplement, que la commission avait lieu, il y a quelques jours. Donc, cela nous vous le transmettons.

Je crois que sur ce sujet, il ne faut pas qu'il y ait de polémique. C'est véritablement important de pouvoir avoir un financement de l'État, de travailler main dans la main avec l'État autour, notamment, de ce dispositif qui accompagne vers le logement, les personnes en grande déshérence, qui permet d'être aux côtés de celles et ceux qui sont menacés d'expulsion. Et je crois que l'on peut se réjouir que notre territoire, dès 2018, ait été un territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord.

Alors, vous avez raison, cela ne suffit pas pour autant ! Mais, néanmoins, ce sont déjà des dispositifs sur lesquels nous vous demandons de voter et c'est pour cela que j'aurais préféré que vous votiez favorablement. Mais cela ne suffit pas et c'est d'ailleurs l'un des objectifs de la semaine, qui s'est ouverte mercredi dernier, que l'on appelle "la semaine de l'hospitalité" que nous portons avec la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne. Et, vous avez peut-être pu voir que nous nous étions engagés, que le Président de la Métropole, le Maire de Villeurbanne et le Maire de Lyon se sont engagés à se doter d'une nouvelle stratégie pluriannuelle pour réduire drastiquement le mal-logement. Cela ne se fera pas dans l'année. Il est difficile d'annoncer des chiffres comme le Président de la République l'a fait peut-être de manière trop audacieuse ou, en tout cas, trop déconnectée et donc ces chiffres, nous ne pouvons en faire le bilan à l'approche de la fin du mandat, ne sont pas confirmés.

Mais, par contre, il faut absolument se mettre dans une disposition qui nous permettra de réduire drastiquement le mal-logement, à l'image d'autres villes européennes, je pense, notamment, à Helsinki. C'est exactement l'objet de cette semaine de l'hospitalité qui se poursuit encore quelques jours.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur le Vice-Président, je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PAYRE.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Cochet.

**M. le Conseiller COCHET** : Monsieur le Président, je vous remercie. Nous vous demandons une suspension de 20 minutes, s'il vous plaît !

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Cochet, je ne sais pas quelle est la raison de votre suspension mais nous sommes en cours et on ne va multiplier sans raison...

**M. le Conseiller COCHET** : Monsieur le Président, c'est de droit, c'est dans le règlement intérieur, nous pouvons demander une suspension.

**M. LE PRÉSIDENT** : Vous avez le droit à une suspension de cinq minutes et nous reprenons à 11 heures 38.

**M. le Conseiller COCHET** : Non, 20 minutes s'il vous plaît !

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous accorde cinq minutes. Nous reprenons à 11 heures 38, monsieur Cochet !

**M. le Conseiller COCHET** : Non, 20 minutes s'il vous plaît !

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous reprenons à 11 heures 38 avec les élus présents !

**M. le Conseiller COCHET** : Monsieur le Président, ce n'est pas une manière de fonctionner normale. Je rappelle qu'il y a un règlement intérieur. Nous ne sommes pas des spécialistes de ce genre de démarche. Je rappelle que nous votons à peu près 90 % des délibérations. Le fait que nous demandions une suspension de 20 minutes n'est pas quelque chose d'excessif monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Grivel, vous vouliez rajouter un mot !

**M. le Conseiller GRIVEL** : Nous nous joignons à cette demande. C'est donc une demande conjointe de suspension de séance, monsieur le Président.

**M. le Conseiller PELAEZ** : Idem pour le groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. LE PRÉSIDENT** : Eh bien, 10 minutes de suspension et nous reprenons à 11 heures 43.

*(La séance est suspendue de 11 heures 30 à 11 heures 49).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Chers collègues, nous reprenons la séance.

---

**N° CP-2021-0794 - développement solidaire et action sociale** - Partenariat entre la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi - Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés domiciliés dans la Métropole pour l'année 2021 - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Payre a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0794. Monsieur Payre, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PAYRE, rapporteur** : Merci monsieur le Président, depuis 2019, la Métropole de Lyon s'engage aux côtés de la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés sur un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés.

C'est une réelle fierté pour notre Exécutif, ce contrat œuvre à l'accueil et à l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale. Une enveloppe de 300 000 € a été accordée au territoire, répartis entre Forum Réfugiés et la Métropole et les projets ont permis, à la fois, d'appuyer le programme Accelair, logement, emploi, accès au droit, tout en permettant d'expérimenter de nouvelles actions.

La délibération nous permet de valider les termes de la convention pour 2021 sur divers sujets, parmi lesquels -je ne les cite pas tous- :

- poursuite de la colocation pour les moins de 25 ans,
- poursuite de la mobilisation du parc locatif privé et, notamment, la plateforme "Louer solidaire",
- poursuite du projet promesse d'embauche permettant aux bénéficiaires d'être formés dans des entreprises leur garantissant un contrat,
- renouvellement du financement du poste de chargé de mission accueil et intégration des réfugiés, recruté parmi les effectifs de la Métropole.

Les bilans du CTAIR (Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés) sont produits chaque année et nous sommes en lien avec la Préfecture, pour pouvoir les communiquer aux Conseillers métropolitains qui l'ont demandé.

Permettez-moi de vous indiquer simplement, pour finir, que le Préfet Régnier, délégué interministériel à l'intégration des réfugiés, était à Lyon ce jeudi 12 octobre et qu'il a souligné la qualité des actions menées sur le territoire dans le cadre du contrat.

Nous avons pu alors indiquer que nous souhaitions associer les Villes de Lyon et de Villeurbanne à la signature du prochain contrat. Avis favorable de la commission.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur le Vice-Président. Nous avons trois demandes d'intervention.

**Mme la Conseillère BRUNEL-VIEIRA** : Je voulais demander une petite intervention s'il vous plaît monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Allez-y !

**Mme la Conseillère BRUNEL-VIEIRA** : Je voulais juste dire que je trouve inadmissible d'utiliser les suspensions de séance, qui ont des buts bien précis, sans aucun motif, si ce n'est aller à votre conférence de presse. C'est vraiment utiliser les instances démocratiques pour vos jeux politiques. C'est absolument choquant, vraiment choquant (*rumeurs dans la salle*), mais tout à fait, tout à fait messieurs ! Vous avez une définition tout à fait personnelle de la démocratie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci de respecter les prises de parole !

**Mme la Conseillère BRUNEL-VIEIRA** : Le Président vous a tendu la main, vous a fait des propositions mais vous avez décidé de toute façon, avant même d'ailleurs que ces propositions aient pu être faites, nous savions déjà que vous alliez dire que ce n'était pas suffisant et que vous étiez contre et que cela ne vous satisfaisait pas. Je trouve désastreux que vous instrumentalisez aussi la plupart des Maires qui, pour certains, ont des positions... (*manifestations dans la salle*). Sur l'ensemble des Maires, tous n'ont pas vos positions ! Et, un nombre de Maires ont évoqué aussi les pressions que vous exerciez. (*propos inaudibles dans la salle*)

On fonctionne avec des instances que vous avez soutenues et nous sommes déjà allés bien plus loin que cela ! Et, je pense que mettre en place des critères objectifs, on doit quand même tous être d'accord, c'est quand même assez hallucinant de voir que mettre des objectifs de transparence vous pose problème ! C'est vrai que vous aviez peut-être avant d'autres habitudes de négociations de fonds de couloirs ! (*manifestations dans la salle*)

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous demande de respecter les temps de parole !

**Mme la Conseillère BRUNEL-VIEIRA** : Vous confondez mépris et désaccord ! Ce n'est pas parce qu'on n'est pas d'accord avec vous que c'est du mépris !

Et, pour finir, si vous voulez des leçons de mépris, je vous invite à aller voir monsieur Wauquiez au Conseil régional et là, on peut parler de mépris ! (*brouhaha dans l'assemblée*)

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie de respecter l'orateur et l'oratrice même si vous n'êtes pas d'accord ! Il me semble que quand quelqu'un parle... ! (*propos inaudibles*) mais monsieur Vincendet, tout à fait.... Mais je ne pense pas que quelqu'un ait interrompu quand vous avez pris la parole ce matin ! (*propos inaudible*) Mais vous avez le droit de le penser monsieur Pélaez !

Alors, j'ai trois demandes d'intervention, à commencer par le groupe Progressistes et républicains.

**M. le Conseiller KIMELFELD** : Monsieur le Président, nous ne sommes pas encore en décembre, nous ne sommes qu'au mois d'octobre !

Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaite, une nouvelle fois, saluer le travail de très grande qualité réalisé au nom de la Métropole par Forum Réfugiés, à l'occasion de cette délibération.

Je voudrais remercier aussi le travail qu'effectue Lucie Vacher dans un travail et dans des choses relativement complexes, je pense notamment, en particulier, aux mineurs non accompagnés.

En commission développement solidaire, j'ai eu l'occasion de poser plusieurs questions à ce sujet que je me permets, monsieur le Président, de vous adresser directement :

- quelle est la situation en termes d'occupation de l'IDEF (Institut départemental de l'enfance et de la famille) qui accueille des enfants en protection de l'enfance, sous notre propre responsabilité Métropole de Lyon ?

- où en sont les travaux programmés à la fin du dernier mandat et que vous aviez annoncés comme accélérés en début de votre mandat à l'IDEF ?

- quelle en est la situation en ce qui concerne le recrutement : je pense, notamment, aux éducateurs, éducatrices, je pense aussi aux gardiens de nuit ?

- et concernant les mineurs non accompagnés, nous souhaiterions connaître les différents chiffres sur le trimestre précédent : le chiffre des arrivées, les mineurs en attente d'évaluation, le résultat de ces évaluations, le résultat des recours.

Certaines associations, certains collectifs entretiennent, à mon sens, la polémique. Les évaluations faites au nom de la Métropole ne seraient pas bien faites et ne respecteraient pas les règles. Il nous paraît essentiel, monsieur le Président, que vous puissiez réaffirmer, publiquement, que ces évaluations sont effectuées de la manière la plus rigoureuse possible, dans le cadre légal qui est fixé.

Il faut être clair, votre responsabilité, en tant que Président de la Métropole, c'est de reconnaître que les personnes qui sont sous la responsabilité de la Métropole, font bien leur travail. Il faut couper court aux rumeurs !

Ces critiques, il faut le reconnaître, sont encouragées aussi par le résultat des recours. Quelles actions envisagez-vous pour essayer de comprendre la différence entre le taux d'évaluation et les recours qui sont, au final, très favorables et qui remettent effectivement en question les décisions prises par la Métropole ? Comptez-vous rencontrer le Procureur ? Comptez-vous rencontrer le Président du Tribunal pour enfants ? L'écart entre les évaluations menées par Forum Réfugiés et le résultat des recours n'a jamais été aussi important. Que se passe-t-il ?

Nous ne pensons pas, nous, que c'est le travail d'évaluation qui est fait la légère. Voilà un peu les questions sur lesquelles vous pourriez me répondre soit immédiatement, soit dans une prochaine séance du Conseil de la Métropole. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci. La parole est au groupe Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés.

**Mme la Conseillère RUNEL :** Merci monsieur le Président, chers collègues, le partenariat entre la DIAIR, la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi se traduit, depuis 2019, par la signature d'un contrat territorial concernant, notamment, l'accueil et l'intégration des réfugiés qui sont domiciliés sur notre Métropole.

Ce contrat mis en place sur des territoires accueillants doit permettre de définir les modalités de partenariat et l'implication de la Métropole de Lyon concernant le déploiement et le développement d'actions d'insertion sociale et professionnelle.

Nous vivons, depuis la crise migratoire de 2015, une mutation profonde et fondamentale dans nos approches.

Nous le savons, notre territoire est en grande tension et rencontre un défi sans précédent pour assurer l'accueil de ce public.

Malgré toute la mobilisation des moyens engagés, nous savons aujourd'hui qu'aucune collectivité, associations, services de l'État ne pourra répondre seule à ces situations et aux demandes qui en découlent.

Pour autant, et comme le disait si bien Michel Rocard : "Chacun doit y prendre sa part".

Et de poursuivre : "Que nous ne puissions, à nous seuls, prendre en charge la totalité de la misère mondiale, ne nous dispense nullement de devoir la soulager autant qu'il nous est possible."

L'accueil et l'intégration constituent donc un droit que nous nous devons assurer à toutes celles et tous ceux qui risquent leur vie pour en offrir une meilleure à leurs enfants. Et ce droit, c'est notre devoir.

Il s'agit désormais de proposer une offre qui permette aux personnes réfugiées, et donc protégées par la France, de bien vivre.

Cela se traduit par :

- l'accès à un accompagnement de qualité, pour une insertion durable vers l'emploi, pour l'apprentissage de la langue,
- l'accès à un habitat favorisant la constitution de parcours résidentiels, cultivant une dimension inclusive et l'ancrage local dans un territoire.

C'est une politique complexe qui ne peut être abordée uniquement par le prisme des compétences, sous peine de ne pas répondre à cet enjeu majeur qui est un traitement digne des personnes.

De ce fait, nous avons l'obligation, éthique plus que réglementaire, d'assurer l'accueil de ces personnes protégées, et de leur proposer un accompagnement digne et adapté pour vivre librement dans notre pays.

C'est un enjeu de dignité. C'est un enjeu d'humanité. Et nous, Métropole de Lyon, nous nous devons de ne pas faillir à notre devoir.

Nous nous devons en tant qu'élus locaux, en tant que Maires, de l'est comme de l'ouest, comme du centre, de ne pas fermer nos portes.

En 2021, je me refuse d'entendre "qu'ils n'ont qu'à les mettre ailleurs" ou "les prendre chez eux".

En 2021, je me refuse de voir des projets bloqués par un Maire Républicain (enfin, pardon, du Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile, puisque vous êtes revenus, autant vous appeler correctement) qui hier encore caracolait par crainte que l'arrivée de 12 réfugiés dans un quartier chic d'une ville-centre en perturbe l'équilibre...

Avant d'en conclure et vous remercier pour votre attention, je voudrais vous alerter sur un point : nous parlons beaucoup de ce que nous voulons transmettre aux générations futures, de l'état de la planète sur laquelle elles vont vivre ; parlons, aujourd'hui, de ce que nous ne voulons pas leur transmettre : un monde dicté par la peur de l'autre, la peur de l'étranger.

Et si le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est toujours plus alarmant, soulignons aussi celui du HCR (Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés), il l'est tout autant, avec 82 millions de personnes déplacées de force dans le monde fin 2020, à la suite de persécutions, de conflits, de violences ou de violations des droits humains.

Si nous connaissons l'urgence à agir pour le climat, j'aimerais pouvoir aussi largement y rajouter que nous sommes le dernier mandat pour les droits.

Notre groupe Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés votera favorablement ce rapport. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**Mme la Conseillère CRESPI** : Merci monsieur le Président. Mes chers collègues, en préambule, madame qui avez donné des leçons à tous les Conseillers qui sont sortis, effectivement, pendant la suspension et aux autres, je rappellerais que monsieur le Président Bernard est sorti d'une Commission permanente pour aller parler à BFM et s'entretenir sur les repas sans viande. Je ferme la parenthèse.

Vous nous proposez un rapport concernant un partenariat entre la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi.

Ce contrat territorial d'accueil avait été adopté le 24 juin 2019, puis renouvelé en Commission permanente le 14 septembre 2020 et notre groupe avait voté favorablement. Pour rappel, le statut de réfugiés est clairement encadré juridiquement : selon la convention des Nations-Unies, connue sous le nom de "convention de Genève", le terme "réfugié" désigne *"toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays."*

Le HCR considère que, dans la mesure où ils ont quitté leur pays parce que leur vie et leur liberté y étaient gravement menacées, les réfugiés et les demandeurs d'asile constituent un groupe de personnes à part entière. Il convient de les accueillir dignement y compris dans la Métropole, c'est pourquoi nous avons voté favorablement le contrat d'accueil territorial.

Et, loin des clichés, on peut souligner que bien des Maires, centristes ou de droite, ont accueillis à la demande de la Métropole, des dispositifs d'hébergements pour, entre autres, des réfugiés. Il n'est donc pas question de remettre en cause les actions permettant l'accueil et l'intégration des réfugiés mais de les évaluer en préalable de leur reconduction.

Depuis 2019, nous constatons que nous n'avons peu, voire pas de retour, sur l'efficacité de ces dispositifs et leurs déclinaisons sur nos territoires. Peu de visibilité également sur les critères qui déterminent l'accès à ces dispositifs. Au regard des montants engagés, nous attendions un bilan à mi-parcours sur des résultats concrets sur les mesures visant à accueillir et à intégrer ces femmes et ces hommes réfugiés. En l'absence d'évaluation, notre groupe s'abstiendra sur cette délibération. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. La parole est au Vice-Président Renaud Payre.

**M. le Vice-Président PAYRE** : Oui, je vais me permettre simplement de répondre à la dernière intervention, celle de David Kimelfeld portant sur un autre dossier que le CTAIR (contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés), néanmoins important, mais je réponds simplement. Vous avez évoqué cela en commission. Je crois que nous avons pris acte de votre demande et nous demandons très clairement à la Préfecture si nous pouvons vous communiquer les rapports. Encore une fois, je vous confirme cela. Nous ferons en sorte de vous communiquer les rapports mais nous devons en parler aussi avec la Préfecture et avec la délégation interministérielle. Donc, nous allons avancer mais je crois que, comme vous le dites, toute commune qui participe à ce contrat territorial et qui peut, immédiatement, mesurer les effets positifs de cet accueil et de cette intégration qui, encore une fois, est de notre devoir, comme cela a été évoqué par Sandrine Runel.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Pour les demandes de David Kimelfeld, je crois qu'un certain nombre de réponses ont été données en commission, en attendant de compléter et comme je ne le vois plus présent dans l'hémicycle, j'attendrais une autre occasion pour que madame la Vice-Présidente Lucie Vacher lui réponde. Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité, Mme HEMAIN Séverine, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'association SOLIHA, n'ayant pas pris part au vote sur ce dossier (*article 28 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président PAYRE.

---

**N° CP-2021-0801 - développement solidaire et action sociale** - Déclinaison métropolitaine de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance - Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Prévention et protection de l'enfance

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vacher a été désignée comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0801. Madame Vacher, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VACHER, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, la Métropole de Lyon a été retenue, en mai 2021, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, ce qui lui permet de contractualiser sur deux années avec l'État et l'ARS (Agence régionale de santé), une déclinaison métropolitaine d'objectifs nationaux. Le tout se concrétise par des actions co-financées. L'enveloppe globale s'élève à 19 M€ sur deux ans. Un peu plus de 9 M€ pour l'État et l'ARS et autant pour la Métropole, en valorisation d'actions existantes ou d'actions prévues. Cette contractualisation ambitionne d'améliorer les réponses faites aux besoins des enfants et des familles par la mise en place d'actions concertées. Concrètement, sur le territoire métropolitain, cela se traduira, notamment, par les engagements suivants et je vais vous lister, notamment, cinq objectifs :

- le premier : agir le plus précocement possible, en intensifiant les actions de la protection maternelle et infantile. Cela se fera par un renforcement des équipes, des visites à domicile et des bilans de santé,

- le second : trouver des solutions pour les jeunes dits "sans solution" ou bien "en situation complexe", qui prennent en compte un aspect soin important, santé et/ou handicap. Cela se traduira par des places adossées à des ITEP (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques), IME (Institut médico-éducatif) et SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) ou encore la création de places jeunes majeurs en situation de handicap, qui sont en attente de place dans des structures pour adultes en situation de handicap, ou encore la mise en place d'une équipe mobile en pédopsychiatrie,

- le troisième : renforcer les liens parents/enfants par la création d'un relais parental, l'accompagnement médico-social des mères avec enfants, notamment sur le projet des Grandes Voisines, ou encore la mise en œuvre d'un centre parental,

- le quatrième : investir pour les enfants et pour les jeunes, en diversifiant l'offre d'accueil avec, notamment, la création de places pour des jeunes majeurs, ex-mineurs non accompagnés, qui sont trop souvent actuellement à l'hôtel ou encore, l'amélioration de l'accueil des fratries, en évitant leur séparation, lorsque cela est dans l'intérêt des enfants,

- et enfin, renforcer la gouvernance en expérimentant des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, en mettant en place un observatoire métropolitain de la protection de l'enfance, auquel sera adossé un conseil de jeunes et des comités d'usagers des maisons de la Métropole.

Vous l'aurez compris, chers collègues, cette délibération dresse des orientations politiques et actions à venir en matière de prévention et protection de l'enfance.

Je remercie le travail intense des services de la DPPE et de la PMI (protection maternelle infantile) qui ont été à pied d'œuvre depuis plusieurs mois et qui vont maintenant, je l'espère, après le vote de cette délibération pouvoir déployer les actions construites. La commission a donné un avis favorable et je vous remercie, chers collègues, de suivre cet avis.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, la parole est au groupe Métropole en commun.

**Mme la Vice-Présidente BOFFET** : Merci monsieur le Président. Chers collègues, avant toute chose, le groupe Métropole en commun souhaitait remercier l'ensemble des services et la Vice-Présidente pour la grande qualité de ce rapport. Au demeurant, nous regrettons qu'une délibération-cadre, comme celle-ci, ne passe pas en Conseil de la Métropole et, sans penser que la protection de l'enfance ne mérite pas de délibération publique en Conseil de la Métropole. Ce n'est pas notre position et ce, même si nous avons compris que les délais étaient serrés pour une présentation en décembre.

Sur le fond, cette délibération-cadre est importante car elle nous lie avec l'État, pour un montant de 4,5 M€ par an, un peu plus que nos besoins aujourd'hui et pas assez dans les années à venir. Au demeurant, c'est la politique de l'État et des libéraux, pour démanteler progressivement les services rendus aux habitants, au plus proche du terrain qui est à l'œuvre.

Nous parlions de grande qualité du rapport, monsieur le Président, (j'ai un micro qui fonctionne mal, excusez-moi !) car un certain nombre de sujets y sont présents. Une vraie sécurisation des parcours des jeunes de l'aide sociale à l'enfance, avec des parcours de handicap et qui sont les parents pauvres des politiques de l'enfance habituellement, le renforcement des actions de la prévention de la PMI, avec des postes à la clé, qui vont soulager les équipes, la mise en place de l'observatoire métropolitain de la protection de l'enfance, enfin, la loi l'instituant datant de 2016.

Concernant les MNA (mineurs non accompagnés) qui, pour le moment, restent dans le giron de la protection de l'enfance, même si les lois passées et à venir organisent leur bascule progressive vers les politiques migratoires, comme leur inscription en préfecture, la Vice-Présidente inscrit le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs (ex MNA), nous nous en félicitons. Reste le cadre général de l'évaluation dont nous attendons le lancement et les résultats, quand 80 % des recours en minorité sont favorables aux jeunes. Non, les juges ne sont pas laxistes, ils ont des éléments, comme les pièces d'identité arrivées après le mineur sur le territoire, par les familles, qui permettent de valider la minorité du jeune.

Enfin, monsieur le Président, le groupe Métropole en commun considère que la protection de l'enfance devrait relever de l'État et non des collectivités territoriales, simplement pour que les décisions soient uniformes et non dépendantes de chaque conseil départemental au gré des politiques en faveur ou non des enfants placés. Il y a, dans notre pays, 308 000 enfants placés pour un budget de 8 milliards d'euros. C'est à l'État que devrait incomber la gestion globale de ces situations.

Pour le reste, nous continuons de demander un audit général des structures de placement des enfants de l'aide sociale à l'enfance, pour s'assurer que les jeunes sont pris en charge dans des bonnes conditions. La triste actualité nationale nous montrant que ce n'est pas le cas, avec régulièrement des morts, comme par exemple, fin 2019, en région parisienne, un jeune mineur poignardé par un autre jeune dans un hôtel sous la responsabilité de la protection de l'enfance. Et, je ne parle même pas de la question des violences sexuelles et physiques, tout cela est documenté par les enfants placés, eux-mêmes, dans différents ouvrages biographiques. Ayons le courage de nous poser ces questions dans la Métropole, pour tous les enfants victimes de maltraitance et qui restent en attente de prise en charge, suite à une décision de justice, qui ne comprennent pas les parcours parfois chaotiques dans nos services sociaux, pour ceux qui ne voient que, de loin en loin, des éducateurs esseulés avec trop de dossiers ou qui peuvent être victimes de maltraitements supplémentaires dans les foyers de protection de l'aide sociale à l'enfance.

C'est votre responsabilité monsieur le Président. C'est notre responsabilité à toutes et tous. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller COCHET** : Bonjour monsieur le Président, merci de nous donner la parole à cette occasion pour une explication de vote. Nous voterons pour, bien évidemment, ce rapport. Nous déplorons, par contre, que celui-ci ne soit pas inscrit lors d'un Conseil métropolitain. Nous l'avons demandé en séance des Présidents de groupe. Une fois de plus, c'est votre gouvernance qui altère le débat.

Je pense que l'intervention liminaire, en particulier, du précédent Président de la Métropole, en l'occurrence David Kimelfeld, sur un sujet aussi majeur, aussi lourd pour notre collectivité, méritait un vrai débat public et pas uniquement dans l'enceinte de la Commission permanente. Je pense que, sur des sujets aussi importants et aussi coûteux, en général, pour la collectivité, il apparaît normal que ce type de débat ait lieu en Conseil métropolitain et non pas en Commission permanente, ce qui renforce la demande que nous avons faite dans notre demande préalable, à savoir qu'il y ait peut-être des Conseils métropolitains, qui se tiennent en un jour, de manière régulière, et de ne plus invoquer systématiquement la problématique du temps pour surtout discuter de rien.

Je pense que les différentes remarques qui ont été émises et par les Vice-Présidents et par les différents intervenants méritaient, à mon avis, un débat beaucoup plus important. Donc, nous voterons pour, mais nous déplorons cette gouvernance. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur Cochet. Je vous rejoins sur le fait de regretter que cette délibération, et cela a été dit aussi par Laurence Boffet, ne puisse pas passer au Conseil. Je vous rappelle que le contrat doit être signé avant le 31 octobre 2021 et que, non seulement, il y a la Métropole qui est concernée mais également l'État et l'ARS et que la délibération n'était pas prête, il y a trois semaines.

Quelle que soit la gouvernance, on aurait pu faire dix conseils dans l'année, on n'aurait pas pu le passer avant le 31 octobre sur un nouveau Conseil, après celui de septembre. Mais, bon, vous pourrez toujours y voir un rapport avec la gouvernance. En tout cas, l'essentiel, c'est que nous partagions le fond du dossier, puisque j'ai cru comprendre qu'il faisait *consensus*.

**M. le Conseiller KIMELFELD** : Pour être constructifs, encore une fois, je le fais avec beaucoup d'humilité, ce n'est pas moi qui ait la présidence de cette assemblée. Je vous avoue que je ne regrette pas tout de suite là ! (*rires dans l'assemblée*). Franchement, il y a une petite solidarité entre nous. C'est obligé ! Et Gérard Collomb dirait la même chose, sans doute !

Mais, plus sérieusement, je pense que ce sujet qui est un sujet tellement important, on comprend qu'il faut qu'il passe parce qu'il faut que ce soit signé. Mais peut-être que, parce que vous en avez toute liberté au moment d'un prochain Conseil, d'avoir une partie informative sans vote, sur le sujet de ces politiques-là, à mon avis, est quelque chose qui est tout à fait possible. Il n'y aura pas l'enjeu du vote mais en tout cas, il y aura au moins la profondeur des débats et cela me paraît important. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je ne doute pas qu'on ait au prochain Conseil, une délibération qui retouchera cette thématique. Donc, on pourra, à nouveau, débattre et intervenir.

Madame la Vice-Présidente, vous souhaitez rajouter un mot ?

**Mme la Vice-Présidente VACHER** : Merci monsieur le Président, je confirme quand même la question du calendrier. La circulaire a été publiée en mai 2021, pour une signature avant le 31 octobre. Je vous assure que les services ont été à pied d'œuvre ces trois ou quatre derniers mois. Il a fallu que les fiches actions remontent au Ministère pour être validées. Donc, c'est vraiment un fait que la délibération n'était pas prête en septembre.

Je souhaitais peut-être simplement revenir sur le sujet et certains sujets qui ont été abordés. Alors, nous en avons parlé, finalement, en commission thématique, sur l'ensemble du travail et cela a été redit par Laurence Boffet, également, et sur l'évaluation qui va être lancée sur tout le dispositif sur les mineurs non accompagnés qui comprendra l'évaluation mais également le dispositif métropolitain jusqu'à la situation des jeunes majeurs.

Pour vous donner quelques chiffres depuis janvier 2021, sachant que ces chiffres sont à prendre, à contextualiser en tout cas, vu que les flux migratoires varient, bien sûr, dans le temps et qu'il y avait en plus une mesure de la Métropole d'octobre à mai 2021 où l'ensemble des personnes qui se présentaient au CMAE étaient mises à l'abri. Donc, cela comprend, là, dans les chiffres que je vais vous donner, depuis janvier 2021, il y a 1 285 jeunes qui se sont présentés au CMAE. Parmi eux, 213 ont été admis et depuis, nous avons eu 128 retours par OPP.

Pour le mois de septembre, qui est le mois le plus récent, sur lesquels nous avons des chiffres, 139 jeunes se sont présentés au CMAE, il y a eu 43 admissions et 99 refus. Donc, nous en sommes pour ce mois de septembre à un taux d'admission de 31 %. Voilà, ce que je pouvais vous dire et peut-être, quand même, s'il me semble que nous avons eu une politique assez ambitieuse sur le sujet, notamment avec la création de la station. Des réflexions et des discussions sont toujours en cours avec la préfecture, puisque le but est de voir changer les lignes, bouger les lignes sur ce sujet-là. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, à nouveau, à nos services pour avoir pu conclure avec l'État que je remercie également parce que sur ce dossier, nous avons pu travailler ensemble.

Je mets le dossier aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VACHER.

---

**N° CP-2021-0814 - finances, institutions, ressources et organisation territoriale** - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant de la Métropole - Direction générale des services - Direction Prospective et dialogue public

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Boffet a été désignée comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0814.

Avis favorable de la commission.

---

**Désignation d'un représentant de la Métropole au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon**

**(Rapport n° CP-2021-0814)**

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Il s'agit d'une désignation d'un représentant suppléant de la Métropole au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon. Je vous propose la candidature suivante comme suppléante :

- Mme Dominique NACHURY

Y a-t-il d'autres candidats ?

*(Absence d'autres candidatures déclarées).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous propose de voter à main levée. Pour cela, il faut tout d'abord qu'à l'unanimité vous acceptiez ce mode de scrutin. Je mets cette proposition aux voix.

*(Accord unanime).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets maintenant la candidature aux voix.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptée à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BOFFET.

---

**N° CP-2021-0815 - finances, institutions, ressources et organisation territoriale** - Contrôle interne et gestion des risques - Participation de la Métropole de Lyon au Forum des collectivités engagées - Adhésion à Transparency international France - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Artigny a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0815.

Avis favorable de la commission. Il y a trois demandes de prises de parole. Je donne la parole au groupe Synergies-Métropole.

**M. le Conseiller GRIVEL** : Merci monsieur le Président. Chers collègues, mesdames et messieurs, j'interviens sur ce dossier au nom du groupe Synergies et également au nom du groupe Progressistes et républicains. Par ce rapport, vous nous proposez que la Métropole de Lyon participe au Forum des collectivités engagées et en approuve la charte et qu'elle adhère à Transparency international France en cotisant à l'association à hauteur de 7 000 €.

L'adhésion à une association de partage d'expertises, expériences et de bonnes pratiques pourrait tout à fait être pertinente afin d'appliquer au mieux le cadre juridique en vigueur, notamment la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II, qui a permis à la France un véritable bond en avant en la matière. Mais le Forum des collectivités engagées et Transparency ne se limitent pas à ce partage. Cette adhésion, qui prévoit des dispositifs d'information et de contrôle, est en vérité contraignante pour notre collectivité.

Je vous lis, en particulier, deux points de la charte que vous nous proposez de signer et selon laquelle toute collectivité adhérente s'engage à :

- point 4 : informer Transparency international de tout fait judiciaire (enquête préliminaire, plainte, information judiciaire ou mise en examen) concernant l'un de ses agents ou l'un de ses élus,
- point 8 : répondre dans des délais raisonnables aux éventuelles questions de Transparency international en lien avec le respect de la présente charte.

Voilà donc cette organisation, cette association, un acteur associatif, érigé en procureur. Il ne faut pas s'étonner de la défiance de nos concitoyens à l'égard de nos élus si nos collectivités publiques jouent ce jeu de la suspicion généralisée en sous-entendant que notre État de droit nécessiterait des supplétifs associatifs pour assurer la lutte contre la corruption.

Pourtant, par la loi Sapin II que j'évoquais, le législateur a déjà souhaité porter la législation française au niveau des meilleurs standards internationaux, afin de répondre aux demandes des Français en matière de transparence, d'éthique et de probité des acteurs politiques mais aussi économiques.

En déclinaison de cette loi, votre propre Exécutif a d'ailleurs prévu la création d'une nouvelle mission au sein de nos services, chargée du contrôle interne et de la gestion des risques.

Le cadre juridique mérite sans doute d'être encore amélioré mais faisons confiance à nos parlementaires pour le faire. Le 7 juillet dernier, les Députés Gauvain et Marleix ont rendu leur rapport, dans le cadre de la mission d'information sur l'évaluation de l'impact de la loi Sapin II, rapport dans lequel ils émettent 50 nouvelles propositions pour donner un nouveau souffle à la politique de lutte contre la corruption en France.

Si nous partageons à 100 % la volonté de lutter contre la corruption -et je crois que c'est un combat qui transcende les clivages- nous ne comprenons pas, vous l'aurez bien compris, à travers mon propos, le besoin pour notre collectivité d'adhérer à Transparency international. D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une organisation indépendante sur le plan culturel et financier puisqu'elle est financée à coup de millions de dollars par des fondations et multinationales américaines dont certaines, comble du comble, condamnées pour des faits de corruption.

Dans une enquête de 2019 dont je vous recommande la lecture, "Qui enquête sur les enquêteurs ?", le monde diplomatique écrivait : *Transparency international ne mesure pas le poids de la corruption en termes économiques pour chaque pays. Elle élabore un indice de perception de la corruption (IPC) à partir d'enquêtes effectuées par des structures privées ou par d'autres ONG (organisations non gouvernementales). L'IPC ignore les cas de corruption qui concernent le monde de l'entreprise. Dès lors, l'effondrement de Lehman Brothers (2008) ou la manipulation du taux de référence des marchés monétaires (Libor) par de grandes banques britanniques révélés en 2011, n'ont pas affecté les notes des États-Unis ou du Royaume-Uni.*

Dans un climat de défiance des citoyens envers leurs élus, monsieur le Président, et nous sommes donc concernés, nous pensons que l'adhésion de notre collectivité à cette organisation n'envoie pas du tout un bon signal. La Métropole de Lyon n'a pas besoin d'adhérer à une association dépendante de financements de grands groupes étrangers pour appliquer le cadre légal en vigueur en France et réclamer, si besoin, son amélioration. Et donc, c'est notre affaire sur le plan interne et nous avons les compétences pour cela.

C'est la raison pour laquelle nos groupes voteront contre ce rapport. Je vous en remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller VINCENDET** : Merci monsieur le Président. Mes chers collègues, alors nous y voilà, votre majorité a-t-elle tellement peur de céder à la corruption ou au manque d'éthique qu'elle se précipite vers un organisme étranger qui va donc nous dire, du haut de son magistère moral, si nous agissons bien. Avez-vous autant de choses à nous cacher que vous voulez absolument faire certifier par une ONG allemande que vous avez les mains blanches ?

Notre groupe politique est, lui, parfaitement serein sur sa probité, nous nous plions bien évidemment à toutes les demandes des services de l'État, de la haute autorité pour la transparence de la vie publique, de la Cour des comptes et de tous les services publics en charge de nous auditer, de nous contrôler et de vérifier chaque recoin de notre vie publique et, même quand nous sommes Maires, de notre vie privée, y compris celle de nos conjoints. Faut-il désormais que nous fassions la même chose avec une ONG basée à Berlin ? N'avez-vous pas à ce point confiance en nos institutions ?

L'autre point qui justifie amplement le vote négatif de notre groupe est qu'en faisant entrer une ONG spécialisée dans la lutte contre la corruption, vous entretenez le doute et vous participez à la chasse aux élus, à la loi des suspects qui fausse tout débat démocratique, et par ailleurs en cela, vous alimentez l'abstention et le sentiment du "tous pourris".

Alors, je vais adresser ce message à l'administration métropolitaine et aux milliers de fonctionnaires qui travaillent ici.

Monsieur le Président, j'aimerais bien que les quolibets, comme vous parliez de respect mutuel lorsqu'on n'est pas d'accord, s'applique aussi à votre majorité.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je suis tout à fait d'accord, monsieur Vincendet, et je vous remercie de poursuivre vos propos mesurés.

**M. le Conseiller VINCENDET** : Merci et de faire taire aussi votre majorité.

**M. LE PRÉSIDENT** : Vous avez la parole et on vous écoute avec une grande attention.

**M. le Conseiller VINCENDET** : Alors, je vais adresser aussi ce message à l'administration métropolitaine et aux milliers de fonctionnaires qui travaillent ici. Notre groupe politique n'a aucun doute sur leur honnêteté. Nous savons, nous, que vous n'êtes pas des corrompus et que nous n'avons pas besoin d'un organisme privé étranger pour vous le dire sans aucune retenue.

Mes chers collègues, nous savons trop à quel point ces associations instillent le doute dans notre vie démocratique. Au passage, elles ne vivent que parce qu'elles parviennent à maintenir ce doute, c'est leur intérêt, peu importe que les élus et fonctionnaires soient honnêtes ou non, il faut tout simplement que ce soupçon généralisé perdure.

Et il perdure parce que nous, élus de la République, les finançons par de telles délibérations. J'aimerais beaucoup avoir l'avis de la haute autorité, de la Préfecture, de la Chambre régionale des comptes, du Parquet sur le message qui leur est adressé à ce jour : la majorité métropolitaine semble avoir tellement peu confiance en vous et en votre travail qu'elle fait appel à une ONG basée à Berlin.

Rappelons au passage que ces mêmes ONG sont elles-mêmes fréquemment soupçonnées de bénéficier de dons officiellement anonymes pour cibler des élus en fonction de leur bord politique. Est-on certain que Transparency international ne soit pas dans ce cas ? Qui va d'ailleurs contrôler cette ONG au nom de la transparence qu'elle souhaite appliquer aux autres ?

Car, après tout, si nous entrons dans l'ère du soupçon, il est aussi temps de se demander ce qu'ont à gagner les accusateurs. Pour ceux qui connaissent un peu l'histoire, rappelons-nous de l'accusateur public Antoine Fouquier-Tinville qui envoya des centaines d'innocents sur l'échafaud et qui finit lui-même la tête tranchée parce que lui aussi fut jugé coupable par d'autres accusateurs publics. Voulez-vous vraiment nous faire revenir à la loi des suspects ? Car de la transparence à l'inquisition, il n'y a qu'un pas que certains, dans cette majorité, franchiront allègrement. Nous le voyons déjà dès qu'il s'agit de ne pas être d'accord avec cette délibération.

Un dernier point, monsieur le Président. Nous savons tous parfaitement que les élus locaux, surtout quand ils ont eu une carrière dans le privé, qu'ils ont pour certains œuvré dans des secteurs comme le bâtiment, sont la cible de rumeurs et de ragots. Vous pourrez toujours essayer d'appeler des acteurs privés pour vous adresser un certificat de virginité, cela ne fera qu'empirer les soupçons et vous le savez mieux que quiconque.

Notre groupe politique croit en l'État de droit, nous croyons en nos institutions et nous ne sommes pas convaincus qu'une ONG n'ait pas d'intérêt à entretenir cette ère de soupçon délétère pour l'ensemble des élus de la République et, par conséquent, nous nous opposerons résolument à cette délibération. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au Vice-Président Bertrand Artigny.

**M. le Vice-Président ARTIGNY** : Merci monsieur le Président. Chers collègues, effectivement, lors de la commission finances, il y a eu beaucoup d'émotions et je vois qu'il y en a encore lors de cette Commission permanente. Je crois qu'il faut revenir à l'objet même de la délibération. La délibération a pour premier objet de mettre en place une organisation de contrôle interne de façon à s'assurer qu'on renforce en tout cas nos capacités et nos actions en matière de probité, de transparence, d'éthique, et naturellement, de lutte contre la corruption. Il y avait donc un certain nombre de choses qui sont déjà mises en place. On continue à se renforcer.

Il y a une commission interne qui sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre qui va être dirigée par trois personnes dont une personne qui est un haut fonctionnaire très compétent que j'ai eu l'occasion de croiser dans le passé et dont je ne mets pas en cause la compétence, et quand vous le rencontrerez, vous vous apercevrez qu'il est tout à fait en capacité de pouvoir gérer cela de manière cohérente. Cela est une première chose et c'est même le premier objectif de mettre en place ce comité interne de manière à être renforcé dans ce cadre-là et je ne pense pas, effectivement, que ce soit mettre le doigt sur des comportements d'élus ou de services. Il y a des actions qui sont menées aujourd'hui et nous serons, je pense, satisfaits des actions qui seront menées par la suite.

L'adhésion à Transparency international, ce qui est important d'avoir en tête, c'est surtout le forum. Effectivement, on ne va pas essayer de réinventer autre chose mais de repartir sur un certain nombre de compétences et d'actions qui sont déjà menées. Il y a un savoir-faire. Lors de la commission finances, il a souvent été évoqué la question des expériences et de la compétence. Donc, là, on pourra effectivement partager avec d'autres villes les expériences qu'elles ont eues, la façon dont elles gèrent ce genre de difficulté et nous serons naturellement renforcés par cette adhésion à ce forum.

Je rappelle que, dans ce forum, il y a plusieurs collectivités qui participent. Vous avez vu, sur le site internet, des villes comme Toulouse, Cannes, Limoges, Rennes, plusieurs Métropoles, la Nouvelle Aquitaine, le Département de la Seine-Saint-Denis, que ce soit de droite ou de gauche. Je crois qu'il y a véritablement une remontée de la classe politique d'une manière générale, quel que soit le parti politique et quelle que soit la façon dont on défend un certain nombre de valeurs de faire en sorte que nous ne soyons pas dans une situation où les écarts ou dysfonctionnements d'une personne, d'un service, peu importe, puissent effectivement jeter l'opprobre sur l'ensemble de la collectivité, sur l'ensemble des responsables politiques que nous sommes.

Je pense qu'il faut revenir à un peu plus de sérénité par rapport à cela. Il n'y a pas non plus de volonté d'adhérer à des organisations qui font un peu office, je ne sais pas, d'éminences diverses et variées. Je crois qu'il y a simplement une volonté de la part de l'Exécutif actuel de revenir sur un mode de fonctionnement beaucoup plus structuré et de s'appuyer sur un certain nombre de compétences. On l'a fait pour d'autres actions et on continuera à le faire dans les mois et années à venir. Merci monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Monsieur Vincendet, vous avez été interrompu légèrement pendant votre intervention, peut-être parce que vos propos ont un peu choqué. Vous avez réaffirmé que, naturellement, nos agents n'étaient pas corrompus. On partage ce point de vue. On va améliorer néanmoins fortement le contrôle interne et la gestion des risques puisque nous avons un certain nombre de points faibles qui ont été repérés ces derniers mois.

Mais, vous avez également dit à deux reprises, qu'à travers cette délibération, les élus que nous sommes majoritaires chercheraient, je crois, un certificat de virginité. Donc, vous avez sous-entendu, en tout cas c'est comme cela que moi, je l'ai compris, qu'éventuellement nous n'aurions pas une probité. Je vous remercie, du coup, de préciser vos propos car c'est ce que j'avais compris, et si d'autres l'ont compris comme moi, forcément nous pouvions être choqués, monsieur Vincendet.

**M. le Conseiller VINCENDET** : Merci monsieur le Président. Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit. Simplement, quand lors de la commission finances, comme d'autres, j'ai exprimé mes réticences suite à cette adhésion, votre collègue le Maire de Lyon m'a demandé si je me sentais coupable de quelque chose. Personnellement, je ne me sens coupable de rien, il y a une justice dans ce pays et des institutions et je pars donc du principe que, si on s'oppose à cela, cela ne veut pas dire qu'on se sent coupable de quoi que ce soit, et si vous souhaitez cela, cela ne veut pas dire que vous êtes coupable. Cependant, et je le dis de façon très claire dans mon intervention, adhérer à ce type d'ONG qui est financée par "on ne sait qui" et qui est basée à l'étranger peut être de nature de jeter un soupçon, déjà permanent, sur les élus. Or, je m'excuse. 99,9 % des élus font leur travail tout à fait honnêtement et le font au service des autres et de la collectivité, tout simplement.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je vous remercie d'avoir précisé. J'avais mal compris, en effet, ce qui pouvait prêter à confusion.

Je vous rappelle aussi qu'il y a une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'exposé des motifs :

Il convient d'ajouter la phrase suivante à l'issue de la dernière phrase du dernier paragraphe de la partie **II - Modalités d'adhésion et de participation aux travaux** :

"Pour tenir compte d'une adhésion en octobre, la cotisation pour l'année 2021 est réduite des trois quarts."

Dans le c) du **1°- Approuve** du dispositif, il convient de lire :

"le versement à l'association TIFr, pour l'année 2021, d'une cotisation d'un montant de 1 750 €."

au lieu de :

"le versement à l'association TIFr, pour l'année 2021, d'une cotisation d'un montant de 7 000 €."

Dans le **3°- La dépense** du dispositif, il convient de lire :

"La dépense de fonctionnement en résultant, soit 1 750 €, [...]."

au lieu de :

"La dépense de fonctionnement en résultant, soit 7 000 €, [...]."

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté.

Rapporteur : M. le Vice-Président ARTIGNY.

---

**N° CP-2021-0857 - proximité, environnement et agriculture** - Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Désignation d'un représentant de la Métropole - Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Camus a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0857.

Avis favorable de la commission.

---

**Désignation d'un représentant de la Métropole au sein du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM)**

**(Rapport n° CP-2021-0857)**

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Il s'agit d'une désignation d'un représentant titulaire de la Métropole au sein du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM). Je vous propose la candidature suivante comme titulaire :

- Mme Messaouda EL FALOUSSI

Y a-t-il d'autres candidats ?

*(Absence d'autres candidatures déclarées).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous propose de voter à main levée. Pour cela, il faut tout d'abord qu'à l'unanimité vous acceptiez ce mode de scrutin. Je mets cette proposition aux voix.

*(Accord unanime).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets maintenant la candidature aux voix.

(Opérations de vote).

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptée à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CAMUS.

---

**N° CP-2021-0858 - proximité, environnement et agriculture** - Comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY) - Désignation d'un représentant de la Métropole - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Athanaze a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0858.

Avis favorable de la commission.

---

**Désignation d'un représentant de la Métropole au sein du Comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY)**

**(Rapport n° CP-2021-0858)**

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Il s'agit d'une désignation d'un représentant de la Métropole au sein du Comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY). Je vous propose la candidature suivante :

- M. Claude COHEN

Y a-t-il d'autres candidats ?

*(Absence d'autres candidatures déclarées).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous propose de voter à main levée. Pour cela, il faut tout d'abord qu'à l'unanimité vous acceptiez ce mode de scrutin. Je mets cette proposition aux voix.

*(Accord unanime).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets maintenant la candidature aux voix.

(Opérations de vote).

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptée à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ATHANAZE.

---

**N° CP-2021-0859 - proximité, environnement et agriculture** - Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Lyon-Bron - Désignation d'un représentant de la Métropole - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Athanaze a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0859.

Avis favorable de la commission.

---

**Désignation d'un représentant de la Métropole au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Lyon-Bron**

**(Rapport n° CP-2021-0859)**

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Il s'agit d'une désignation d'un représentant de la Métropole au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Lyon-Bron. Je vous propose les candidatures suivantes :

- titulaire

. Mme Nathalie BRAMET-REYNAUD

- suppléante

. Mme Doriane CORSALE

Y a-t-il d'autres candidats ?

*(Absence d'autres candidatures déclarées).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous propose de voter à main levée. Pour cela, il faut tout d'abord qu'à l'unanimité vous acceptiez ce mode de scrutin. Je mets cette proposition aux voix.

*(Accord unanime).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets maintenant les candidatures aux voix.

(Opérations de vote).

**M. LE PRÉSIDENT** : Le vote est clos.

Adoptées à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ATHANAZE.

---

**N° CP-2021-0860 - proximité, environnement et agriculture** - Surveillance de la qualité radiologique de l'air - Attribution d'une subvention à la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) pour la mise en place d'un réseau de surveillance sur le territoire métropolitain - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Athanaze a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0860.

Avis favorable de la commission. Nous avons trois demandes d'intervention. Je donne la parole au groupe Inventer la Métropole de demain.

**M. le Conseiller GEOURJON** : Monsieur le Président, chers collègues, par cette délibération, vous nous proposez de financer à hauteur de 146 000 € l'association se présentant sous le nom de Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité. Cette somme aurait pour objet la mise en place d'un réseau de surveillance sur le territoire métropolitain avec l'installation de deux balises ainsi que des actions de sensibilisation.

Notre groupe fait confiance à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour la sécurité du parc nucléaire. Si nous ne sommes pas opposés à ce que des moyens d'informations complémentaires à destination du citoyen existent à l'instar d'ATMO sur la pollution de l'air, ce n'est pas à notre collectivité seule de déboursier une telle somme pour l'installation du réseau. 150 000 €, ce n'est pas rien, d'autant plus avec des coûts d'exploitation et de gestion des données estimés à 22 408 € par balise et par an.

Et, tout ça d'ailleurs pour une utilité toute relative, pour ne pas dire absente car vous écrivez vous-même que "*Le réseau de surveillance indépendant de la CRIIRAD n'a pas vocation à se substituer à la responsabilité de l'État dans la gestion de la surveillance ou dans la gestion des situations accidentelles mais de participer à l'amélioration de l'information du public*". Reste donc l'information du public. Et c'est bien là que le bât blesse avec une association qui se déclare indépendante mais qui n'est certainement pas objective.

Rappelons-le, s'il le fallait, que cette association a été fondée par une Députée européenne verte bien connue pour ses problèmes avec la méthode scientifique et qui a tenu, très récemment, des propos honteux cet été comparant l'extension de l'obligation du pass sanitaire à l'Apartheid, propos que la Secrétaire nationale adjointe des Verts, Sandra Regol, a été dans l'obligation de condamner. Je la cite : "*La critique politique est utile quand elle est responsable, ses dérives verbales ne le sont pas*".

Mais, tout cela n'est finalement pas très étonnant de votre part, étant donné que le refus du nucléaire est inscrit dans la charte des valeurs et principes fondamentaux même des statuts d'Europe Écologie Les verts. Cette question fait cependant débat jusque dans vos rangs avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus. Par contre, cela me surprend davantage de la part de vos partenaires socialistes et communistes qui semblent vous suivre sur ce thème.

Aujourd'hui, des scientifiques, y compris dans les rangs du GIEC, estiment que le nucléaire est à *minima* un amortisseur dans la transition énergétique et, à ce titre, permet à court/moyen terme une décarbonation de notre énergie, décarbonation indispensable pour limiter le réchauffement climatique.

La question se pose donc. Votre objectif premier, monsieur le Président, est-il vraiment de lutter contre le réchauffement climatique ? Encore une fois, nous le redisons, ne jouons pas sur les peurs, ne propageons pas de désinformation. En conclusion, notre groupe votera contre cette délibération militante. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Progressistes et républicains.

**M. le Conseiller DA PASSANO** : Monsieur le Président, mes chers collègues, je précise que je m'exprime également au nom du groupe Synergies-Métropole. Depuis 2009, l'ASN et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ont mis en œuvre, en collaboration avec les représentants des principaux ministères concernés, les agents sanitaires, les instituts publics, les industriels du nucléaire, les personnes qualifiées et les associations protection de l'environnement et des consommateurs, le réseau national de mesures, de la radioactivité et de l'environnement.

Au-delà des nombreux prélèvements réalisés par les différents organismes de contrôle associé, ce réseau dispose de plus de 900 sondes sur tout le territoire national qui réalisent des mesures du débit de doses gamma ambiant au moins toutes les dix minutes, données qui sont disponibles à tout à chacun sur le site internet du réseau [mesure-radioactivite.fr](http://mesure-radioactivite.fr).

Plusieurs associations participent à ce dispositif national comme l'ACRO, l'Association Lorraine pour la qualité de l'air, les commissions locales d'information ou encore le groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire. Je note que la CRIIRAD, pourtant sollicitée par l'agence de sûreté nucléaire pour contribuer au développement du RNM (réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement), a toujours décliné cette proposition, tout comme elle a refusé de transmettre ses données au RNM.

Nous ne comprenons pas, dans ce contexte, pourquoi la Métropole choisit de verser une subvention de 146 000 € correspondant à plus du quart des ressources de cette structure qui se donne le nom de commission alors qu'il s'agit d'une organisation sans doute sérieuse mais militante et dont les travaux restent isolés. Nous espérons que cela n'a rien à voir avec l'histoire de cette association et les prises de position politique de certains de ces fondateurs. En conséquence, nous nous opposerons à cette délibération.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller COCHET** : Merci monsieur le Président. Cette subvention à la CRIIRAD est symptomatique de vos choix non transparents, trompeurs et non assumés. Vous êtes coincés entre vos engagements doctrinaires qui vous amènent à lutter contre toute forme d'énergie nucléaire et votre incapacité à l'assumer ouvertement. Car, sous couvert de la qualité de l'air, en fait, vous contribuez à financer une association dont le but n'est pas l'information objective du grand public mais de fonder des arguments contre la production d'énergie nucléaire.

Cette association est née sur les peurs de Tchernobyl. Des peurs réelles, au regard de l'incident nucléaire et du traitement de l'information au grand public. Mais, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est la transparence totale de l'État et des entreprises chargées de cette industrie et d'un contrôle par des organismes indépendants et reconnus par la communauté scientifique internationale, pas par des militants auto-promus contrôleurs généraux.

Pour notre part, nous sommes favorables au mix énergétique qui doit nous amener à développer les énergies renouvelables, à côté de l'énergie nucléaire. Et les centaines de milliers d'euros que vous dépensez dans ce rapport auraient été mieux utilisés auprès d'entreprises qui portent des projets concrets d'énergies renouvelables. Cette subvention, vous allez la voter sans nous. Mais, le vote des élus écologiques est conforme à leurs engagements politiques et leur vision d'une société dénucléarisée. On peut le combattre sur le fond mais il est respectable et cohérent.

Ce qui nous interroge finalement, c'est plutôt le vote de nos collègues Socialistes et Communistes. J'espère que quand vous irez faire campagne pour les prochaines élections auprès de la CGT mines-énergie, vous n'oublierez pas de leur dire comment vous avez vendu leur futur pour rester la valeur d'ajustement d'une majorité écologiste. Je vous laisse gérer ce dilemme. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au Vice-Président Pierre Athanaze.

**M. le Vice-Président ATHANAZE** : Merci monsieur le Président. Cette délibération m'importe doublement au titre du périmètre de ma délégation, celle de la prévention des risques, et celle de la santé et de l'environnement. Elle ne relève d'aucun dogme ou idéologie comme malheureusement, régulièrement, on est accusé, mais seulement des responsabilités qui nous incombent à chacun de nous, élus métropolitains, et plus particulièrement à moi-même, Vice-Président en charge de ces deux compétences, particulièrement lourdes de conséquences si nous ne les abordions pas dans la mesure qu'elles méritent.

La CRIIRAD, effectivement, a été fondée par une élue, une Députée européenne qui n'est plus à la CRIIRAD aujourd'hui, mais les collectivités qui font appel à cette association sont d'origines politiques très diverses : Valence qu'on ne peut pas soupçonner d'être proche des Verts, Avignon, Romans, Saint-Marcel-d'Ardèche, Grenoble, Pérourges et même Genève.

La Métropole est, aujourd'hui, plus concernée que jamais par la protection des risques nucléaires puisqu'il y a eu une modification importante, suite à la catastrophe de Fukushima. Les périmètres des CLI (commissions locales d'information) ont changé et nous sommes concernés par deux CLI, celle de la centrale du Bugey et celle de Saint Alban. La modification du périmètre de la centrale du Bugey concerne désormais 121 communes, elle n'en concernait que 25 précédemment, et pour nous, elle concerne Jonage et Meyzieu. Celle de Saint Alban est passée de 48 à 134 communes dont Givors. La Métropole est ainsi concernée par ces deux CLI.

Si, évidemment, on prend en compte le problème des accidents nucléaires, des incidents ou des catastrophes, la proximité de ces deux centrales nous impose la prise en compte du risque potentiel d'accidents. Nous devons également prendre en compte le risque d'une catastrophe provenant de sites dits nucléaires parfois éloignés de plusieurs milliers de kilomètres. Dois-je vous rappeler la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril 1986 dont le nuage radioactif ne n'est malheureusement pas arrêté aux frontières de la France, celle de Fukushima le 11 mars 2011 et celle bien plus récente d'une pollution au ruthénium 106 en septembre 2017 qui a concerné 30 pays européens dont le sud de la France, dont la Russie n'a jamais reconnu l'existence ? Il y a donc toujours un doute et un doute très fort parmi nos habitants sur la gestion du risque nucléaire.

Le coût des contrôles des mesures de la pollution sont effectivement des choses qui sont très élevées, vous l'avez rappelé. L'équipement va coûter 72 196 € et son fonctionnement 74 224 € pour les trois années 2021, 2022 et 2023. Cela se rajoute à ce que nous faisons pour la qualité de l'air avec 250 000 € par an pour ATMO dont 544 000 € d'adhésion et cela se rajoute également à ce que nous finançons pour la pollution sonore avec acoucity avec 300 000 € de subvention et 800 € d'adhésion. Qui, la prévention et la santé ont un coût mais il est bien moins important que les soins que ces différentes pollutions nous coûtent en soins ou plus encore nous coûteraient, si nous n'étions pas en capacité de prendre ou de faire prendre les mesures qui s'imposent.

Aussi, au nom des responsabilités qui sont les nôtres pour la santé, la protection, les habitants de la Métropole et les territoires voisins, je vous demande de bien vouloir adopter cette délibération. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté.

Rapporteur : M. le Vice-Président ATHANAZE.

---

**N° CP-2021-0861 - proximité, environnement et agriculture** - Appel à projets 2021 sur les périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) - Attribution de subventions aux porteurs de projets - Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Camus a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0861.

Avis favorable de la commission. Et il y a une demande d'intervention du groupe Synergies-Métropole.

**Mme la Conseillère FOURNILLON** : Merci monsieur le Président. Chers collègues, nous sommes saisis d'un rapport relatif à l'attribution de subventions aux porteurs de projets, dans le cadre de l'appel à projets 2021 sur les périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains dits PENAP.

Le groupe Synergies votera, bien entendu, favorablement sur ce projet de décision afin de ne pas pénaliser les porteurs de projet bénéficiaires des subventions. Toutefois, nous souhaitons partager notre étonnement, comme a pu le faire mon collègue Pascal David en commission proximité, quant à la modification des taux maximum d'intervention de la Métropole de Lyon dans le cadre de ces appels à projets. Notre Conseil avait validé, en 2019, un programme d'actions PENAP 2019-2023 fixant un taux de subvention en investissement au maximum à :

- 60 % pour les projets collectifs des exploitants agricoles,
- 40 % dans tous les autres cas (projets individuels d'exploitants en réponse à un appel à projets collectif ou encore projets portés par une commune ou une association).

Alors que nous sommes à mi-chemin de la période prévue pour ce programme d'actions, vous changez les règles, en proposant de ramener ce taux maximum pour les projets répondant aux critères d'éligibilité de base à seulement 20 %, avec un système de bonification permettant à un projet en agriculture biologique de bénéficier de + 20 %, à un projet de développement d'un circuit de proximité de + 10 %, à un projet collectif/coopératif de + 10 %.

Au-delà du fait que changer les règles de ce programme d'actions, d'autant plus à mi-course, nous paraît relever davantage de notre Conseil que de la Commission permanente, je tiens à vous donner un exemple concret pour bien mesurer l'impact d'une telle décision.

Prenons un agriculteur conventionnel, qui n'est donc pas en bio, mais qui s'est engagé dans une démarche extrêmement volontaire pour classer son exploitation en haute valeur environnementale. Cela correspond au niveau 3, soit le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles, avec des indicateurs de résultats très exigeants relatifs à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de l'irrigation.

Cet exploitant pouvait auparavant prétendre à une subvention à hauteur de 40 % pour son projet d'investissement en PENAP. Avec les nouvelles règles que vous souhaitez fixer, il ne peut prétendre qu'à 20 % malgré sa démarche environnementale. Son collègue, peut-être son voisin, exploitant en agriculture biologique, pourra quant à lui prétendre à 40 %. Ce différentiel n'est pas anodin.

Au passage, il est utile de rappeler que la nouvelle politique agricole commune 2023-2027 ne fera pas, quant à elle, de différence entre une exploitation BIO et une exploitation HV3, en ce qui concerne les aides de base, le but étant surtout de réduire massivement l'usage des produits phytosanitaires dont on sait combien ils sont nuisibles à l'environnement et à notre santé.

De mémoire, sur la Métropole, les exploitations BIO sur les PENAP représentent 5 % des surfaces. Il est donc pour le moins regrettable que vous ne teniez pas davantage compte des 95 % de surfaces restantes, en particulier des exploitations qui se tournent résolument vers des pratiques vertueuses sur le plan de la protection de l'environnement, de l'eau et des sols, sans pour autant aller jusqu'à la conversion en bio.

Je crois, en vérité, que vous prenez le problème par le petit bout de la lorgnette. Oui, la puissance publique doit encourager la conversion vers le bio, ce qui constitue pour les agriculteurs un processus long et un parcours parfois semé d'embûches. Mais, si notre ambition est d'améliorer massivement la qualité environnementale de notre agriculture, la puissance publique doit aussi et surtout s'appliquer à favoriser les pratiques agroécologiques, au sein des exploitations conventionnelles, celles qui représentent les grandes masses de notre agriculture. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au Vice-Président Jérémy Camus.

**M. le Vice-Président CAMUS** : Merci monsieur le Président et madame Fournillon. Tout est une question de point de vue en fait. Effectivement, nous n'avons pas le même point de vue sur la qualité du label HVE par rapport à la qualité du label BIO. Tout est une question de point de vue au sens où, jusqu'à présent, les aides étaient limitées la plupart du temps à 40 %. Dans ce nouveau critère, nous permettons d'aller jusqu'à 60 % de cofinancement.

En ce qui concerne le changement des règles du jeu, je rappelle également qu'aujourd'hui, la PAC (politique agricole commune) est en train de changer les règles du jeu, est en train de supprimer l'aide à la conversion au maintien à la conversion qui était garantie par l'Europe pendant 5 ans, suite à une conversion en BIO pour les agriculteurs, ce qui va positionner fortement en difficulté les actuels agriculteurs qui ont fait le choix de la conversion, et on commence à avoir des phénomènes de déconversion actuellement.

En ce qui concerne les règles du jeu, en fait, ce dispositif appel PENAP correspond pleinement aux axes qui ont été votés, je vous rappelle, quasiment ou voire à l'unanimité en juin dernier sur les cinq axes que vous connaissez : sur l'augmentation de la population agricole, sur la promotion de l'agriculture de l'agro-écologie et puis de l'agriculture biologique, la protection des périmètres captants puis le dernier enjeu qui est de créer une agriculture nourricière afin de favoriser les circuits courts. Et, ces critères qui ont été changés et modifiés correspondent justement à l'accompagnement de cette politique agricole. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Puis, je rappelle que le budget agriculture a été multiplié par quatre, notamment en termes d'investissement dans ce mandat, c'est un effort important, et en effet au moment où l'Europe recule sur l'aide aux agriculteurs qui sont passés en BIO, nous, nous assumons d'aider plus selon des critères et de conditionnaliser les aides que nous apportons en les bonifiant.

Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CAMUS.

---

**N° CP-2021-0918 - urbanisme, habitat, logement et politique de la ville** - Politique foncière 2021-2023 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme réserve foncière - Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vessiller a été désignée comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0918.

Avis favorable de la commission. La parole est au groupe Synergies-Métropole.

**Mme la Conseillère ASTI-LAPPERRIERE** : Monsieur le Président, chers collègues, en juin dernier, vous nous aviez déjà saisi en Conseil, d'une individualisation complémentaire d'autorisation de programme dans le cadre de la politique foncière 2021-2023, afin d'augmenter la capacité à engager dès 2021 sur le programme réserves foncières, donc hors préemptions pour le compte de tiers et opérations pour le logement abordable.

En janvier 2021, l'individualisation partielle s'élevait sur ce programme à 40 M€. L'individualisation complémentaire de juin portait sur 15 M€. Et, vous nous proposez aujourd'hui d'augmenter encore la capacité à engager de 18 M€.

Nous avons bien conscience que le volume annuel des acquisitions ne peut être complètement connu à l'avance puisqu'il dépend des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) de l'année en cours et de l'aboutissement de négociations amiables qui peuvent prendre plusieurs années.

Toutefois, nous vous avouons ne pas y voir très clair. L'autorisation de programme réserve foncière a été estimée à 110 M€ pour la période 2021-2023. Vous nous indiquez que, depuis janvier 2021, cette autorisation a été mobilisée à hauteur de 45 M€ pour des acquisitions amiables ou par voie de préemption, en anticipation, je cite, "*des projets de développement urbain ou économique de la collectivité ou dans le cadre de ses besoins à venir en matière d'équipements publics*". Ce sont donc 40 % de l'AP pluriannuelle qui ont déjà été consommés, et vous nous proposez aujourd'hui d'augmenter encore la capacité à engager en anticipation de nouvelles opérations de réserves foncières, en montant l'individualisation à hauteur de 73 M€, soit 66 % de l'enveloppe estimée pour la période 2021-2023, et tout cela, je cite à nouveau, "*afin de garantir la continuité de l'action foncière de la Métropole et de disposer d'une enveloppe mobilisable en fonction des opportunités foncières*".

Nous ne sommes qu'en octobre 2021. À ce rythme-là, il nous semble que l'enveloppe estimative de 110 M€ va vite être dépassée et qu'en conséquence, la continuité de l'action foncière sera vite à bout ou en bout de course. Pourtant, le nombre d'opérations de réserves foncières est plutôt stable, c'est principalement l'ampleur et le coût de ces opérations qui augmentent. Et, à ce titre, on ne peut que rappeler le prix de l'acquisition amiable du site BOBST, 17,5 M€, rue Decomberousse à Villeurbanne, sur le secteur du Carré de Soie.

Afin d'y voir plus clair, pourriez-vous nous confirmer la stratégie foncière que nous avons adoptée en janvier dernier et nous faire part d'éventuelles infléchissements qui justifient une telle consommation de l'enveloppe dédiée aux réserves foncières ? Et, au regard de cette consommation prématurée, pourriez-vous également et très franchement nous indiquer quelle est la trajectoire financière pour cette fin d'année et les deux années suivantes en matière de réserves foncières ?

Par ailleurs, et puisque nous sommes sur ce sujet du foncier, je me permets de relayer une interrogation des Maires de Couzon-au-Mont-d'Or et d'Albigny-sur-Saône, dans le Val de Saône. Il semblerait que les quatre hectares détenus par Primagaz, essentiels au développement du futur projet de La Loupe, soient ouverts à la vente dès 2022, et que le propriétaire souhaite aller vite dans la négociation. Quelles sont vos intentions sur ce tènement ? Une acquisition est-elle prévue et à quelle échéance ? Les négociations avec Primagaz sont-elles d'ores et déjà engagées ? Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile.

**M. le Conseiller CHARMOT** : Merci monsieur le Président. Chers collègues, monsieur le Président, vous faites une présentation habile qui mêle, dans cette délibération, politique foncière globale et préemption pour compte de tiers dont les communes pour justifier une rallonge budgétaire conséquente. Vous dites, en même temps, que le budget des acquisitions préemptions relevant de DIA ne peut pas être connu. Vous indiquez ensuite vouloir rétablir des autorisations de programme triennales et en faire un enjeu majeur à terme de programmation, ce qui serait sans doute utile.

Oui mais pour quelle stratégie foncière précise ? Quelles orientations président à ces engagements financiers dont 18 M€ supplémentaires sont ici demandés, en plus des 45 M€ déjà actés et fléchés. Nous attendons encore de les connaître ainsi que la méthode de discussion avec les territoires, les communes qui seraient ou sont impactés, je pense par exemple ici à la désagréable surprise du Maire de Charly.

Vos Vice-Présidents annoncent, par exemple, en commission que des fonciers fléchés pour des projets de voirie vont changer d'affectation sans plus d'explication. Je pense à l'Anneau des sciences. Vous comprendrez, monsieur le Président, qu'en l'absence de cet éclairage sur votre stratégie foncière et sa déclinaison sur les territoires, notre groupe s'abstiendra sur cette demande de budget complémentaire de 18 M€. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est à madame la Vice-Présidente Béatrice Vessiller.

**Mme la Vice-Présidente VESSILLER** : Merci chers collègues de l'intérêt que vous portez à la politique foncière qui est effectivement un enjeu très important pour faire l'aménagement que nous souhaitons ensemble dans nos différents territoires. D'ailleurs, vous l'avez vu dans le bilan qui a été présenté en commission pour nos interventions dans de nombreuses communes, y compris à la demande des communes. Alors, effectivement, je comprends vos demandes d'explication sur le fait que l'on vote une deuxième AP en cours d'année. C'est vrai que cela fait des montants importants mais, comme vous l'avez très bien compris, les opportunités et les DIA qui se présentent sont issues de l'avancée d'un certain nombre de négociations sur des fonciers qui peuvent avoir des valeurs élevées.

Pour autant, nous sommes bien dans l'épure de l'AP votée sur 2021-2023 avec, et on l'avait dit, une volonté d'avoir une maîtrise foncière plus importante qu'au cours des mandats précédents même si, à la fin du mandat précédent, je donne crédit au Président Kimelfeld d'avoir augmenté l'enveloppe foncière parce qu'au cours des années encore antérieures, on avait eu dans notre collectivité sans doute insuffisamment de politique foncière pour constituer des réserves foncières. Alors, nous en avons besoin à la fois pour déployer les projets mais aussi pour constituer des réserves parce que, justement, on voit bien quand on n'a pas assez anticipé, on se retrouve quelquefois en manque de foncier pour construire un certain nombre d'équipements métropolitains. Donc, on est dans l'épure.

Pour ce qui est de la consommation de l'enveloppe 2021-2023, pour l'instant, on est dans ce budget-là. On avait dit comme tous les projets de la PPI, que nous aurions une éventuelle clause de revoyure sur certains sujets. Cela fera sans doute partie du sujet parce qu'en effet, je répète, l'enjeu de maîtrise foncière et de contenir les prix aussi est important dans notre politique publique.

Sur la question plus précise du terrain Primagaz à Couzon-au-Mont-d'Or, Albigny-sur-Saône comme le Maire concerné le sait, je confirme qu'effectivement, il y a des discussions en cours avec cette entreprise que nous avons besoin de données complémentaires sur la pollution des sols et autres et que les choses sont en train d'être traitées. J'espère que nous aurons prochainement effectivement une délibération sur l'acquisition du site qui sera indispensable pour la réalisation du projet de La Loupe sur Albigny-sur-Saône et Couzon-au-Mont-d'Or. Vous savez, en tout cas les deux Maires concernés le savent, nous avons l'objectif de définir le projet au cours de ce mandat, même si la phase opérationnelle sera peut-être plutôt au mandat suivant à moins que l'on puisse démarrer en fin de mandat. En tout cas, on va déjà bien définir ensemble quelles sont nos orientations pour ce secteur de La Loupe. Voilà monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci madame la Vice-Présidente.

Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

---

**N° CP-2021-0807 - éducation, culture, patrimoine et sport** - Lecture publique - Signature de 2 contrats territoire lecture (CTL) 2021-2023 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or pour le CTL sur le territoire ouest-nord - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Van Styvendael a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0807.

Avis favorable de la commission. Le groupe Synergies-Métropole souhaite intervenir.

**Mme la Conseillère FOURNILLON** : Monsieur le Président, le groupe Synergies ne peut qu'adhérer bien évidemment à la signature par la Métropole de ces contrats de territoire pour la lecture publique. Aujourd'hui, les médiathèques sont la première porte d'entrée du citoyen pour accéder à la culture.

Nous souhaitons faire un zoom sur le réseau Rebond, né, nous le rappelons, d'une charte de coopération volontaire inter bibliothèques élaborée par les bibliothécaires qui a abouti à un contrat territorial pour la lecture publique qui a fait l'objet d'une convention tripartite communes, DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et Métropole.

Ce réseau a d'ailleurs bénéficié d'un trophée des Maires sur le volet culture. Les actions d'un tel réseau et leur impact sur un territoire sont clairement énumérées dans la décision que nous allons voter aujourd'hui. Les huit communes du réseau Rebond ont signé une nouvelle convention-cadre pour la période 2021-2023 avec des objectifs forts :

- création d'une dynamique de territoire,
- facilitation à l'accès aux documents,
- enrichissement de l'offre documentaire,
- facilitation et enrichissement du travail des salariés et des bénévoles,
- rationalisation des coûts pour les communes par la mutualisation de moyens,
- développement des services de proximité en permettant une circulation des documents,
- mise en place d'animations culturelles sur le territoire.

Ce réseau est en perpétuelle recherche d'amélioration et de diversification des projets pour ouvrir encore plus grande la porte des médiathèques. Lors de sa réunion dernière, le COPIL a validé le projet de résidence d'auteur-réalisateur en 2021 qui est en cours puis a présenté trois projets d'action culturelle pour 2022 que je vous évoque très rapidement :

- un projet scientifique dont l'enjeu est de concevoir un programme touchant un public autre que les enfants par des animations adaptées aux tranches d'âge jeune public et jeunes adultes,
- un projet numérique visant les 12-25 ans, un public aussi difficile à toucher dans les médiathèques, pour lequel la notion d'éducation aux médias est fondamentale,
- un projet musical pour proposer des services innovants et complémentaires à ceux offerts par les écoles de musique afin de développer des pratiques amateurs avec, par exemple, un studio d'enregistrement ou une résidence de création chanson française, etc.

Le COPIL a validé le projet scientifique pour 2022 et reporté pour 2023 l'analyse des deux autres projets. Le réseau met en place une véritable animation culturelle intercommunale et intergénérationnelle. Il va vraisemblablement s'étoffer par l'arrivée d'autres communes. La Tour-de-Salvagny, par son Maire, a demandé officiellement son intégration. Par ailleurs, le réseau Brignais, Saint-Genis-Laval et Oullins a sollicité une rencontre avec le réseau Rebond avec comme objectif le partage d'expérience et l'idée de construire de l'inter-réseau.

Nous intervenons donc sur cette délibération pour insister sur l'exemplarité du réseau Rebond et interpeller monsieur le Vice-Président Van Styvendaël qui mène actuellement des entretiens pour évaluer les besoins des bibliothèques des communes de moins de 12 500 habitants et leur besoin de soutien, ce dont nous le remercions vivement. Mais, nous nous interrogeons sur la baisse de subvention métropolitaine pour le réseau Rebond, pour 2022 et 2023, alors que la DRAC maintient quant à elle sa subvention et que les communes ont à faire un effort conséquent pour répondre à la volonté politique métropolitaine affichée. Le budget de fonctionnement des médiathèques communales du réseau augmente logiquement pour répondre qualitativement à notre ambition conjointe. Ce réseau est un modèle de mutualisation intercommunale, ce qui est aussi fortement souhaité par le Vice-Président.

En toute cohérence, nous souhaiterions que la Métropole puisse revenir sur son calcul de subvention pour les années 2022 et 2023, en ne le baissant pas mais en le maintenant, comme le fait la DRAC. Il me semble que ce n'est pas ça qui grèverait le budget métropolitain de la culture. Par contre, monsieur le Président, cela enverrait un beau signal d'une vraie volonté politique en faveur de la lecture publique. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. La parole est au Vice-Président Van Styvendaël.

**M. le Vice-Président VAN STYVENDAEL** : Merci monsieur le Président, merci pour l'intervention, nous sommes d'accord sur quasiment tout, sauf sur la question de la dégressivité, sur le fait que le réseau Rebond est un formidable outil pour l'accès à la lecture et qu'il reflète l'engagement extrêmement fort des villes, y compris des plus petites sur le fait de proposer cet accès à chacune et à chacun.

Je n'ai pas envie de dire qu'on est ouvert à toutes discussions mais je suis surpris qu'elle arrive maintenant, c'est-à-dire que vous le saviez, cette dégressivité était prévue depuis l'origine. Oui, ce n'est pas parce que j'arrive que je ne regarde pas ce qui s'est passé avant. Donc, vous me permettrez quand même de l'indiquer, et vous avez raison, au regard des sommes, je crois que nous avons des espaces dans lesquels nous pouvons discuter de l'accompagnement de la Métropole et si c'est à cet endroit que vous souhaitez voir porter l'effort de la Métropole, je crois que les choses ne sont pas fermées.

Je veux pour autant, parce que vous avez indiqué que pour le budget de la Métropole, ce n'était pas énorme, indiquer qu'aujourd'hui, au regard de l'ensemble des accords, cela correspond à un reste à charge pour chacune des communes de 2 580 €, une fois l'aide de la Métropole déduite. Je suis certain qu'on va arriver à trouver un accord mais cet accord, nous le trouverons dans la politique globale que nous menons, dans la possibilité de contractualiser avec les CTM sur des engagements liés à la fois bien sûr au réseau de lecture publique mais aussi au parcours artistique, éducatif et culturel.

Et, je vous invite peut-être, pour la prochaine fois, à se saisir puisque vous l'avez souligné de mes passages et de ma grande ouverture aux discussions avec les élus sur les CTM pour qu'on puisse aborder non pas ce genre de détail car, c'est important pour certaines vies, cette question de 1 000 ou 2 000 € supplémentaires sur des budgets de fonctionnement, n'y voyez aucune maladresse de ma part parce que j'ai compris que cette Commission permanente était sensible aujourd'hui, donc je vais faire attention à l'ensemble des mots que j'utilise.

Je propose qu'on continue nos discussions dans les CTM pour regarder comment cela peut s'intégrer. Mais, encore une fois, ne faisons pas peser cette décision sur l'Exécutif actuel puisque c'était annoncé depuis longtemps. On avait commencé à 5 500 € et tout le monde savait qu'on finirait à 1 500 € à un moment ou à un autre. Si ce moment est encore trop tôt, pourquoi ne pas en discuter.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président VAN STYVENDAEL.

---

**N° CP-2021-0813 - éducation, culture, patrimoine et sport** - Soutien à la vie associative - Attribution de subventions de soutien aux associations de promotion de l'engagement citoyen pour l'année 2021 - 2ème session - Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Ben Itah a été désigné comme rapporteur du dossier numéro CP-2021-0813.

Avis favorable de la commission. Et nous avons une demande d'intervention du groupe Progressistes et républicains.

**Mme la Conseillère PICOT** : Intervention retirée, monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Je mets ce rapport aux voix.

Le vote est ouvert.

*(Opérations de vote).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BEN ITAH.

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous avons terminé notre ordre du jour. La prochaine Commission permanente aura lieu le lundi 22 novembre 2021 à 9 heures 30. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle journée.

*(La séance est levée à 13 heures 13).*

### Annexe (1/32) Résultats des votes

| Vérification du quorum                                        |          |           |          |            |                           |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 21        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 9         | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>47</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

| - Approbation des procès-verbaux des Commissions permanentes des 31 mai et 5 juillet 2021 - |          |           |          |            |                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Groupe                                                                                      | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
| Communiste et républicain                                                                   | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                                                             | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                                                             | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                                                         | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                                                   | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile                               | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés                                     | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                                                         | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                                               |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

| N° CP-2021-0772 - Compte rendu des déplacements autorisés Période du 1er avril au 31 juillet 2021 |          |           |          |            |                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Groupe                                                                                            | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
| Communiste et républicain                                                                         | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                                                                   | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                                                                   | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                                                               | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                                                         | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                                                     | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile                                     | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés                                           | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                                                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                                                     |          | <b>58</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

| N° CP-2021-0778 - Déclassement et désaffectation du domaine public de voirie métropolitain et échange sans soulte, à titre gratuit, de plusieurs emprises situées rue du Péronnet |          |           |          |            |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Groupe                                                                                                                                                                            | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
| Communiste et républicain                                                                                                                                                         | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                                                                                                                                                   | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                                                                                                                                                   | Pour     | 25        | 0        | 0          | 2                         |
| Métropole en commun                                                                                                                                                               | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                                                                                                                                         | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                                                                                                                                     | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile                                                                                                                     | Pour     | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés                                                                                                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                                                                                                                                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                                                                                                                                     |          | <b>55</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>3</b>                  |

| N° CP-2021-0779 - Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques en 2021 |          |           |          |            |                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Groupe                                                                                                                                                                                                                               | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
| Communiste et républicain                                                                                                                                                                                                            | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                                                                                                                                                                                                      | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                                                                                                                                                                                                      | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                                                                                                                                                                                                  | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                                                                                                                                                                                            | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                                                                                                                                                                                        | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile                                                                                                                                                                        | Pour     | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés                                                                                                                                                                              | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                                                                                                                                                                                                  | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                                                                                                                                                                                        |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (2/32)

## N° CP-2021-0780 - Projet Lyon cité campus - Opération Centre européen de nutrition pour la santé (CENS) - Convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0781 - Fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs - Avenant n° 1 à la convention relative au projet Vitipro entre la Métropole de Lyon et le porteur de projet - Changement de statut du bénéficiaire et prolongation de la durée d'exécution

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0783 - Lyon 7ème - Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2021

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Abstention | 0         | 0        | 2          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>57</b> | <b>0</b> | <b>2</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0782 - Lyon 7ème - Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) - Versement d'une contribution 2021 à la dotation initiale de la Fondation

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Abstention | 0         | 0        | 2          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 26        | 0        | 0          | 2                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>58</b> | <b>0</b> | <b>2</b>   | <b>3</b>                  |

## N° CP-2021-0784 - Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention à la Fondation Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) pour son programme d'actions 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>2</b>                  |

## Annexe (3/32)

N° CP-2021-0788 - Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire au groupement d'intérêt public (GIP) Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) pour le soutien au déploiement de médiateurs numériques et la mise en oeuvre du projet partenarial plateforme ressources humaines (RH) autonomie grand-âge - Années 2021-2023

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0787 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Point information médiation multiservices (PIMMS) Lyon Métropole - Année 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0790 - Adhésion de la Métropole de Lyon au Groupement d'intérêt public (GIP) du Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0791 - Ouverture des données métropolitaines - Approbation et autorisation de signer les licences applicables aux données diffusées sur la plateforme data.grandlyon.com - Modification de la délibération du Conseil n° 2019-3724 du 30 septembre 2019

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0792 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à France IX Services (ex-Rezopole) pour son programme d'actions 2021 de développement et d'exploitation de noeuds d'échanges internet LyonIX sur le territoire métropolitain

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (4/32)

## N° CP-2021-0795 - Groupement d'intérêt public de la Maison de la veille sociale du Rhône (GIP MVS) - Attribution de subventions exceptionnelles en fonctionnement et en équipement

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0796 - Evolution du système de gestion partagée - Subventions exceptionnelles à l'Association du fichier commun du Rhône (AFCR)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## N° CP-2021-0797 - Plan de soutien financier des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la crise sanitaire - Application du décret n° 2020-822 du 29 juin 2020 - Complément de compensation de la prime Covid-19 accordé au SAAD Vitalliance et compensation des surcoûts générés par l'achat de matériel de protection accordée au SAAD Age et perspectives Lyon 6 - Approbation des conventions et de l'avenant n° 1

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0798 - Charte d'échanges de données avec la direction générale des finances publiques (DGFiP) en vue de la mise à disposition d'informations permettant à la Métropole de Lyon d'apprécier les ressources des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0799 - Avenant n° 2 à la convention locale carte mobilité inclusion entre la Métropole de Lyon, la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) et l'Imprimerie nationale relatif à l'élargissement du processus existant de la demande de duplicata et/ou de second exemplaire

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (5/32)

N° CP-2021-0800 - Avenant n° 1 à la convention relative au projet de déploiement du palier 1 du programme système d'information harmonisé des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Métropole de Lyon et la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0802 - Protocoles pour l'accompagnement des femmes accouchant dans le secret - Partenariat avec les maternités

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0803 - Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes - Subventions aux associations

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0804 - Schéma métropolitain des enseignements artistiques - Attribution de subventions de soutien à des structures ressources pour l'année 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0805 - Villeurbanne - Modification des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique (ENMDAD)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (6/32)

## N° CP-2021-0806 - Attribution de subventions d'équipement dans le cadre de l'appel à projets équipements culturels à usage partagé - Année 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0808 - Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Opéra de Lyon - Subvention à la Ville de Lyon

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0809 - Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Dotations de fonctionnement et forfaits d'externat 2022 - Dotations complémentaires 2021 pour les collèges publics - Dotations éducation physique et sportive (EPS) 2021 et 2022 - Modification de la délibération n° CP-2021-0695 du 5 juillet 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0810 - Collèges publics et collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Participations inter collectivités 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0811 - Vénissieux - Rillieux-la-Pape - Oullins - Collèges publics - Acquisition de matériels spécifiques - Attribution de subventions d'investissement - Équipements

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (7/32)

## N° CP-2021-0812 - Cités scolaires - Participation financière de la Métropole de Lyon au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2020 et approbation de la convention spécifique avec la Cité scolaire internationale

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0816 - Oullins - Déficit de caisse de la régie mixte du parking Arlès Dufour à Oullins - Avis sur la demande de remise gracieuse de la part du régisseur titulaire, employé de la société Effia

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0817 - Exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les années 2010 à 2021 - Remises gracieuses dans le cadre du revenu de solidarité active (RSA)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0819 - Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 44 bis avenue Marc Sangnier

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## N° CP-2021-0820 - Caluire-et-Cuire - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 8 logements sis 103 chemin de Vassieux

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (8/32)

N° CP-2021-0821 - Chassieu - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 20 logements situés chemin de l'Afrique

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0822 - Collonges-au-Mont-d'Or - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 22 logements sis 18 bis quai Illhaeusern

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0823 - Corbas - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 16 logements situés chemin du Fort - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0472 du 26 avril 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0824 - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 6 logements sis 56 chemin Jean-Marie Vianney

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0825 - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 18 route d'Ecully à Dardilly - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0576 du 31 mai 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (9/32)

N° CP-2021-0826 - Fontaines-sur-Saône - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 26-28 rue Gambetta

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0827 - Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 32 place de Suel

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>2</b>                  |

N° CP-2021-0828 - Givors - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Soutien aux chantiers impactés par la crise Covid-19 - Réhabilitation de 108 logements sis 1 allée du Carême

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 2                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>2</b>                  |

N° CP-2021-0829 - Limonest - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 8 logements sis 310 route de Bellevue

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0830 - Lyon 2ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 10 rue Denuzière

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (10/32)

N° CP-2021-0831 - Lyon 3ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 64-66 avenue Lacassagne

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0834 - Lyon 6ème - Garanties d'emprunts accordées à l'Association scolaire (AES) Fénélon-La-Trinité auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERAL) - Rénovation et extension du collège Fénélon sis 31 rue de Sèze - Délibération complémentaire à la décision n° CP-2018-2713 de la Commission permanente du 12 novembre 2018

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0832 - Lyon 4ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements sis 3 rue Duviard

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0833 - Lyon 5ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 153 bis et ter rue Joliot Curie

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0835 - Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 39 rue de l'Université

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (11/32)

N° CP-2021-0836 - Lyon 7ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements sis 36-38 rue André Bollier

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0837 - Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 10 logements situés 22 rue Garon Duret

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0838 - Lyon 8ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 12 logements sis 285-287 avenue Berthelot et 92 rue Villon

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0839 - Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 5 logements sis 29 rue Saint Pierre de Vaise

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0840 - Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition de l'ilot 5 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Duchère

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (12/32)

N° CP-2021-0841 - Mions - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 45 logements sis 27 rue du 11 novembre 1918

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0842 - Oullins - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 32 boulevard John-Fitzgerald Kennedy

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0843 - Sainte-Foy-lès-Lyon - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration d'un logement sis 1 chemin des Verzières

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0844 - Tassin-la-Demi-Lune - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 25 logements sis 209 avenue Charles de Gaulle

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>2</b>                  |

N° CP-2021-0845 - Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 324 logements sis 10 à 19 chemin de la Ferme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

## Annexe (13/32)

N° CP-2021-0846 - Vaulx-en-Velin - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réhabilitation de 63 logements situés 1 à 2 chemin du Puits

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

N° CP-2021-0847 - Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 20 logements sis 13 rue Anatole France à Vénissieux - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2020-3713 du 10 février 2020

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0848 - Vénissieux - Garanties d'emprunts accordées au Fonds de dotation intitulé Fonds Sainte Marie auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Transfert de dette foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes sis 23 rue Alfred Dreyfus - Modification de la délibération du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon n° 2014-0462 du 15 décembre 2014 reprenant les engagements pris par le Conseil général du Rhône par délibération n° 16 du 28 septembre 2012

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0849 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'Habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 2 logements sis 2 rue Paul Péchoux

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (14/32)

N° CP-2021-0850 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction de 12 logements sis 229 rue Francis de Pressensé - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0369 du 22 février 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0851 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Construction neuve de 16 logements sis 16 à 18 rue de la Convention

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0852 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 12 logements sis 18 rue de la Convention

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0853 - Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Mère Térésa auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA) - Rénovation et extension du self et construction d'un oratoire sis 37 rue Gervais Bussière

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (15/32)

N° CP-2021-0854 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition-amélioration de 3 logements sis 1 rue Paul Péchoux

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

N° CP-2021-0855 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) - Usufruit de 17 logements sis 115 rue Château Gaillard

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0856 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements sis 12 rue Frédéric Fays à Villeurbanne

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0818 - Bron - Rillieux-la-Pape - Parc-cimetière - Attribution de concessions funéraires dans les cimetières métropolitains sur la période du 1er mai 2021 au 31 juillet 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0862 - Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Modifications des conditions financières - Avenants à signer entre la Métropole et la Commune de Chaponost, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) et le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (16/32)

N° CP-2021-0863 - Raccordement au système d'assainissement de la Métropole de Lyon des eaux usées en provenance des communes extérieures à son territoire - Fixation des conditions techniques et financières - Conventions de transport et de traitement des eaux usées entre la Métropole et la société Aéroport de Lyon, les Communes de Janneyrias, Jons, Pusignan et Villette d'Anthon

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0864 - Surcoûts d'exploitation dus à l'ensablement de la station d'épuration de Pierre-Bénite à la suite des travaux de prolongation du métro B à Lyon - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec les sociétés Implenia et Demathieu Bard et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) portant indemnisation de la Métropole de Lyon

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0865 - Albigny-sur-Saône - Collonges-au-Mont-d'Or - Couzon-au-Mont-d'Or - Feyzin - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Saint-Fons - Saint-Romain-au-Mont-d'Or - Solaize - Vénissieux - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lot n° 9 du marché n° 2017-17 - Lot n° 16 du marché n° 2017-21 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Etablissements René Collet et Cie

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0866 - Craonne - Indemnisation du préjudice lié à une information erronée quant à l'existence d'un réseau public d'assainissement au droit d'une parcelle de terrain cadastrée AH 147 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (17/32)

N° CP-2021-0867 - Quincieux - Convention pour le transport et le traitement des eaux usées en provenance du hameau de Varennes via le système d'assainissement de Trévoux - Bords de Saône - Fixation des conditions techniques et financières

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0868 - Saint-Priest - Corbas - Mions - Travaux de maintenance des réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - lot n° 11 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise COIRO TP

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0869 - Programme Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique 2 (ACTEE 2) - Appel à manifestation d'intérêt Sequoia - Convention avec les membres du consortium pour la rénovation énergétique du patrimoine public sur le territoire métropolitain - Demande de subvention à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) Individualisation initiale d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 25        | 0        | 0          | 3                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>3</b>                  |

N° CP-2021-0871 - Prime air bois - Modification du règlement des aides - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0873 - Bron - Caluire-et-Cuire - Lyon - Vénissieux - Appel à projet Agir pour ma santé dans mon quartier - Attribution de subventions aux Villes de Caluire-et-Cuire et Vénissieux, à l'association Santé-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (SERA) et au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Priest

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (18/32)

N° CP-2021-0874 - Politique agricole - Partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'association Graine d'emplois et avec l'association Paragrêde 69 - Attribution de subventions

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0870 - Lyon 5ème - Tassin-la-Demi-Lune - Sainte-Foy-lès-Lyon - Saint-Genis-Laval - Oullins - Pierre-Bénite - Etudes opérationnelles pour la création, l'extension, la densification, l'interconnexion de réseaux de chaleur et de froid existants ou nouveaux - Perception de subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Individualisation partielle d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0872 - Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) - Accompagner le changement de comportement alimentaire 2021-2022 - Attribution de subventions à l'association Rhône-Loire pour le développement de l'agriculture biologique (ARDAB) et à la Fédération des centres sociaux du Rhône (FCSR)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0875 - Soutien à une action expérimentale d'évolution de copropriétés vers le modèle de coopérative d'habitants - Attribution d'une subvention à la fédération Habicoop pour l'année 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0876 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Fabrique de l'habitat participatif pour l'année 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (19/32)

N° CP-2021-0880 - Bron - Givors - Lyon - Rillieux-la-Pape - Saint-Fons - Saint-Priest - Vaulx-en-Velin - Vénissieux - Villeurbanne - Contrat de ville métropolitain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Approbation et signature de la charte locale d'insertion du NPNRU déclinant les engagements des maîtres d'ouvrage des opérations du NPNRU en matière d'insertion

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0883 - Givors - Vénissieux - Métropole quartiers d'été 2021 - Avenant n° 1 à la convention de subvention entre la Métropole de Lyon et l'association Léo Lagrange centre-est pour l'activité collège ouvert 2021 - Complément à la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0614 du 31 mai 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0884 - Lyon 9ème - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Duchère - Approbation du protocole de liquidation de la convention publique d'aménagement (CPA)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 24        | 0        | 0          | 3                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>57</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

N° CP-2021-0877 - Urban innovative actions Home silk road - Projet européen L'Autre Soie - Versement de la seconde avance de subvention aux partenaires de consortium

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 2                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>58</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>5</b>                  |

N° CP-2021-0879 - Bron - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire de Bron Terrailon-Chenier - Attribution d'une subvention à Foncia Lyon pour l'opération de résidentialisation de la copropriété Guillermin - Individualisation totale d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (20/32)

## N° CP-2021-0881 - Rillieux-la-Pape - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier prioritaire politique de la ville (QPV) de la Ville Nouvelle - Signature de l'ajustement mineur n° 1 à la convention NPNRU

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0882 - Vénissieux - Contrat de ville métropolitain - Quartier Minguettes Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2018 - Avenant à la convention de participation financière au bénéfice de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Prorogation du délai de caducité de la convention

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

## N° CP-2021-0885 - Villeurbanne - Projet urbain partenarial (PUP) rue du 1er mars 1943 - Avenant n° 1 à la convention de PUP et ses annexes

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## N° CP-2021-0887 - Villeurbanne - Aménagement des rues du 8 mai 1945 et de la Feysine, de la place des Buers et de la rue de la Boube prolongée - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0888 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de la Sapinière et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) SOFIREL

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (21/32)

N° CP-2021-0889 - Meyzieu - Voirie - Proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Joseph Desbois et appartenant aux associés du lotissement Le Domaine des Bois II

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0890 - Voirie - Acquisition, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, d'une parcelle de terrain nu, située avenue Marcel Mérieux, lieu-dit Les Grandes Trèves appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0891 - Lyon 7ème - Voirie - Échange avec soulte entre la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'emprises situées avenue du Pont Pasteur

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0892 - Caluire-et-Cuire - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 65 quai Clémenceau appartenant à la société civile immobilière (SCI) 1421

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>3</b>                  |

N° CP-2021-0893 - Corbas - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles cadastrées AD 17, AD 21 et AD 77, d'une superficie totale de 15 086 m<sup>2</sup>, situées lieu-dit Le Carreau

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (22/32)

## N° CP-2021-0894 - Feyzin - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, du lot n° 31 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 7 avenue Jean Jaurès

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0895 - Fleurieu-sur-Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain nu situées impasse des Cerisiers et montée des Bruyères auprès de la société en nom collectif (SNC) APM

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0896 - Saint-Genis-Laval - Acquisition, à titre onéreux, d'un lot de copropriété situé 23 rue Guilloux

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0897 - Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n° 908 et 890 situés 40 rue George Sand

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0898 - Saint-Priest - Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest Bellevue - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant respectivement les lots n° 906 et 886 situés 40 rue George Sand

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (23/32)

N° CP-2021-0899 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain Bron Terrailon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave, formant respectivement les lots n°901 et 965 de la copropriété Le Terrailon, située au 25, rue Jules Védrières

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0900 - Champagne-au-Mont-d'Or - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, d'un terrain bâti situé 2 rue Simon Buisson à l'angle de la rue Jean-Claude Bartet

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0901 - Charbonnières-les-Bains - Équipement - Cession, à l'euro symbolique avec dispense de le verser, à la Ville, d'un terrain nu aménagé en square situé place Marsonnat

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0902 - Couzon-au-Mont-d'Or - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société foncière d'Habitat et humanisme, de 13 lots dans un immeuble en copropriété situé 10 place Ampère

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0903 - Genay - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la société civile immobilière (SCI) Naelou, d'un terrain nu situé lieudit Les Ruettes à l'angle de la rue Jacquard et du chemin de la Petite Rive

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (24/32)

N° CP-2021-0906 - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Equipement public - Cession, à l'euro symbolique, avec dispense de le verser à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'un terrain nu à usage de parc situé rue du Castellard

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0907 - Saint-Genis-Laval - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société anonyme (SA) d'HLM Alliadé habitat, d'un immeuble situé 69 avenue Georges Clémenceau

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0908 - Tassin-la-Demi-Lune - Équipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Tassin-la-Demi-Lune, d'une propriété (bâti et terrain) située 7 chemin de la Vernique

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0909 - Villeurbanne - Equipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Villeurbanne, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 4 et n° 38 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0910 - Villeurbanne - Equipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 7 et 36 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (25/32)

N° CP-2021-0911 - Villeurbanne - Equipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 10 et 23 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0912 - Villeurbanne - Equipement - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, d'un local commercial et d'un emplacement de stationnement formant les lots n° 11 et 22 de la copropriété située 88 rue Hippolyte Kahn

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>64</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0913 - Lyon 1er - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 4 place Croix Paquet

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>3</b>                  |

N° CP-2021-0914 - Lyon 7ème - Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail à réhabilitation à la société Néma Lové, de lots de copropriété situés 17 rue de Tourville

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0915 - Rillieux-la-Pape - Habitat - Logement social - Avenant de prolongation, à titre onéreux, au bail emphytéotique conclu sur l'immeuble situé 656 chemin Pierre Drevet avec l'association Habitat et humanisme Rhône

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 1                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

## Annexe (26/32)

N° CP-2021-0916 - Givors - Développement urbain - Ilot Oussekiné - Ensemble immobilier en copropriété situé 6,8 rue Charles Simon - Annulation de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété de cet ensemble immobilier

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>1</b>                  |

N° CP-2021-0917 - Villeurbanne - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat d'un immeuble situé 1 rue Viret - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2020-3676 du 13 janvier 2020

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

N° CP-2021-0878 - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Quartier Saint-Priest Bellevue - Attribution de subventions d'équipement à la SEMCODA, la CDC habitat social, l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat et In'li AURA pour le relogement de ménages

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 2                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>4</b>                  |

N° CP-2021-0886 - Lyon 9ème - Projet d'aménagement du secteur de la Sauvegarde - La Duchère - Déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 25        | 0        | 0          | 3                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 1                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 4         | 0        | 0          | 2                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>58</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>6</b>                  |

N° CP-2021-0904 - Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 25        | 0        | 0          | 3                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>5</b>                  |

## Annexe (27/32)

N° CP-2021-0905 - Meyzieu - Habitat - Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de 2 lots de copropriété situés 3 rue de Dunkerque

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 1                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 25        | 0        | 0          | 3                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 1                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>5</b>                  |

N° CP-2021-0773 - Plan Oxygène - Zone à faible émission mobilité (ZFE<sub>m</sub>) de la Métropole de Lyon - Attribution de subventions d'investissement aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du dispositif d'aide à l'achat de véhicules propres de transports de marchandises - Approbation de conventions

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0774 - Développement des modes actifs - Mise en place d'un service de prêt, à titre gratuit, de 10 000 vélos reconditionnés à destination des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon - Approbation du contrat type de prêt à usage

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Abstention | 0         | 0        | 4          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Abstention | 0         | 0        | 13         | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>44</b> | <b>0</b> | <b>17</b>  | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0775 - Champagne-au-Mont-d'Or - Chassieu - Couzon-au-Mont-d'Or - Dardilly - Décines-Charpieu - Francheville - Feyzin - Irigny - La Tour-de-Salvagny - Limonest - Marcy-l'Etoile - Mions - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Genis-Laval - Saint-Priest - Tassin-la-Demi-Lune - Petits travaux de voirie - Fonds d'initiative communale (FIC) - Versement de fonds de concours par les Villes - Approbation des conventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (28/32)

## N° CP-2021-0776 - Lyon - Actions de proximité territoriales 2021 - Projets d'aménagements de voirie pour l'apaisement des abords des écoles - Versement d'un fonds de concours par la Ville de Lyon - Approbation d'une convention - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0777 - Correction et exploitation de certaines données issues du fichier national des accidents corporels au titre de la gestion et de l'exploitation des voiries - Approbation d'une convention avec le ministère de l'Intérieur

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0786 - Entrepreneuriat - Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la création d'activités par le public féminin pour leurs programmes d'actions 2021

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0789 - Urbanisme transitoire à vocation économique - Individualisation partielle d'une autorisation de programme

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>61</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0793 - Mise en œuvre accélérée du plan quinquennal Logement d'abord - Attribution de subventions aux associations et structures partenaires pour la période 2021-2022

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Abstention | 0         | 0        | 13         | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>51</b> | <b>0</b> | <b>13</b>  | <b>0</b>                  |

## Annexe (29/32)

## N° CP-2021-0794 - Partenariat entre la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi - Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés domiciliés dans la Métropole pour l'année 2021

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 27        | 0        | 0          | 1                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Abstention | 0         | 0        | 12         | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>48</b> | <b>0</b> | <b>12</b>  | <b>1</b>                  |

## N° CP-2021-0801 - Déclinaison métropolitaine de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 12        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>60</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0814 - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant de la Métropole

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 2         | 0        | 1          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Abstention | 0         | 0        | 4          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 5         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>54</b> | <b>0</b> | <b>5</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0815 - Contrôle interne et gestion des risques - Participation de la Métropole de Lyon au Forum des collectivités engagées - Adhésion à Transparency international France

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre    | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0         | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0         | 1          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0         | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0         | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0         | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Contre   | 2         | 3         | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Contre   | 0         | 13        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0         | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Contre   | 1         | 3         | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>43</b> | <b>19</b> | <b>1</b>   | <b>0</b>                  |

## N° CP-2021-0857 - Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Désignation d'un représentant de la Métropole

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 3         | 0        | 1          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Abstention | 0         | 0        | 5          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 9         | 0        | 2          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 3         | 0        | 1          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>52</b> | <b>0</b> | <b>9</b>   | <b>0</b>                  |

## Annexe (30/32)

**N° CP-2021-0858 - Comité syndical et commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY) - Désignation d'un représentant de la Métropole**

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 3         | 0        | 1          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 25        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Abstention | 0         | 0        | 5          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>53</b> | <b>0</b> | <b>6</b>   | <b>0</b>                  |

**N° CP-2021-0859 - Bron - Lyon - Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Lyon-Bron - Désignation d'un représentant de la Métropole**

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 3         | 0        | 1          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Abstention | 0         | 0        | 5          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour       | 11        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>56</b> | <b>0</b> | <b>6</b>   | <b>0</b>                  |

**N° CP-2021-0860 - Surveillance de la qualité radiologique de l'air - Attribution d'une subvention à la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) pour la mise en place d'un réseau de surveillance sur le territoire métropolitain**

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre    | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 1         | 0         | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Contre   | 0         | 4         | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 27        | 0         | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0         | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0         | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Contre   | 0         | 5         | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Contre   | 1         | 8         | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0         | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Contre   | 0         | 4         | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>37</b> | <b>21</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

**N° CP-2021-0861 - Appel à projets 2021 sur les périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) - Attribution de subventions aux porteurs de projets**

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 26        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>59</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

**N° CP-2021-0918 - Politique foncière 2021-2023 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme réserve foncière**

| Groupe                                                        | Résultat   | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|------------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour       | 27        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour       | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Abstention | 0         | 2        | 11         | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour       | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour       | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |            | <b>48</b> | <b>2</b> | <b>11</b>  | <b>0</b>                  |

**Annexe (31/32)**

N° CP-2021-0807 - Champagne-au-Mont-d'Or - Dardilly - Ecully - Lissieu - Limonest - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Collonges-au-Mont-d'Or - Lecture publique - Signature de 2 contrats territoire lecture (CTL) 2021-2023 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or pour le CTL sur le territoire ouest-nord

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>63</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

N° CP-2021-0813 - Soutien à la vie associative - Attribution de subventions de soutien aux associations de promotion de l'engagement citoyen pour l'année 2021 - 2ème session

| Groupe                                                        | Résultat | Pour      | Contre   | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|------------|---------------------------|
| Communiste et républicain                                     | Pour     | 2         | 0        | 0          | 0                         |
| Inventer la Métropole de Demain                               | Pour     | 3         | 0        | 0          | 0                         |
| Les écologistes                                               | Pour     | 28        | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole en commun                                           | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Métropole insoumise résiliente solidaires                     | Pour     | 1         | 0        | 0          | 0                         |
| Progressistes et républicains                                 | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société Civile | Pour     | 13        | 0        | 0          | 0                         |
| Socialiste, la gauche sociale, écologique et apparentés       | Pour     | 6         | 0        | 0          | 0                         |
| Synergies-Métropole                                           | Pour     | 4         | 0        | 0          | 0                         |
| <b>Totaux</b>                                                 |          | <b>62</b> | <b>0</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>                  |

---

**Annexe (32/32)**

Liste des demandes de rectification de votes portées au procès-verbal, pour information, par leur auteur

**N° CP-2021-0773** *Plan Oxygène - Zone à faible émission mobilité (ZFE<sub>m</sub>) de la Métropole de Lyon - Attribution de subventions d'investissement aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du dispositif d'aide à l'achat de véhicules propres de transports de marchandises - Approbation de conventions*

- M. Louis Pelaez (groupe Inventer la Métropole de demain) vote POUR.

**N° CP-2021-0782** *Lyon 7ème - Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) - Versement d'une contribution 2021 à la dotation initiale de la Fondation*

- Mme Séverine Hémain (groupe Les écologistes) ne PREND PAS PART AU VOTE.

**N° CP-2021-0794** *Partenariat entre la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), la Métropole de Lyon et Forum Réfugiés-Cosi - Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés domiciliés dans la Métropole pour l'année 2021*

- M. Philippe Cochet (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) s'ABSTIENT.

**N° CP-2021-0796** *Evolution du système de gestion partagée - Subventions exceptionnelles à l'Association du fichier commun du Rhône (AFCR)*

- Mme Séverine Hémain (groupe Les écologistes) ne PREND PAS PART AU VOTE.

**N° CP-2021-0801** *Déclinaison métropolitaine de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance*

- M. Philippe Cochet (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) vote POUR.

**N° CP-2021-0814** *Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant de la Métropole*

- Mme Fatiha Benahmed (groupe Les écologistes) vote POUR.

**N° CP-2021-0815** *Contrôle interne et gestion des risques - Participation de la Métropole de Lyon au Forum des collectivités engagées - Adhésion à Transparency international France*

- Mme Florence Asti-Lapperrière (groupe Synergies-Métropole) vote CONTRE.

**N° CP-2021-0840** *Lyon 9ème - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Acquisition de l'ilot 5 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Duchère*

- Mme Clotilde Pouzergue (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) ne PREND PAS PART AU VOTE.

**N° CP-2021-0857** *Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Désignation d'un représentant de la Métropole*

- M. François-Noël Buffet (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) (pouvoir confié à Mme Clotilde Pouzergue) vote POUR.

- Mme Clotilde Pouzergue (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) vote POUR.

**N° CP-2021-0860** *Surveillance de la qualité radiologique de l'air - Attribution d'une subvention à la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) pour la mise en place d'un réseau de surveillance sur le territoire métropolitain*

- M. François-Noël Buffet (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) (pouvoir confié à Mme Clotilde Pouzergue) vote CONTRE.

- Mme Clotilde Pouzergue (groupe Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile) vote CONTRE.

---

---

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté  
le : 7 février 2022

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

---

---